

***L'IMPLANTATION D'INTERNET AU MAROC :***

***ENJEUX & PERSPECTIVES***

*« Il faut savoir que le recours aux technologies les plus avancées n'est pas un luxe pour les pays les plus pauvres du monde, ce sont eux qui doivent avancer à pas de géant ce qui serait impossible par le seul biais des technologies « appropriées » ou « adaptées ». »*

El Mehdi EL MANJRA

*« Exploiter les technologies –et les méthodes- d'Internet, devient une condition de compétitivité. Rester absent d'Internet revient à s'exclure des circuits commerciaux de demain. »*

Daniel KAPLAN

## **INTRODUCTION**

De nos jours, les technologies de l'information revêtent une importance primordiale au sein de la société et de ce fait, doivent être considérées comme un secteur stratégique contribuant dans une large mesure au développement économique et social.

Ces technologies qui permettent d'offrir des services aussi performants que diversifiés, ont largement contribué à la mondialisation de l'économie et à l'internationalisation des échanges. Grâce aux évolutions rapides qui les caractérisent et qui constituent un développement fort et irréversible, les technologies de l'information sont à la base de l'émergence d'une nouvelle société de la communication, dont les composantes se mettent en place presque quotidiennement, entraînant dans leur sillage des bouleversements sans précédent de notre perception du temps et de l'espace, modifiant nos systèmes d'enseignement, nos relations de travail et jusqu'à notre façon de nous soigner et de nous distraire.

Les années 90 inaugurent donc l'avènement de la « Société de l'Information » et figurent déjà dans l'histoire de la communication comme la décennie du bouleversement technologique.

Toutefois, cette avancée technologique ne s'est pas produite ex nihilo. Elle s'inscrit, d'une part, dans les progrès spectaculaires de l'informatique, et d'autre part, dans l'imbrication croissante des télécommunications et de l'audiovisuel.

En effet, l'explosion du multimédia, la numérisation du son puis de l'image et le déploiement des réseaux accéléré par les fibres optiques et les satellites dessinent les contours de la société du troisième millénaire : la société de l'information.

Cette société sera construite autour des voies électroniques communément appelées « les autoroutes de l'information » qui transforment le monde entier en un village planétaire. Elles apparaissent, donc, comme un prolongement des réseaux actuels, autorisant des débits beaucoup plus importants. Le prototype et l'exemple opérationnel de ces « informations Superhighways », selon l'appellation anglo saxonne, est le réseau mondial Internet.

Phénomène de mode, véritable révolution, le multimédia Internet qui déchaîne des passions d'un bout à l'autre de la planète, est sans doute une gigantesque manne d'informations. Au-delà de l'engouement et de la frénésie que déclenche ce média, le phénomène vaut qu'on s'y attarde, car il n'a rien d'une mode éphémère tant le mouvement prend de l'ampleur et se conforte de mois en mois. Les statistiques du nombre des utilisateurs qui ne cesse d'évoluer en témoignent : entre 150 et 160 millions d'utilisateurs de par le monde, auxquels s'ajoutent près de 15 à 20% par mois.<sup>(1)</sup>

Qu'il donne l'illusion de développement ou suscite l'inquiétude de tout le monde, Internet présente des « vertus » qui transforment la vie quotidienne : la distance est abolie, l'ubiquité est devenue possible, l'accès à la connaissance est facilité, les possibilités de contacts rendent la vie plus conviviale et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité il est possible d'utiliser une messagerie universelle d'échange d'information.

C'est une « révolution digitale » qui se traduit, non seulement par la venue de nouveaux matériels et systèmes de communication, mais encore par l'apparition de nouveaux modes de pensée et de nouveaux contenus.

En quelques années, l'Internet a pu envahir tous les coins du monde, il est devenu familier à des dizaines de millions de personnes grâce à ses services innombrables.

---

1 : <http://www.francophonie.org> (statistiques du mois de mai 1998)

Cependant, le réseau a encore du mal à s'installer dans les pays du Sud, notamment ceux de l'Afrique. Le Maroc, pays en voie de développement, s'est ouvert sur l'Europe il y a de nombreuses années vu son histoire et son emplacement géographique stratégique ; Ces relations extérieures lui ont permis certes d'être au courant des mutations technologiques, mais aussi de les suivre dans la mesure du possible ; « ...Le monde aujourd'hui vit des évolutions civilisationnelles, scientifiques et technologiques fondamentales. Chaque jour qui passe nous apporte son lot de nouveautés. Parmi les éléments les plus marquants de ces changements, la mutation des systèmes de production et des modèles de consommation, l'émergence des nouvelles technologies de l'information et de la communication et le développement rapide des services vont amplifier la mondialisation, la globalisation des marchés et l'internationalisation des acteurs... » a déclaré le Roi Hassan II (ancien Roi du Maroc).(2)

Effectivement, ce mouvement est étroitement lié à des transformations économiques radicales qui résultent notamment de l'accélération de la compétition internationale, de la mondialisation des échanges et de l'augmentation de la productivité .

Le Maroc en est conscient. Il est conscient que le fait de s'arrimer à la société mondiale de l'information consiste à se faire une place, en s'appuyant sur les ressources nationales au niveau des réseaux et des réseaux de réseaux (Internet), sur les informations et contenus de compétences mémorisés, produits et véhiculés sur les réseaux et le savoir-faire des personnes physiques et morales susceptibles de se baser sur ces réseaux et ces informations pour accroître leur compétitivité.

Le Maroc se trouve, donc, dans la nécessité de préconiser des stratégies reposant essentiellement sur les nouvelles technologies de l'information et de communication et les autoroutes de l'information

C'est dans cette optique que s'inscrit Internet qui est devenu une réalité au

---

2 : <http://www.mincom.gov.ma>

Maroc, car il n'est plus un gadget informatique de plus, c'est l'inéluctable destin de tout ordinateur : celui de devenir une vraie machine communicante. Toutefois, le pays a encore un long chemin à parcourir dans ce domaine ; il doit affronter d'énormes obstacles pour arriver à s'insérer réellement dans le monde des autoroutes de l'information, particulièrement Internet. Ces entraves sont quasiment communes entre la majorité des pays tiers mondistes, à savoir l'analphabétisme, la pauvreté de la population par rapport aux coûts exorbitants de la connexion et l'inconscience des avantages que peut générer l'utilisation de cet outil dans tous les secteurs d'activité. Ajoutant à tout ceci des problèmes de fonds, liés essentiellement à la nature des traditions de communication et des liens sociaux qui excluent l'idée que l'écran réussira un jour à s'interposer entre les individus, d'autant plus que l'absence de réglementation en la matière n'encourage point les marocains à utiliser Internet, contrairement à ce qui se passe dans les pays voisins notamment la Tunisie et les pays du Moyen-Orient tels que la Syrie et l'Arabie Saoudite qui disposent d'une réglementation détaillée. En outre, la faiblesse des moyens de sensibilisation et de vulgarisation de cet outil fait qu'une large partie de la population ne sait même ce que veut dire le mot Internet.

Aussi, la pauvreté de la documentation sur le sujet fait -elle que ce monde est considéré comme étant ambigu et inaccessible. D'ailleurs, la présente étude constituera le premier travail universitaire traitant de l'impact d'Internet en tant que média nouveau sur un pays en voie de développement comme le Maroc.

L'objet de ce travail est donc d'apporter quelques éléments de réponse sur les éventuels incidences du réseau et réfléchir par la suite sur les perspectives qui permettront au Maroc de bénéficier de tous les avantages offerts par le cybermonde.

Le travail débute alors, par un prologue qui présente, à la fois, le réseau Internet dans son contexte global, et le pays dans lequel ce nouvel outil fait l'objet d'étude. Le but étant d'exposer les spécificités politiques, socio-économiques et

culturelles du Maroc, permettant de mieux appréhender l'insertion du phénomène dans toutes ses dimensions.

La seconde partie, quant à elle, dresse le portrait d'Internet au Maroc : son histoire, son état d'avancement, les services offerts ainsi que les secteurs d'activité dans lesquels Internet a ouvert de nouvelles pistes de développement.

Dans une troisième partie, nous tenterons de décrypter quelque uns des enjeux sociaux, économiques, politiques, culturels, juridiques et éthiques, que pourrait générer l'implantation du réseau mondial dans un pays en voie de développement comme le Maroc. Enfin nous aborderons les perspectives et les solutions apportées par les différents acteurs à savoir l'Etat, les Organisations Non Gouvernementales et les Organismes mondiaux pour assurer au pays un décollage optimal dans l'univers de l'Hypermédia.

**1<sup>er</sup> CHAPITRE:**

***CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE***



## **1.1. CONTEXTE DE LA RECHERCHE : « INTERNET »**

Internet constitue sans doute l'innovation technologique majeure de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il est l'aboutissement logique et prévisible de deux grandes tendances : la numérisation de l'information et la dématérialisation de l'activité économique. Il peut être assimilé davantage à une évolution continue qu'à une révolution.

### **1.1.1. Histoire d'Internet :**

L'histoire d'Internet commence vers 1969 quand le Département américain de la Défense (the DOD) lance le réseau Arpanet (American Research Project Network).

Au début, Arpanet était un réseau expérimental destiné à partager les ressources des sites informatiques. Il était la réponse militaire des stratèges américains au souci sécuritaire. Au fur et à mesure, d'autres réseaux ont vu le jour (Bitnet, Usenet...). En 1984, la NSF (National Science Foundation) a décidé de connecter ces différents réseaux entre eux, et de construire ce qu'on appelle aujourd'hui Internet.

Ainsi, Internet est l'histoire d'un rêve américain, devenu aujourd'hui une immense toile, totalement autonome et affranchie de la tutelle militaire.

### **1.1.2. Définition :**

Autoroutes de l'information, Village planétaire, Réseau des réseaux, Cyberespace, Réseau universel, Nébuleuse des réseaux, etc... Les définitions sont si diverses qu'il est difficile de trouver celle qui dissipe l'ambiguïté du concept et qui reflète la réalité et la complexité du « Cyberespace ».

Le dictionnaire Encyclopédique Larousse le définit comme un « environnement résultant de la mise en œuvre de systèmes de réalité virtuelle ou de l'utilisation de réseaux télématiques internationaux ».

D'après T. LAQUET Internet «est un amalgame disparate composé de milliers de réseaux d'ordinateurs qui permet d'atteindre des millions de personnes dispersées sur la planète. Ces dernières années, il est devenu si vaste et si puissant qu'il est désormais un outil d'information et de communication que vous ne pouvez plus vous permettre d'ignorer. » (3)

Internet est, donc, le réseau mondial des échanges d'information sous format électronique pour l'enseignement, la culture, le patrimoine, la recherche, la technologie, l'économie, l'industrie...

Gigantesque toile d'araignée tissée de plus de 12.000 réseaux hétérogènes de toutes tailles, Internet permet aux ordinateurs de différents types de communiquer entre eux directement et de manière transparente, en partageant des services à travers le monde entier. Ces échanges d'information sont basés sur un protocole commun dénommé TCP/IP (Transport Control Protocol / Internet Protocol).

Les informations sont stockées dans des serveurs qui sont des stations de travail ou simplement des PC reliés à Internet. Ces serveurs mettent l'information à la disposition de tous les utilisateurs d'Internet où qu'ils soient et ce, sous forme multimédia : textes, images fixes ou animées et sons. Cette immense variété d'informations forme une bibliothèque mondiale contenant des hectares de livres et des téra-octets de données disponibles à quelques touches du clavier de chaque ordinateur. Elle est libre, gratuite et constamment mise à jour.

## 1.2. Présentation du pays :

Le Maroc est un pays appartenant au continent africain, dont la superficie est de 710. 850 km<sup>2</sup> et la population atteint les 30.000.000 habitants. Il se situe au Nord-Ouest de l'Afrique. Il est délimité au Nord par le Déroit de Gibraltar et la Mer Méditerranée, au Sud par la Mauritanie, à l'Est par l'Algérie et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La côte marocaine s'étend sur 3500 km. Cette situation stratégique le met à la croisée des grands courants d'échanges et lui confère une place privilégiée, aussi bien sur le plan commercial que financier. Elle l'incite par conséquent, à opter pour une politique d'ouverture notamment dans le domaine économique.

En effet, le Maroc réunit les principaux facteurs susceptibles de constituer un attrait pour les capitaux étrangers, à savoir un système bancaire développé, une bourse de valeurs rénovée, une politique libérale et une fiscalité incitative. Tous ces atouts font de lui un marché largement ouvert sur le monde extérieur ; le commerce extérieur représente 35% de son P.I.B. et de grands groupes internationaux y sont actifs.

Toutefois, il faut signaler que l'économie du Maroc repose essentiellement sur le secteur agricole. Celui-ci emploie près de la moitié de la population active et participe pour 17% du P.I.B. Les grands événements qui ont marqué son histoire ont constitué des étapes décisives dans la voie de développement et de modernisation de ce secteur: lancement de projets de construction de barrages pour l'irrigation, distribution des terres dans le cadre de la réforme agraire, promulgation du code des investissements agricoles, contrat de mise en valeur entre les paysans et l'Etat, réalisation d'un grand nombre d'unités agro-industrielles, création de plusieurs instituts et écoles de formation agricole...

En matière d'industrie, le Maroc se présente aujourd'hui comme l'un des pays en voie de développement dont les exportations industrielles représentent près de 70% des ventes à l'extérieur. Selon l'indice de base 100 en 1992 la production

industrielle a progressé de 3,3%. La valeur ajoutée des industries manufacturières a enregistré en 1996 un accroissement de 2,6% contre 3,7% en 1995 et a représenté ainsi 17,4 % du PIB.

Le Maroc possède également des atouts naturels et historiques très importants et un patrimoine culturel riche et diversifié. Chaque région possède ses particularités, contribuant ainsi à la culture nationale et à l'héritage civilisationnel. Parmi les obligations prioritaires, figurent la protection du patrimoine sous toutes ses formes et la préservation des monuments historiques qui attirent chaque année un nombre important de touristes notamment européens.

### ➤ **Les télécommunications au Maroc :**

Les télécommunications sont considérées au Maroc comme un support pour les autres secteurs d'activité, un vecteur de développement et un soutien à la réforme des structures.

Le Maroc possède l'un des plus grands réseaux des télécommunications en Afrique, de par son infrastructure et la qualité de ses services. Ce réseau a connu une forte croissance pendant la première moitié de la décennie, notamment avec la mise en service de nouvelles techniques de télécommunication, cette évolution a été de 23% entre 1990 et 1995, soit la cinquième croissance au monde.

Le Royaume a investi 1,2 milliard de \$ durant cette décennie : la moitié était autofinancée et l'autre moitié provenait de prêts multilatéraux, de crédits fournisseurs et de prêts locaux. Entre 1990 et 1995, près de 70% de l'assistance multilatérale dans les télécommunications consacrés aux Etats arabes est allée au Maroc, soit 240 millions de \$. (4)

L'essentiel de l'activité d'exploitation était assuré par l'Office National des Postes et Télécommunications(5) qui l'a transféré depuis février 1998 à Ittissalat Al

---

4 : La source de toutes les statistiques est : <http://www.micom.gov.ma>

5 : L'Office National des Postes et Télécommunications : Etablissement public à caractère industriel et commercial, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Maghrib<sup>(6)</sup>, qui est un organisme public en cours de privatisation. Il existe également des entreprises privées et des sociétés de commercialisation de produits de télécommunications qui ont émergé en raison de la pression et la demande qui s'est faite sentir. Cette demande en évolution continue, a renforcé le rôle des opérateurs privés dans le domaine de la sous-traitance et de la commercialisation de différents produits : des télécommunications et des services à valeur ajoutée, services mobiles radio-cellulaires, transmissions de données, réseaux à large bande, vidéotex et Réseau Numérique à Intégration de Services.

Sur le plan international, le développement du réseau de télécommunications tient compte de la position géo-stratégique du Maroc et de son rôle de trait d'union entre l'Afrique et le Monde Arabe.

En effet, il est relié par câbles sous-marins et par satellites à l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord. Ces moyens de télécommunications continueront à être renforcés et adaptés à l'évolution des échanges et de la technologie par la participation du Maroc aux grands projets internationaux Europe-Amérique en câbles sous-marins à fibres optiques et par satellites « Intelsat » et « Arabsat ». La participation au projet de satellites africains « Afrosat » permettra de diversifier les relations du Maroc avec les différents pays d'Afrique. Le Maroc est relié actuellement à 150 pays.

Au niveau interne, la télédensité est passée de 1,7 en 1990 à 4,4% en 1995. La qualité elle aussi s'est améliorée. Cependant, le Maroc reste en retard en matière de télédensité qui, compte tenu de son développement économique, devrait être de 15 lignes par 100 habitants. D'autre part, on constate un retard considérable de la téléphonie rurale (70.000 lignes installées pour 13 millions d'habitants). Ce besoin pourrait être couvert par le lancement d'un programme satellitaire national « Marocsat ».

---

6 : Ittissalat Al Maghrib : nommé actuellement « Maroc Télécoms » est l'équivalent de France Télécom

En résumé, les atouts du Maroc dans ce domaine peuvent être perçus à partir des chiffres clés suivants :

<b>Indicateurs des télécommunications</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>
Population du Maroc	26.621.138	27.169.5333
Pénétration du téléphone(fixe et mobile) (Lignes par 100 habitants)	4,35%	4,6%
Téléphone fixe (nombre d'abonnés)	1.128.014	1.208.000
Densité téléphonique (lignes / 100 hab.)	4,30%	4,45%
Capacité installée (commutation)	1.317.000	1.503.627
Taux de satisfaction de la demande	92,5%	96,18%
Radiophonie mobile (abonnés)	29.511	42.942
Transmission de données (abonnés)	979	10144
Capacité du réseau de transmission de données (abonnés)	--	2.164
Nombre des relations internationales automatiques	228	228
Nombre des circuits internationaux	4.662	5.097
Trafic international (en milliards de taxe de base)	5	--
Localités rurales desservies	966	1210
Taux de numérisation (transmission et commutation)	95%	98,3%
Contribution au PIB	1,8%	--
Investissement (en millions de Dirhams)	2.582	3.914

*Source : Direction des statistiques -Rabat-*

## 1.3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

### 1.3.1. Enoncé du Problème :

Internet, tout le monde en parle, quelques uns connaissent, peu pratiquent.

Le réseau mondial très prisé de l'Amérique à l'Asie, a encore du mal à trouver sa vitesse de croisière au Maroc. La demande potentielle est importante, mais certaines entraves perturbent encore sa pénétration, à savoir l'absence de réglementation dans l'exercice des métiers en technologies de l'information, le manque de conscience sur ce que peut présenter cette économie du virtuel pour un pays comme le Maroc et les coûts excessifs de la connexion ce qui empêche une large frange de la population d'y accéder. De plus, il y a le problème de pénurie d'instruments de recherche et de référence en la matière.

C'est dans ce cadre que s'inscrit la présente étude qui, illustrée de tableaux et graphes, se propose de faire le bilan d'Internet au Maroc, puis de réfléchir sur les éventuels enjeux en tenant compte des spécificités politiques, culturelles et socio-économiques du pays et par la suite d'identifier les perspectives associés aux principaux points de débats menés par les pouvoirs publics ou les organisations mondiales, afin d'avoir une idée sur l'avenir d'Internet au Maroc.

Aussi la question de l'impact du phénomène est-elle par nature, fondamentale, car elle aborde les transformations qui se trament aujourd'hui dans l'ensemble de la société.

Notre problématique est donc d'expliciter les difficultés réelles que pose l'introduction d'Internet au Maroc et la mise en relation des internautes marocains. D'autre part, il importe d'étudier le degré de maîtrise de la population marocaine de ce nouvel outil et de réfléchir sur les défis que pose l'implantation du réseau dans un pays en voie de développement comme le Maroc.

### 1.3.2. Objectifs et questions de la recherche :

La présente étude a pour objectif de fournir un panorama des différentes potentialités du Maroc en matière d'Internet notamment l'infrastructure, les services offerts, les domaines qui en profitent , etc. Elle a également pour fin de mener une réflexion sur les enjeux engendrés par l'entrée du Maroc dans l'ère du virtuel et par là, d'étudier les perspectives envisagées pour développer le réseau et tracer son avenir au sein de ce même pays.

La question fondamentale autour de laquelle s'articule cette recherche est formulée comme suit : Dans un système comme le Maroc, une société où l'infrastructure, la population, l'économie et la culture se caractérisent par certaines spécificités, quels seraient les incidences de l'introduction d'Internet ? En d'autres termes, quel est l'impact de cette nouvelle technologie sur un pays en voie de développement comme le Maroc et dans quelles mesures pourrait-elle être maîtrisée ? Mais avant de parler du développement de réseau, il faudrait étudier l'existant et voir si le Maroc dispose d'atouts indispensables lui permettant de faire évoluer ce nouvel outil.

Aussi, faudrait-il se demander si Internet peut-il être une réponse aux problèmes dont souffre le Maroc, et qui sont liés étroitement à son classement parmi les pays en voie de développement ; Internet comblerait-il le fossé entre le Maroc, en tant que pays du Sud, et les pays industrialisés, ou au contraire l'élargirait-il encore plus ? En tout cas, une chance est donnée aux pays du Nord qui disposent d'un niveau technologique suffisant, les pays du sud, quant à eux, doivent doubler leurs efforts pour rattraper le train du cybermonde. Quelle est, alors, la stratégie nationale développée pour parvenir à un véritable transfert et à



une véritable maîtrise des nouvelles technologies, afin d'éviter le simple parachutage technologique et de ne pas rester à l'état de consommateur ?

Ces questions et quelques autres constituent l'ossature de cette étude.

### 1.3.3. Méthodologie de la recherche :

Afin de mener à terme cette recherche et de réaliser les objectifs fixés, nous avons opté pour l'étude et l'analyse d'articles de presse, de revues, d'essais aussi bien marocains qu'européens ainsi que des rapports de séminaires rédigés par un certain nombre d'organismes nationaux et internationaux.

Aussi, un déplacement dans le pays en question s'est avéré indispensable pour mieux cerner le sujet. Ce voyage nous a permis de visiter les établissements publics et privés touchant de près ou de loin à Internet tels que l'Agence Nationale de la Réglementation des Télécommunications (ANRT) ; Ittissalat-Almaghrib ; MTDS et autres, et par conséquent, de rencontrer les personnes qui oeuvrent dans ce domaine ; celles-ci ont été interviewées sur l'introduction d'Internet au Maroc, son développement et son avenir.

Notre objectif étant d'apporter quelques éléments de réponse aux questions que peuvent se poser les internautes marocains et étrangers, nous espérons par cet humble travail, pouvoir contribuer au développement de la réflexion et stimuler l'action dans ce domaine qui reste toujours dans son état embryonnaire au Maroc.

### 1.3.4. Les limites de la recherche :

En dépit des efforts déployés pour réaliser une étude exhaustive, la présente reste sujet de limites à cause des contraintes de documentation auxquels nous avons été confrontés lors du recueil des données ; ceci est dû à plusieurs facteurs, notamment à l'absence d'études complètes sur le sujet, au Maroc comme ailleurs, nous n'avons trouvé que des rapports de séminaires et de rencontres organisés

pour la promotion d'Internet dans le pays en question, mais ces documents ont été de l'ordre du secret.

En effet, au Maroc, comme dans la plupart des pays du Sud, il est très difficile d'accéder à des chiffres ou à toute information touchant de près ou de loin à ce nouveau phénomène. Tout est « confidentiel », mais aussi payant. De ce fait, la majorité des activités en relation avec les nouvelles technologies de l'information et de la communication ne sont pas accessibles à tous.

Ainsi le manque d'information pour argumenter n'était pas causé par l'inexistence des technologies avancées de communication mais plutôt par la conséquence de facteurs institutionnels ; c'est un problème politique mais aussi culturel qui a toujours existé.

C'est pour ces raisons que nous avons opté pour l'investigation sur le terrain qui consiste à interviewer les personnes responsables d'Internet au Maroc. Egalement, il faut signaler les problèmes rencontrés lors de la recherche des dits personnes, et c en raison de leur faible nombre et de leur surcharge de travail dans ce domaine est en plein expansion.

***2<sup>ème</sup> CHAPITRE :***

***L'ETAT D'INTERNET AU MAROC***

## **2.1. INTRODUCTION D'INTERNET AU MAROC :**

Le monde aujourd'hui, entre dans l'ère de l'information. En effet, on assiste désormais, à l'émergence remarquable de ce qu'on appelle « la Société de l'Information ». « ...La mise en place de cette société de communication annonce un monde où l'information représente la ressource de base des économies et des sociétés... Cette évolution fait de plus en plus appel aux technologies de la connaissance et préfigure un monde où le savoir devient une des clés de la compétitivité des entreprises et des économies ».(7)

Compte tenu du fait que la situation économique du Maroc est caractérisée par une prédominance des activités à faible valeur ajoutée et par un niveau de productivité relativement bas, le Maroc doit orienter ses choix vers l'économie du savoir qui constitue un formidable vecteur de développement, susceptible d'orienter ses activités vers les secteurs porteurs à forte valeur ajoutée. « Il n'y a aucun moyen de survivre si on ne met pas à niveau des standards internationaux de qualités , de développement technologiques, d'éducation et de formation. Partant de la nécessité économique d'ouverture et de compétitivité, le pays a commencé une politique d'investissement dans les nouvelles technologies».(8)

Ainsi, pour répondre à ses besoins, le Maroc a fait appel à différents réseaux de communication tels que le réseau européen « EARN » ou le réseau commercial (MCI par exemple) avant d'opter pour Internet qui englobe la plupart des réseaux et supporte tous les types de communication et d'ordinateurs.

Les facteurs de l'introduction d'Internet au Maroc sont multiples et diversifiés ; entre autres, on trouve la nécessité d'avoir des systèmes de télécommunications qui permettraient de participer au marché global, ensuite, l'obligation d'avoir des

---

7 : Plan quinquennal 1999-2003 : rapport de la Sous-Commission des Technologies de l'Information.

8 : Réunion annuelle organisée par Internet Society : INET'97. MALAISIE, 1997

échanges d'informations à l'intérieur du pays pour être compétitif vis à vis des autres pays, mais aussi en vue de remédier au déséquilibre existant entre les régions du Maroc , notamment entre les zones rurales et les zones urbaines.

La première conférence concernant l'introduction d'Internet au Maroc s'est tenue en 1994 à l'Ecole Mohammedia des Ingénieurs (EMI) à Rabat. Celle-ci a permis aux académiciens marocains de bénéficier d'un seul service : la messagerie électronique.

Le premier nœud Internet, quant à lui, n'a été installé qu'en 1996 par l'Office Nationale des Postes et Télécommunications (ONPT). Ce nœud possède lui-même un serveur donnant toutes les informations sur ses propres services et sur ceux d'Internet. Il permet au public l'accès aux différents services du réseau : E-mail, FTP, Telnet, World Wide Web... Il faut signaler à ce propos que l'infrastructure de télécommunication au Maroc a été sujet d'une modernisation très importante ; en d'autres termes, l'infrastructure était, contrairement aux pays d'Afrique, opérationnelle dès le départ, il suffisait de la moderniser, ce qui avait des répercussions prépondérantes en la faveur de la pénétration d'Internet.

Ainsi, le Maroc est le cent et unième pays connecté à Internet et les adresses web ayant le nom de domaine « .ma » commencent à apparaître. Le premier site privé fut celui de maghrebnet qui est un fournisseur d'accès à Internet. Le site offre des informations multiples sur le Maroc, il est visité par 12.000 internautes par mois.

Dans ce même contexte, i faut noter que depuis le mois de juillet 1996, le Maroc a fait une entrée remarquée dans le cyber-espace mondial. Cette visibilité nouvelle a été favorisée par l'élaboration du site web « Mincom..llaycom » du Ministère de la Communication.(ieu de mots en arabe qui veut dire « de vous

même , pour vous même »). Enrichi et mis à jour régulièrement, le site « Mincom..llaycom », littéralement « de vous même, à vous même », a été conçu et organisé comme une véritable base de données encyclopédique et attrayante richement illustrée et sonorisée. Il est considéré comme un site institutionnel de référence qui permet de visiter d'autres sites sur le Maroc, suivre l'actualité, constater le progrès d'Internet au Maroc et même investir. En outre, il offre la possibilité d'activer un moteur de recherche propre au site.

En somme, au Maroc, bien qu'Internet soit encore à ses débuts, il marque un développement pour le moins remarquable. Les particuliers tout comme les entreprises s'y intéressent de plus en plus. Cela traduit la genèse d'une « culture Internet » au Maroc.

## **2.2. LA CONNEXION :**

Ittissalat Al-Maghrib offre trois possibilités d'accès aux services d'Internet :

- La connexion par le Réseau Téléphonique Commuté (RTC)
- L'accès par Liaison Spécialisée (LS)
- La connexion via MAGHRIPAC (X25)

### **Accès via RTC :**

La connexion à Internet est sur demande. Elle est réalisée par l'intermédiaire du Réseau Téléphonique Commuté. Ce mode de connexion nécessite :

- Un ordinateur ;
- Un modem ;
- Un kit logiciel : - le logiciel de communication qui gère la liaison téléphonique. Ceci est fait grâce au Protocole PPP (Point to Point Protocol) ou à l'aide du protocole SLIP (Serial Line Protocol).

- la pile de logiciel TCP/IP.
- les différentes applications (FTP, WWW, e-mail, Telnet, etc.)

Ce type d'accès téléphonique ne nécessite pas de « router ». Il est dit « intermittent » car l'utilisateur n'est vu sur Internet qu'une fois connecté.

### **Accès (LS) :**

Ce mode de connexion est dit « full-IP » car il offre un accès permanent aux services d'Internet par l'intermédiaire d'une Liaison Spécialisée (LS). Ce type d'accès est utile pour des clients « sites » disposant de :

- un réseau local (LAN)
- un ordinateur
- un router supportant les protocoles IP/HDLC
- un système ERBDB (Emission Réception en Bande De Base)
- un package de logiciel.

### **Accès (X25) :**

Ce mode de connexion offre un accès permanent à tous les services d'Internet et ce, par l'intermédiaire du Réseau Maghripac (X25). Celui-ci est un réseau spécialisé de transmission de données utilisant la technique de la commutation par paquets. Il dessert tout le Royaume en accès direct et indirect, ainsi il favorise la décentralisation de l'activité économique et administrative des opérateurs tant publics que privés.

Maghripac offre un éventail de services : applications conversationnelles ; saisie de données avec transmission différée ; courrier électronique ; accès aux serveurs vidéotex ; transfert de fichiers ; consultations de bases de données ; saisies interactives ; télétraitement par lots ; interconnexion d'ordinateurs pour le



partage des ressources, etc... Il se caractérise également par un ensemble d'atouts tels que sa compatibilité entre équipements informatiques et en débits utilisés (50 à 48000 bit/s) ; sa qualité d'échange de données grâce au protocole de détection et de correction automatique des erreurs et la possibilité d'utiliser un reroutage des communications grâce à la redondance des organes de commutation et des lignes de transmission. En outre, sa tarification est basée essentiellement sur le prix de volume des informations échangées et de la durée des communications, elle est indépendante de la distance et ce pour ne pas défavoriser une région par rapport à une autre.

La connexion à Internet via ce réseau nécessite :

- un ordinateur
- un Modem-router avec carte X25
- un modem ERBDB
- un package de logiciel.

Cependant, il importe de signaler que désormais ce réseau est remplacé par Marnis : le réseau numérique à intégration de services marocain. Celui-ci est l'aboutissement de la numérisation du réseau téléphonique et de l'intégration progressive de fonctions fournies précédemment par des réseaux spécialisés.

En effet, c'est un réseau qui permet d'offrir simultanément ou individuellement, par l'intermédiaire d'une prise unique de raccordement appelée prise multiservice, à la fois le téléphone, la télécopie, le son, l'image et la transmission de données.

Marnis se caractérise par la connexité numérique totale (de bout à bout), la polyvalence de l'accès usager-réseau et la transparence. Outre l'interfonctionnement avec les réseaux existants (RTC, GSM, Maghripac), Marnis offre une réelle disponibilité puisque la télégestion des RNIS permet de faire la maintenance préventive et réduire ainsi le temps d'indisponibilité en cas de dégradation des lignes.

Il se caractérise également par les débits, à la fois rapide et de qualité, qu'il permet pour le transport des données et en transmission d'images et qui arrive jusqu'à 115 kbits en émission comme en réception.

En plus de ces avantages, Marnis offre les services suivants :

- La visioconférence (débits variables selon la qualité requise);
- Le téléenseignement ;
- Le télétravail coopératif ;
- Le transfert de fichiers informatiques ;
- La transmission audio haute qualité ;
- La télécopie haute résolution ;
- L'accès rapide à Internet (le temps de connexion moyen via Marnis est de

Tous ces atouts font de Marnis un moyen incontournable de communication pour les entreprises.

Le package d'accès à Internet via Marnis comprend :

- Un accès de base Marnis avec TNR ;
- Une carte d'accès à Internet plug & play (bus PCI ou ISA) offrant un accès à Internet à 64 ou 128 Kbits/s via Marnis ;
- Un logiciel d'accès à Internet ;
- Un logiciel permettant les fonctionnalités suivantes : fax, répondeur, minitel et des utilitaires (testeur de ligne et de carte, tracteur d'événements des canaux B et D,etc.)
- Un guide d'utilisation complet en langue française.

### 2.3.La tarification (9) :

La tarification marocaine d'Internet rebute les citoyens et les pousse à s'interroger sur l'utilité du lourd investissement qu'implique la connexion sur le web. Un accès par le réseau Maghripac (X25) par exemple coûtait 64500 DH/HT, avec un forfait mensuel de 628.00 DH/HT plus le tarif Maghripac en vigueur et 20000DH/HT par mois pour avoir une boîte Mail. C'est exorbitant. Ittissalat al Maghrib en est consciente et c'est la raison pour laquelle elle a procédé à une nouvelle tarification revue en baisse de 20% et ce, depuis le mois de février 1999. Cette dernière comprend :

- La diminution des frais de location de la ligne louée 64K de 32% ;
- Une nouvelle tarification concernant le frais DNS (Domain Name Server) ;
- La création d'une nouvelle formule concernant l'installation et la configuration des routers.

#### ➤ **Accès par lignes louées : Liaisons spécialisées**

- Débit 64 Kb/s :

La tarification adoptée pour les Liaisons Spécialisées à 64 Kb/s ou plus est basée sur la décomposition suivante :

- Frais d'accès à Internet : 1295100 DH/HT (Modems inclus) ;
- Les frais d'abonnement mensuel des liaisons spécialisées qui correspondent aux tarifs en vigueur des liaisons urbaines ;

L'abonnement au service Internet est arrêté comme suit :

9 : Tarification adoptée par Ittissalat Al Maghrib

Source : <http://www.iam.net.ma>

DEBIT DE LA LS	ABONNEMNT MENSUEL AUX SERVICES INTERNET
64 Kb/s	9.524,00 DH/HT
128 Kb/s	14.286,00 DH/HT
256 Kb/s	23.810,00 DH/HT
512 Kb/s	42.858,00 DH/HT
2 Mb/s	141.848,00 DH/HT

- Coût local des LS :

➤ Le tarif en vigueur pour les liaisons spécialisées urbaines est de 2524 DH/HT.

- Frais routers :

IAM propose cette nouvelle formule jugée très souple, elle consiste en la location d'un router au prix de 700Dh/mois (HT), avec des frais d'installation et de configuration au prix de 6000 Dh/HT.

➤ Tarifs du package d'accès à Internet via Marnis :

Frais d'installation (avec package complet) : 2140 Dh/HT

Frais d'abonnement mensuel :           Frais d'abonnement mensuel du service  
d'accès à Internet par Marnis en  
vigueur

Tarifs des communication par canal B :           Tarifs de communication  
téléphonique en vigueur

➤ **Accès permanent par le Réseau Téléphonique ou MARNIS :**

Frais d'accès :                           201 DH/HT

Abonnement par jour :               200DH/HT (Accès illimité)

Coût de la communication : Tarif d'une communication locale

- Accès provisoire par le Réseau Téléphonique ou MARNIS :Durée  
Maximum = 10 jours

Frais d'accès : 201DH/HT

Abonnement par jour : 100DH/HT (Accès illimité)

Coût de la communication : Tarif d'une communication locale

- Prestations annexes :

- Accès provisoire :

Frais d'accès LS : 4075 DH/HT

Abonnement LS : Calculé au prorata des jours  
d'utilisation

- Coûts du Router :

Frais d'installation : 6000DH/HT

Frais d'abonnement mensuel : 700DH/H

- DNS primaire : à la charge de l'abonné

- Frais du DNS secondaire :

Frais d'accès : 1000 DH/HT

Abonnement : 500DH/HT/an

- Adresse IP annuelle : 100DH/HT

- Hébergement Web : 1000 DH/HT pour 5 Mega-octet/mois  
500DH/HT le Mo supplémentaire

- Développement : 400DH/HT la page simple  
1000 DH/HT la page complexe

- Mise à jour de la page : 400DH/HT la page simple

1000 DH/HT la page complexe

Le coût de la communication téléphonique dépendra du nombre d'heures de connexion. Le numéro national a été supprimé depuis février 1998. Ce dernier permettait aux utilisateurs, là où ils se trouvent au Maroc, l'accès au réseau Internet à raison de 0,8 DH/2 minutes ou 24DH/heure.

La nouvelle tarification adoptée est la suivante :

<b>Distance</b>	<b>Tarif</b>
Local	0.80DH pour 3 minutes (16DH/heurs)
Jusqu'à 35 Km.	0.80DH pour 2 minutes (24DH/heurs)
Entre 35 et 100Km.	0.80DH pour 0.45 minutes (107DH/heurs)
Plus de 100Km.	0.80DH pour 0.3 minutes (160DH/heurs)

Grâce à ces nouveaux tarifs, les cybercafés commencent à se multiplier, on peut naviguer sur le web pour la somme de 10 à 30 DH l'heure.

## **2.4. LES SERVICES OFFERTS :**

Conscient de son rôle prépondérant dans la société de l'information, l'Office National des Postes et Télécommunications (ONPT) offre tous les services Internet grâce à la mise en place du Nœud Maroc qui, lui-même, possède un serveur donnant toutes les informations sur ses propres services et sur ceux d'Internet.

- **Le World Wide Web :**

Le Web, le WWW, le W3 ou la toile en langage canadien est l'application la plus médiatisée d'Internet au Maroc, celle qui correspond à l'idée de la bibliothèque virtuelle mondiale. Le repérage de l'information recherchée au sein de cette gigantesque toile n'est plus une tâche facile vu la croissance vertigineuse de son contenu. Pour cela, plusieurs moteurs de recherche ont été créés, ils renvoient directement à l'URL ou l'adresse voulue.

Au Maroc, il existe quatre moteurs de recherche : Menara, Proxima, Marweb et Koutoubia.

- **Les News :**

Il s'agit de forums de discussions thématiques qui se font et se défont selon l'actualité. Tous les sujets peuvent y être abordés, c'est une véritable mine de renseignements interactifs véhiculés par le réseau Usenet.

Les news groupes peuvent être mondiaux ou nationaux.

A l'instar des pays s'intéressant à Internet, le Maroc a déjà tenté l'élaboration de ces groupes grâce au Ministère de la Communication, IAM et l'association marocaine d'Internet qui viennent de lancer leurs propres news groupes.

- **Cebs :**



Le Maroc offre à ses internautes la possibilité d'accéder aux 5000 serveurs Gopher.

Le système se présente comme une hiérarchie de menus permettant d'accéder à l'information. Les menus et les titres Gopher renvoient à d'autres serveurs créant ainsi un réseau mondial appelé Gopherspace dont les informations sont de différents formats (image, son et texte) et les services sont diversifiés (index de serveurs, connexion Telnet, accès aux services externes comme Wais, Archie, X 500...)

- **Wais :**

Acronyme de Wide Area Information Search , il maintient de grandes bases de données et d'informations avec une grande capacité de recherche par texte et par mot clé. C'est un moteur très puissant mais peu utilisé par l'internaute marocain à l'exception des chercheurs et des personnes dont le champs d'activité repose essentiellement sur Internet.

- **FTP :**

Le File Transfer Protocol permet de transférer des fichiers entre un site local et un site distant selon un programme appelé également FTP. Les fichiers transmis peuvent être des documents composés de textes, son, images fixes et animées ou encore des logiciels.

- **La messagerie électronique :**

L'E-mail, ou le courriel selon les québécois, est l'application la plus utilisée au Maroc comme partout dans le monde. Il permet d'envoyer et de recevoir des messages textuels dans des boîtes aux lettres électroniques. Ce service commence à remplacer le fax puisqu'il permet d'attacher des fichiers, de rediriger le mail vers un groupe de personnes à la fois et même de réacheminer le mail qu'on reçoit vers une autre adresse électronique.

La communication par ce biais est rapide, elle laisse des traces écrites ce qui facilite la conservation et l'archivage.

- **Telnet :**

Il désigne à la fois le nom du protocole et de l'application, il permet à un utilisateur de se connecter sur une machine distante via le réseau. La machine peut être dans le même réseau local ou située dans un autre réseau.

- **IRC :**

Internet Relay Chat est une application qui permet de dialoguer en temps réel avec n'importe quelle personne au monde. C'est un moyen de distraction plus que d'information. Il s'est répandu considérablement au Maroc à tel point qu'il inquiète les responsables ; « la majorité de la clientèle abuse du bavardage (IRC) au détriment des autres applications » affirme le gérant de [C@s@net](#) (10).

Dans ce même contexte, il importe de signaler qu'une société marocaine a créé récemment un logiciel de « chat » en arabe ; le JIChat. Ce dernier offre la possibilité de communiquer en utilisant les caractères arabes. il inclut des fonctions d'émission et de réception de fichiers et la connexion à plus de 500 serveurs dans le monde. Il permet également de créer des groupes de « chat » privés avec un accès par mot de passe.

---

10: Casanet : fournisseur d'accès situé à la ville de Casablanca, la capitale économique du Maroc.

## **2.5. L'INFRASTRUCTURE D'INTERNET AU MAROC :**

L'implantation d'Internet au Maroc repose essentiellement sur les infrastructures dont bénéficie le pays. Celles-ci ont été sujet de plusieurs débats surtout ces dernières années.

En effet, un effort important a été réalisé, dans le cadre du contrat programme 1993-1997, pour étendre et moderniser le réseau des télécommunications, développer les télécommunications rurales ainsi qu'une large gamme de nouveaux services tels que les transmissions de données et les services cellulaires.

C'est ainsi que la commutation est passée de 293.000 lignes en fin 1987 à 1.600.000 lignes en 1998, tandis que le nombre de lignes en service est passé de 2660 à 1.400.000 lignes au cours de la même période. Accompagnant ce développement, la capacité du réseau de transmission est passée de 4000 à 470.000 circuits, utilisant principalement la technologie des fibres optiques (plus de 4000 km de fibre optique à haut débit ont été installés ces dernières années). Au cours de la même période, le délai moyen de raccordement est passé de 80 mois à un mois (y compris le rural).

A la veille du plan quinquennal 1999-2003, le réseau public de télécommunications compte 1.4 Millions de lignes principales soit une densité moyenne (nombre de lignes principales par 100 habitants) de 5.07% ce qui donne, compte tenu des populations urbaines et rurales en 1998, une densité urbaine de 8.95% et une densité rurale de 0.55%. En effet, on dénombre 70.000 lignes téléphoniques principales desservant 1827 localités incluant l'ensemble des chefs-lieux des communes.

L'effort a porté également sur le développement des télécommunications rurales . Le nombre de communes rurales automatisées est passé de 65 à 1174 représentant 90.5% des 1298 communes rurales.

En outre, et grâce à l'utilisation des fibres optiques (norme SDH : Hiérarchie Numérique Sychrone), la numérisation quasi totale des systèmes de transmission et de commutation et la mise en place de nouveaux réseaux (GSM, radiomessagerie, Maghripac, MARNIS), la qualité et la fiabilité des services offerts se sont beaucoup améliorées.

D'autre part, le marché informatique a connu à partir de 1991 un décollage résultant d'un côté, de la baisse des prix des produits et de l'autre côté, de la réduction des droits d'importation qui sont passés au premier janvier 1996, à 17,5% au lieu de 42,5% auparavant. Le parc des ordinateurs personnels est estimé aujourd'hui à 200.000 unités, ce qui représente une pénétration de 0.7%.  
(11)

Internet, introduit en novembre 1995, connaît une croissance soutenue grâce au développement des infrastructures en télécommunication. En effet, le Maroc est lié au réseau mondial Internet via plusieurs liaisons avec une capacité totale de 896 Kbit/s. Le service de transmission de données Maghripac desservait, fin 1996, quelques 1.144 abonnés.

En ce qui concerne la Bande Passante, cinq types sont proposés aux providers allant de 64 Kb/s à 2Mb/s. La différence réside dans la rapidité de connexion ainsi que les coûts d'abonnement qu'offre le système ; « plus c'est rapide, plus c'est cher ».

Désormais, on compte 50.000 utilisateurs dont 25.000 abonnés via le réseau téléphonique commuté (RTC), 500 sites web avec un nom de domaine «ma», 81 fournisseurs d'accès totalisant 99 points de présence à travers le pays.

---

11 : Plan quinquennal 1999-2003, rapport de la Sous-Commission des Technologies de l'Information.

Tableau n°4 : Evolution des télécommunications au Maroc

<b>MAROC</b>	<b>1990</b>	<b>1995</b>	<b>2000</b>
<b>Equipement télécoms</b>			
Lignes principales ('000)	403	1 157,5	2400
Lignes principales/100 hab.	1,7	4,3	8
% de lignes résidentielles	77,9	77,7	
Publiphones	1 369	17 970	
Publiphone/1000 hab.	0,06	0,67	
Taux de numérisation (%)	70,1	95	
Télécopieurs	nd (12)	nd	
Abonnés au radiotéléphone	904	29 511	121234
<b>Qualité du service</b>			
Liste d'attente ('000)	192,7	93,3	43,6
Liste d'attente (ans)	1,28	0,62	0,16
<b>Trafic et tarifs</b>			
Trafic national (appels, en millions)	1 399,0	Nd	
Trafic international (min. en millions)	84,95	129,72	191,23
Taxe de raccordement (\$)	nd	39,81	
Taxe mensuelle (\$)	nd	5,85	
Communication locale(3 min/jour)	nd	0,09	
<b>Indicateurs financiers</b>			
Revenus de télécommunications (en millions de \$)	337,9	659,4	
en % du PIB	1,31	2,07	
Investissement (en millions de \$)	245,6	312,4	
% des revenus	72,7	47,4	
Employés	8 317	13 965	
<b>Technologies de l'information</b>			
Connexions (X25 & Frame Relay)	-	980	
Serveurs Internet	-	234	

*Source : Union Internationale des Télécommunications, Données historiques ; IDATE, projection 2000*

12 : nd : Non déterminé

En juillet 1999, l'opérateur national des télécommunications Ittissalat Al Maghrib a entrepris une nouvelle opération dans le but de promouvoir l'infrastructure d'Internet au Maroc, et qui consiste en l'extension de la capacité de son réseau Internet en mettant en service une nouvelle liaison internationale capable d'acheminer un trafic de 4 Mégabit/seconde, soit une augmentation de l'ordre de 40% de la capacité globale du réseau marocain qui devient ainsi de 13 Mégabit/seconde.

Une telle initiative, explique la Division Multimédia d'IAM, sera bénéfique à tout le monde, à commencer par IAM qui pourra de ce fait, élargir son portefeuille clientèle pour Internet mais également aux fournisseurs d'accès privés et aux utilisateurs évidemment qui auront moins de tracas et de temps perdu aussi bien pour la connexion que pour le téléchargement de plusieurs pages web. Ce processus passe par l'acquisition de lignes téléphoniques internationales qui reviennent généralement très chères. Pour autant, cette extension ne sera pas la dernière, vu que chaque fois que le nombre d'utilisateurs augmente, et donc la densité du trafic, se créent d'énormes problèmes notamment l'encombrement des lignes ce qui nécessite d'autres extensions.

L'évolution de l'offre et de la demande d'Internet via le réseau téléphonique commuté peut être perçue dans la représentation suivante :

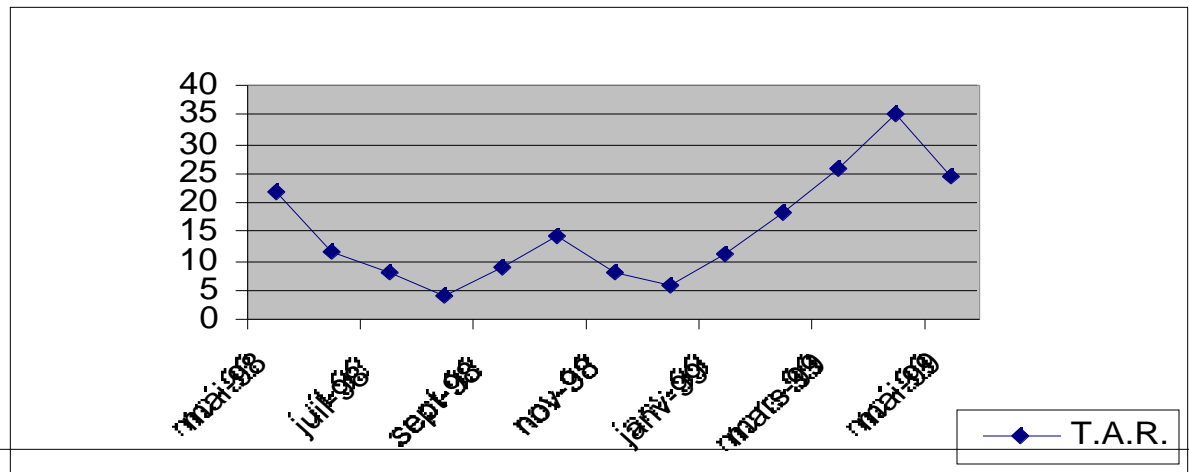
	Mai-98	Juin-98	Juil-98	Août-98	Sept-98	Oct-98	Nov-98	Déc-98	Janv-99	Févr-99	Mars-99	Avril-99	Mai-99
D.E.	253	278	300	312	337	379	412	438	482	560	692	912	1054
N.A.R.	253	278	300	312	337	379	412	438	482	560	692	912	1054
P.A.R.	213	238	257	267	291	332	358	379	421	497	626	846	1051
T.A.R. %	21.71	11.74	7.98	3.89	8.99	14.09	7.83	5.87	11.08	18.05	25.96	35.14	24.23

**D.E.** : Demandes Exprimées cumulées

**P.A.R.** : Parc Abonné Réel

**N.A.R.** : Nombre Accès Réalisée cumulés

**T.A.R.** : Taux d'Accroissement du P.A.R.



*Source : Ittissalat AL Maghrib*

Quant à l'offre et la demande d'Internet via liaison louée, elle se présente comme suit :

	Mai-98	Juin-98	Juil-98	Août-98	Sept-98	Oct-98	Nov-98	Déc-98	Janv-99	Févr-99	Mars-99	Avril-99	Mai-99
D.E.	140	163	160	168	175	187	197	210	219	231	241	259	269
N.A.R.	127	143	148	152	158	169	177	186	195	209	223	239	245
P.A.R.	123	136	140	143	149	160	166	173	181	193	202	216	220
T.A.R. %	6.03	10.57	2.94	2.14	4.20	7.38	3.75	4.22	4.62	6.63	4.66	6.93	1.85

**D.E.** : Demandes Exprimées cumulées

**P.A.R.** : Parc Abonné Réel

**N.A.R.** : Nombre Accès Réalisée cumulés

**T.A.R.** : Taux d'Accroissement du P.A.R.

*Source : Ittissalat AL Maghrib*

## 2.6. LES RESSOURCES INTERNET AU MAROC :

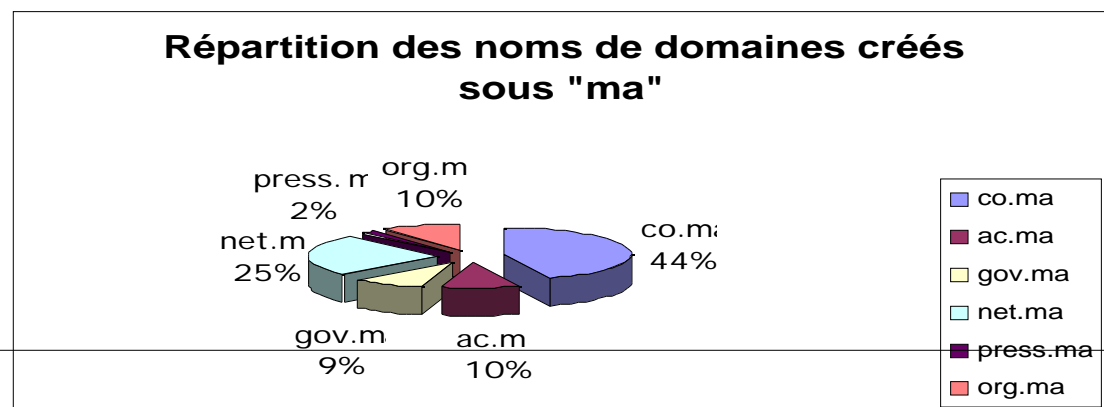
Le 29 mars 1998, lors de la journée « portes ouvertes » sur l'utilisation du web au profit des journalistes marocains, le Ministre de la Communication M. MESSARI a affirmé que l'exploitation du réseau Internet au Maroc progresse lentement. Cependant, elle n'est plus confinée aux seules villes de Rabat et Casablanca puisque différentes régions du pays peuvent désormais y accéder.

En effet, actuellement on dénombre 40.000 internautes, 500 sites web ayant comme nom de Domaine « .ma » et 73 fournisseurs d'accès à Internet dispersés dans plusieurs villes du Royaume.

Le Domaine Maroc comprend :

- les Organismes Académiques, d'Education, les Ecoles et Universités sous l'extension « ac.ma »
- les Organisations Commerciales : « co.ma »
- les organisations gouvernementales, les Ministères et les Administrations : « gov.ma »
- les Fournisseurs d'accès, de services et les cybercafés : « net.ma »
- les organismes à but non lucratif : « org.ma »
- les organismes de presse : « press.ma »

Ces domaines sont répartis comme suit :



**Grphe 2:** Répartition des noms de domaines créés sous « ma »



Toutes les adresses des sites marocains sont répertoriées dans un guide édité en 1998 par le Ministère de la Communication. C'est un outil d'une grande importance pour les professionnels, chercheurs, étudiants et tous les utilisateurs d'Internet. Il est structuré en une vingtaine de chapitres qui constituent autant de secteurs classés par ordre alphabétique : arts, associations, banques, enseignement, fournisseurs d'accès à Internet, hôtels, ministères, moteurs de recherche, partis politiques, presse et médias, etc.

Il existe un autre guide sous forme manuelle, publié dans la même année par M. Said EL OMARI et qui s'intitule « Le Maroc sur Internet ». Dans cet ouvrage de 296 pages, l'utilisateur trouvera quelques notions de base sur l'univers Internet, ses techniques et son jargon. L'auteur a également fourni des conseils sur la navigation, la création d'une page sur le web ainsi que les adresses des serveurs, providers et les différents sites marocains.

Mis à part ces deux éditions marocaines, c'est l'ambassade de France au Maroc qui s'est chargée, depuis l'introduction du premier nœud Internet, de répertorier les ressources du réseau au Maroc. (Voir en annexe la liste des ressources Internet telle que fournie par le Service Culturel, Scientifique et de Coopération de l'ambassade.)

- Les fournisseurs d'accès :

Maghreb Net, MTDS, L&L Technologies, Casanet, Azure Net, Acdim, et autres. Les fournisseurs d'accès à Internet au Maroc sont au nombre de 81 implantés notamment à Casablanca et à Rabat.

Le premier prestataire de services Internet à recevoir l'agrément définitif de l'Office National des Postes et Télécommunications (l'ONPT) est le Morocco Trade and Development Services (MTDS) qui, depuis son inauguration en 1993, a servi comme pionnier dans le domaine de la connectivité, initialement comme le premier représentant pour la messagerie électronique sur le continent africain, et

dernièrement comme l'un des prestataires principaux des services d'Internet en Afrique du Nord.

Pendant la préparation de l'introduction d'Internet au Maroc, MTDS a aidé l'ONPT à établir des critères opérationnels pour les prestataires de services Internet (PSI), il a initié en janvier 1994 les services de messagerie électronique au Maroc en collaboration avec l'infrastructure des télécommunications à commutation par paquets (X25) Maghripac. En novembre 1995, il s'est joint à l'Office National des Postes et Télécommunications au Deuxième Congrès Annuel de Réseau et Télécom pour l'organisation des démonstrations Internet.

L'opérateur national (l'ONPT) a donné naissance en février 1998 à Ittissalat Al Maghrib. C'est une société anonyme, chargée d'établir et d'exploiter les réseaux publics de télécommunications.

Depuis sa création, IAM n'a pas cessé de développer son réseau de services au profit de sa clientèle en lançant un éventail de nouveaux produits :

- Insijam : Baptisé « Girafe » en France, ce système permet de maîtriser la gestion commerciale, technique et financière des abonnés.
- Marnis : le Réseau Marocain à Intégration de Services.
- Rakkas : C'est un Service de radiomessagerie, il permet de recevoir sur un récepteur de poche « Rakkas », dans la zone de couverture, des messages bips, numériques ou alphanumériques. Rakkas est opérationnel à partir d'un poste téléphonique fixe ou mobile ou à partir d'un micro-ordinateur.
- Le réseau des réseaux Internet, les services mobiles et la visioconférence.

Détaillant et grossiste, Ittissalat Al Maghrib a choisi en matière d'Internet, et dès le départ, de s'associer avec le secteur privé. Ce système repose sur l'attribution d'agrément au profit de sociétés privées postulant pour offrir la prestation de service Internet, et ce, après avoir eu l'autorisation de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications. Toutefois, ces providers lui

reprochent son incompétitivité au niveau de la bande passante (BP) comparativement à l'évolution de la demande sur le net.

Aussi, la baisse des tarifs d'accès à Internet de 20% depuis février 1999, a suscité des remous parmi les fournisseurs d'accès. Elle est considérée par certains comme de la concurrence « déloyale », principalement par ceux qui firent leurs revenus uniquement de la commercialisation de l'accès à Internet. Ils estiment que « la situation de « monopole » exercée par IAM explique dans une large mesure, « la stagnation » de son développement ». (13)

En revanche, et même si le développement d'Internet s'avère lent, il n'en est pas de même de l'offre faite par les providers. Celle-ci est en évolution rapide en quantité et en qualité.

- Les cyberespaces :

La vague numérique n'a pas tardé à déferler sur le Maroc, qui a donné naissance au premier cyberespace en mars 1996, nommé 04 Multimédia à Marrakech quelques mois après l'introduction d'Internet au Maroc.

Actuellement, il existe vingt trois cyberespaces dont 60% sont concentrés sur Rabat et Casablanca. La multiplication de ces lieux publics d'accès tend à favoriser la démocratisation du numérique. Ils offrent parallèlement à la navigation sur le web et la consultation du courrier électronique, un package de services : la formation et l'initiation aux principales applications du net, la conception de pages web, la consultation de CD-Rom de culture, de loisirs et de jeux. En plus de cet avantage majeur, l'abonnement au cyberespace revient sensiblement moins cher que la connexion à domicile. Ajoutons à ceci la qualité des services surtout en matière de rapidité de navigation grâce à la liaison spécialisée de 64 kilobits/seconde.

---

13 : Déclaration du président de l'Association des Utilisateurs d'Internet au Maroc pour l'Economiste 04 avril 1998.

- Les associations d'Internet :

Vu que le Maroc vient d'entrer dans l'ère d'Internet, les associations œuvrant dans ce domaine sont peu nombreuses., mais elles existent quand même.

- **MISOC** : Moroccan Internet Society est une association à but non lucratif qui a été créée en novembre 1995, quelques jours avant la connexion du Maroc au réseau Internet. Elle est la consécration d'un travail de deux années, ce travail s'est traduit par l'organisation de deux grandes manifestations à l'échelle nationale. Il s'agit des « Premières Journées Internet au Maroc » organisées au mois de novembre 1994 et des « Deuxièmes Journées Internet au Maroc » en novembre 1995. Ces journées ont permis de présenter de manière pratique à l'utilisateur marocain les techniques d'Internet.

L'association a pour objectif de :

- mettre en place et coordonner les opérations de sensibilisation et d'information sur Internet à l'échelon national ;
- associer tous les acteurs impliqués dans le processus d'exploitation de l'information via Internet, qu'ils soient producteurs d'information, diffuseurs, formateurs, techniciens ou spécialistes des télécommunications ;
- Organiser régulièrement des sessions de formation pour tous les niveaux : du simple utilisateur au gestionnaire de réseau ;
- Promouvoir et aider à la mise en place de sites de diffusion d'information marocains ;
- Promouvoir et aider à la mise en place de forums de discussions spécifiques aux préoccupations des utilisateurs au Maroc ;
- Etablir des relations privilégiées avec les opérateurs télécoms au Maroc pour faciliter l'accès aux ressources de communication.

Tout ceci dans un but purement scientifique et académique de manière à aider aussi efficacement que possible l'ensemble des utilisateurs d'Internet au Maroc.

Par ailleurs, MISOC a essayé, depuis sa création, de réaliser ses objectifs en entreprenant des actions de sensibilisation qui se traduisent par la présentation de l'outil Internet, les démonstrations des services Internet et l'organisation des ateliers de formation au profit de plusieurs administrations, Ecoles et Universités, Associations et Entreprises. Elle tâche également à assurer la continuité et le suivi des journées organisées chaque année pour la promotion d'Internet au pays.

Sur le plan international, MISOC a tissé des relations avec l'Association Internationale d'Internet (ISOC), celle-ci a reconnu officiellement MISOC comme représentant du Maroc et ce, une année après sa création. Les adhérents à MISOC sont considérés automatiquement comme membres d'ISOC et reçoivent mensuellement le magazine international « On the Internet » publié par ISOC. Cette relation a permis également de bénéficier des tarifs préférentiels aux conférences, séminaires, workshops organisés par ISOC et d'avoir accès aux recherches et données relatives à Internet. Ainsi, MISOC reçoit des bourses de l'Association Internationale d'Internet pour assister à la conférence annuelle INET organisée par cette dernière.

- **ALIM** : Association Linux et Internet au Maroc a vu le jour en mars 1999. L'idée a été évoquée lors de la réunion d'un certain nombre d'internautes sur le serveur de groupe de discussion sur Internet d'Ittissalat Al Maghrib, elle n'a pas percé immédiatement mais a réussi à s'imposer quelques mois après.

L'association s'est fixée trois objectifs dont le premier est de faire découvrir l'utilisation d'Internet ainsi qu'organiser des activités associatives liées à ce réseau telles que les conférences et les ateliers de formation.

Dans cette perspective, ALIM se penche sur le problème de sécurité sur Internet, le but à terme étant de pouvoir diagnostiquer la sécurité des systèmes informatiques des associés et des organismes publics ou privés qui en expriment la demande. Ce pôle ambitionne également de développer des outils de diagnostic et de fournir un label de sécurité. Les deux autres objectifs d'ALIM peuvent se

résumer en la promotion de la philosophie des logiciels à source ouverte (Open Source Software) d'une part, et la diffusion des technologies liées au système d'exploitation Linux d'autre part.

- **L'APEBI** : Créée en mai 1989, l'Association des Professionnels des Technologies de l'Information a fait suite à la création de l'Association des Professionnels de la Mécanographie aux années 70, et celle des Professionnels de l'Equipement de Bureau et de l'Informatique aux années 80 <sup>(14)</sup>. Désormais, elle compte 88 sociétés adhérentes dont l'objectif commun consiste en l'instauration d'une culture multimédia ainsi que la promotion des produits de hautes technologies au Maroc.

Afin de réaliser ces objectifs, l'association organise plusieurs manifestations dont le but est d'élargir et faire développer les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication au Maroc. Elle effectue également des études de marchés permettant la définition des besoins de l'utilisateur marocain, en vue de corrélérer les compétences des entreprises et les attentes du marché.

Aussi, L'APEBI joue-t-elle un rôle d'interlocuteur du secteur auprès des Pouvoirs Publics, son but étant de rendre l'information accessible au plus grand nombre d'utilisateurs.

- Les moteurs de recherche :

Le Maroc dispose de quatremoteurs de recherche qui sont : Proxima, Marweb, Koutoubia et Menara. Ce dernier met à la disposition des internautes :

- l'index des sites web marocains ;
- l'index des adresses électroniques des marocains dans le monde ;
- des annonces, ventes, achats, rencontres, opportunités d'affaires, etc ;
- les pages jaunes des sociétés marocaines ;
- des offres d'emploi.

Menara a été conçu par Casanet, laquelle est une société de service informatique dans les réseaux de télécommunication et les services Internet. Casanet est la première à avoir réalisé un moteur de recherche marocain : Menara, dont l'index multiservice des marocains a été sélectionné comme la meilleure réalisation du continent africain lors de l'étude d'audience des sites fran-

cophones à l'échelon européen par l'Observatoire Européen des Technologies et de Communication (OTEC), qui avait lieu à Genève en septembre 1998.

Depuis, les efforts des marocains dans le domaine Internet vont bon train, créativité et concurrence sont de mise.

## 2.7. LES UTILISATEURS D'INTERNET AU MAROC :

De par le monde, Internet suscite un grand engouement et génère un bouleversement économique comparable à la révolution industrielle.

Au Maroc, depuis la première connexion à Internet en novembre 1996, l'utilisation du réseau a connu un progrès constant, par le nombre d'utilisateurs (50.000) et la présence des sites marocains sur la toile (524 actuellement). (15) Cependant, les entreprises marocaines ne semblent pas « emballées » par le phénomène.

En effet, après trois ans d'existence au Maroc, Internet n'a pas encore réellement percé dans les entreprises. La preuve en est qu'à l'heure actuelle Ittissalat Al Maghrib recense 36% des établissements connectés dont 88% seulement utilisent Internet dans le cadre de leurs activités, 34% ont un site web et 46% n'en disposent pas. De ces dernières, seules 6% sont intéressées d'en avoir un. Le bilan est peu enthousiasmant et les chiffres sont insignifiants au regard de ce qui se passe en Europe par exemple.

Trop cher, inutile ou même inintéressant à cause des problèmes de lignes téléphoniques, Internet suscite encore la méfiance des sociétés nationales, du moins celles qui travaillent sur le marché local, celles qui exportent n'ont plus de doute quant à la nécessité commerciale et économique d'être sur le Net. De ce fait, à part les banques, les assurances et les multinationales, les entreprises hésitent encore à entrer de plein pied dans le cybermonde. Pour la majorité d'entre elles, la principale barrière demeure les prix élevés. Ils les rebutent et les poussent à s'interroger sur le lourd investissement qu'implique la connexion. Pour elles, Internet est bel et bien utile ; elles sont conscientes de son rôle primordial notamment comme outil d'information et de prospection commerciale et technique, et qui aide à créer une forte interaction avec leurs partenaires et pour développer leurs stratégies marketing, commerciale, de communication et de veille, mais faute



de moyens, elles ne peuvent s'offrir ce luxe. On, trouve également des entreprises qui ne croient pas au culte Internet ; elles voient en lui un simple phénomène de mode et de prestige.

En somme, Les entreprises marocaines, à l'aube du troisième millénaire, ne sont pas encore branchées par le web ce qui est désolant car Internet est désormais considéré comme un instrument de travail à part entière, c'est une priorité pour permettre aux sociétés de s'engager dans une nouvelle économie, d'accroître la productivité des activités existantes et d'en créer de nouvelles. (15)

Il faudrait donc, optimiser l'utilisation de cet outil en assoyant une culture Internet dans l'entreprise et en mettant en place une véritable stratégie allant de pair avec la nouvelle orientation. « Une simple connexion ne suffit pas. Encore faut-il que l'utilisation justifie l'investissement» (17). Ceci est primordial parce que «les enjeux majeurs d'Internet se situent dans l'entreprise, non pas que l'usage individuel soit sans importance, mais les comportements individuels évoluent lentement et Internet n'est pas encore vital pour le citoyen ou le consommateur. Il le devient, par contre, rapidement pour l'entreprise». (18)

Mais ceci n'empêche pas d'étudier le comportement de l'internaute, tout en essayant de cerner son profil car l'évolution de « la pratique cybernétique » incite à le faire.

Au Maroc, l'étude a démarré en janvier 1999 par le cabinet d'étude IEC Marketing en partenariat avec l'agence conseil en communication virtuelle Linkweb system. L'enquête est réalisée en ligne. L'objectif principal est d'approcher la population d'internautes pour soupeser son comportement de navigation. Il s'agit

---

16 : PAQUEL Norbet. *L'Explosion du multimédia et des réseaux: choix et maîtrise des outils*. Paris: les Editions d'Organisation , 1995. p.5

17 : « Internet et l'entreprise nationale ». *Le journal*, du 23 au 29 janvier 1999

18 : Kaplan Daniel. *Internet : les enjeux pour la France* . Rapport. Paris : Edition l'Aftel, 1998

également d'évaluer le degré d'implication du marocain moyen dans ce type de technologie ainsi que la fréquence d'utilisation de l'informatique en réseau, et de là, fournir un « important capital informationnel » sur l'internaute aux intéressés, notamment les entreprises qui ont besoins de données concernant les attentes de leurs clients et les nouvelles tendances des marchés. L'enquête met l'accent sur l'identité de l'internaute, son potentiel commercial et sa prédisposition à intégrer tous les changements qui gravitent autour des nouvelles technologies.

Les résultats de l'enquête ont montré une présence masculine de 78% de l'échantillon global, mais ce n'est pas une spécificité marocaine puisque, même en France, seules 20% de femmes constituent la cyberpopulation selon l'enquête de France Télécom en 1998. En outre, 30% des internautes sont des jeunes d'une tranche d'âge de 20 à 24 ans, mais Internet n'est pas l'apanage des jeunes car 60% des interviewés ont plus de 25 ans. Ce seuil symbolise le passage à la vie professionnelle. En effet, l'échantillon est majoritairement formé de personnes actives.

A ce propos, il faudrait signaler qu'Internet est utilisé surtout par les cadres et chefs d'entreprises. Résultat à corrélérer avec le fait que 65% des internautes questionnés disposent de leurs propres ordinateurs ; « l'aisance matérielle » compte beaucoup car les prix au Maroc ne sont pas à la portée de tout le monde.

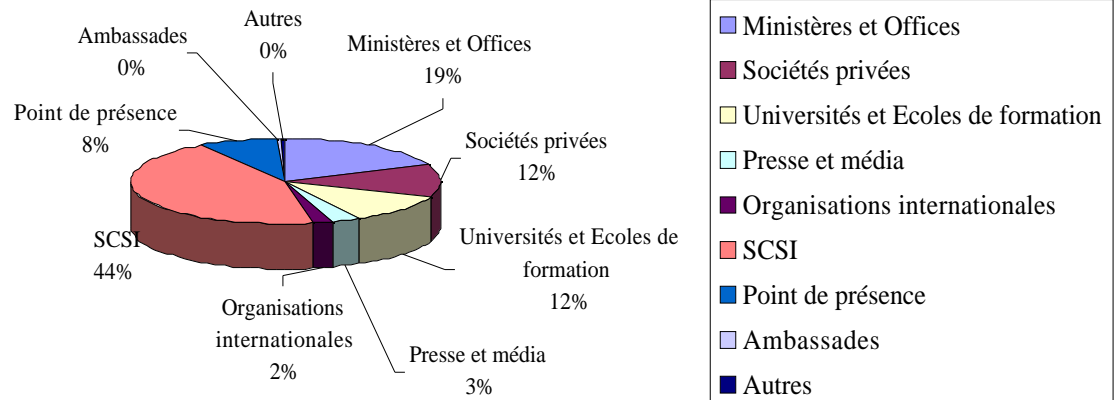
En terme de secteur, celui de l'informatique et des télécommunications représente le plus grand taux de pénétration, suivi du secteur financier puis de l'administration et des collectivités locales. Cependant, la présence de certains domaines censés être à la pointe des nouvelles technologies tels que la presse, l'édition et la communication est manifestement faible.<sup>(19)</sup>

En somme, les utilisateurs d'Internet au Maroc sont répartis comme suit:

---

19 : Voir en annexe la liste des adresses de tous les sites marocains classées selon par secteur d'activité

## Répartition des utilisateurs d'Internet au Maroc



## 2.8. LES DOMAINES D'APPLICATION :

Le réseau Internet possède de nombreux atouts qui en font le pivot des développements à venir pour la diffusion de l'information.

Créé à l'origine pour les militaires et scientifiques, le réseau mondial d'ordinateurs n'a cessé de s'élargir pour devenir le premier maillon de « l'Autoroute de l'Information ».

Son intégration au Maroc se trouve désormais au centre des préoccupations politiques, économiques, sociales et culturelles car le phénomène touche à tous les aspects de la vie collective. De ce fait, ses domaines d'applications sont innombrables ; par la connexion des serveurs d'informations déjà existants, banques de données scientifiques, juridiques, économiques et surtout l'arrivée de nouveaux acteurs comme les musées et les bibliothèques, le monde d'Internet s'enrichit chaque jour de nouvelles informations.

Il est devenu d'ores et déjà le laboratoire ou le terrain d'expérimentation, en vrai grandeur, des nouveaux services du cybermonde : Intranet, cybercommerce, télébanque, télétravail, téléservices publics...

### 2.4.1. L'économie :

« La révolution d'Internet bouscule nos modes de pensée ainsi que nos traditions juridiques et administratives. Elle modifie les règles de la compétition et crée une situation d'incertitude, aux évolutions largement imprévisibles, mettant en cause le cadre intellectuel et les méthodes habituelles d'action de l'Etat ». (20)

Au cœur de ces transformations, une nouvelle branche de l'économie appa-

---

20 : *Commerce électronique : une nouvelle donnée pour les consommateurs, les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics*. Rapport du Groupe de travail présidé par Francis LORENTZ.

raît. Elle traite de l'intégration et de l'usage d'Internet dans le secteur économique en général et dans l'entreprise en particulier.

En effet, aux trois modes de distribution classiques (direct, de détail ou de gros), un quatrième mode vient de s'ajouter : le commerce électronique. En fait, il ne s'agit pas en soi d'un phénomène nouveau puisque les échanges électroniques, notamment grâce aux échanges informatisés de données (EDI), se sont largement développés au cours des dix dernières années. On assiste toutefois, aujourd'hui, à une expansion accélérée et une évolution radicale du commerce électronique sous l'impulsion de la croissance d'Internet.

Le Commerce électronique peut être sommairement défini comme étant « toute forme de transaction commerciale dans laquelle les parties concernées interagissent électroniquement plutôt que par échange physique ou contact direct ». Toutefois, le terme peut s'étendre à plusieurs activités allant de la publicité et de l'échange d'informations, jusqu'au paiement électronique et le service après vente. (21)

Le commerce électronique offre plusieurs avantages par rapport au commerce traditionnel. En effet, au niveau des échanges entre entreprises, il a déjà fait ses preuves en terme d'efficacité et de gain de productivité. Quant aux relations avec les clients, il recèle autant d'opportunités pour les entreprises que de bénéfices pour les clients ; car en adoptant le commerce électronique l'entreprise, quelle que soit sa taille, peut conquérir de nouvelles parts de marché, améliorer la qualité de ses produits et services, personnaliser son offre et être plus proche de ses clients grâce notamment, aux modalités simples et pratiques d'interactivité offertes par Internet. Du côté du client, la concurrence accrue entre les fournisseurs potentiels se traduit par le renforcement de son pouvoir, ceci lui permet d'accéder à des produits et services personnalisés, de qualité et à meilleur coût.

Le webmarketing est ainsi considéré comme l'application la plus prometteuse

---

21 : <http://www.maint.com>

d'Internet qui permet de stimuler la croissance, de créer des emplois et d'assurer le financement et la viabilité économique des services qui se développent actuellement sur le réseau des réseaux.

Tous ces avantages ont permis l'adoption de plus en plus croissante du e-commerce de par le monde. Cependant, à l'échelon marocain, ce secteur demeure déficient.

Les utilisations primaires de cette nouvelle activité sont réalisées dans le domaine de l'artisanat et du tourisme où certaines entreprises ont commencé à publier leur produits, tarifs et formulaires de commandes sur Internet (catalogues électroniques) ainsi que le secteur des assurances et des banques, lesquels étaient motivés par la nécessité d'avoir une vitrine institutionnelle ouverte sur l'international, l'obligation d'avoir des informations pratiques et la possibilité de les échanger.

A l'exception de ces secteurs, les autres champs d'activité économiques n'utilisent pas cette technique marketing dans l'exercice de leurs activités. Les raisons sont multiples et liées étroitement au manque de conscience de son utilité et son efficacité par les entreprises, mais aussi à l'inexistence des paramètres de base lui permettant d'évoluer tels que l'insuffisance de l'infrastructure technologique nécessaires à l'implantation des solutions du commerce électronique, le manque des compétences locales ayant le savoir faire professionnel, l'absence de réglementation et d'intermédiaire financier des transactions permettant le paiement électronique et l'inexistence d'une coordination nationale entre tous les acteurs économiques afin de créer et d'orienter la synergie nationale dans ce domaine. (22)

Quant aux clients, ils avancent quatre facteurs majeurs freinant l'achat sur Internet : l'insécurité des moyens de paiement, l'indisponibilité de cartes de crédit,

---

22 : RABBAH Aziz. *Commerce électronique au Maroc*. Rapport des 1ères journées Internationales Professionnelles du Management et de l'Ingénierie des réseaux d'Entreprises. Maroc, 11 et 12 novembre 1999.

l'incertitude sur l'existence réelle du fournisseurs et la volonté de palper le produit avant de l'acheter. (23)

Néanmoins, cet aspect intéresse un bon nombre des utilisateurs d'Internet au Maroc. L'enquête effectuée par le Cabinet de conseil IEC Marketing en témoigne. En effet, les trois quart des interviewés affirment avoir déjà visité un site de e-commerce et 58% affirment qu'ils sont prêts à acheter sur Internet. Mais les conditions pour transformer ces prédispositions à l'achat en acte réel et rentable ne sont pas connues.

Afin de satisfaire ces besoins et répondre aux questions que se posent les internautes marocains (clients et fournisseurs), le Maroc participe à plusieurs activités en collaboration avec des organismes étrangers ayant les mêmes objectifs.

Effectivement, le Maroc est parmi les dix pays en développement à prendre part à l'initiative « l'Internet pour le développement économique » annoncée par le Vice-président américain AL GORE à l'Université du Colorado à Denver. Ce dernier a expliqué que les Etats-Unis allaient entrer en partenariat avec le Maroc, l'Egypte, le Ghana, la Guinée, l'Ouganda, l'Afrique du Sud, le Mozambique, le Guatemala, la Jamaïque et la Bulgarie, en vue d'accroître l'accès et l'usage du réseau informatique dans le monde et de promouvoir le commerce électronique.

Les dix pays en question vont œuvrer avec le gouvernement fédéral, le secteur privé, les organisations multinationales et les organisations à but non lucratif afin de mieux maîtriser l'usage du réseau en tant qu'instrument dynamique du développement économique, a indiqué un communiqué de la Maison Blanche. (24)

---

23 : « Première enquête On-Line sur l'internaute marocain. L'information, le divertissement et les autres vertus d'Internet ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 04 mai 1999

24 : L'Agence Marocaine de Presse (MAP), juin 1999.

Cette initiative permettra au Maroc, comme aux autres pays, d'obtenir les conseils techniques et la formation nécessaire pour la création d'un environnement favorable à l'expansion du réseau informatique et du commerce électronique.

Dans ce cadre, L'USTTI (United States Telecommunications Training Institute), qui est une organisation à but non lucratif, s'est engagée à accorder des cours de formation aux candidats de ces pays à titre gracieux.

En outre, la Chambre américaine de Commerce a organisé, le 23 mars 1999, une table ronde sur le commerce électronique. Au cours de ce débat plusieurs points ont été discutés notamment la problématique du vide réglementaire pour le e-commerce et le rôle de l'Office d'échange dans les transactions électroniques. Cette dernière a affirmé qu'elle n'imposait aucun frein au développement du commerce électronique et qu'actuellement il est donné à tout le monde de vendre des produits marocains vers l'étranger, à condition, toutefois, de rapatrier dans le pays tous les fruits de commerce.

D'autre part, Ittissalat Al Maghrib l'opérateur Marocain des télécommunications a pour projet « d'investir le e-commerce en se proposant de jouer le rôle de tiers de confiance et de tiers notarial des transactions électroniques qui vont transiter par le site d'IAM » déclare M. BOUKILI chef du service Commercial d'IAM.

Ce projet en cours d'élaboration prévoit également la constitution d'un comité national pour le E-Business. Cette structure sera composée de représentants du Ministère des Finances, de banques, de l'Office des Changes, du Ministère de la Justice et celui de l'Industrie du Commerce et de l'Artisanat, auxquels s'ajoutent des opérateurs du secteur des technologies de l'information et de la distribution. Ce comité aura pour tâche de concevoir un cahier de recommandations qui précisera la répartition des rôles entre ces différents intervenants (25). IAM quant à

---

25 : « E-business : IAM lancera son site portail en juillet ». *L'Economiste*, 19 mars 1999



lui, assurera le développement technique et commercial. Ce projet est prévu pour l'an 2000.

#### 2.4.2. L'enseignement et la recherche scientifique :

Le télé-enseignement est une application qui a suscité ces dernières années, l'attention des Pouvoirs Publics marocains. De ce fait, IAM a conçu en 1998 le programme Marnis, lequel offre des services innombrables dont le télé-enseignement.

Cependant, le nombre des organismes d'enseignement connectés à Internet ne dépasse pas la trentaine, dont la majorité sont des établissements d'enseignement supérieur<sup>(26)</sup>. La présence des écoles primaires et secondaires sur Internet est médiocre voire inexistante si on prend en considération que seul un lycée situé à Casablanca est connecté depuis 1997. Les autres sont des écoles étrangères implantées au Maroc (le Lycée français Descartes à Rabat par exemple).

En revanche, le Maroc œuvre afin de faire bénéficier le secteur de l'éducation des avantages qu'offre le réseau des réseaux, et par là, d'ouvrir les perspectives de la recherche scientifique sur Internet au profit des chercheurs et académiciens marocains et étrangers.

En effet, le Ministère de l'Enseignement supérieur, en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et celui de la solidarité Professionnelle, a conçu et développé en 1997 le réseau MARWAN : Maroc Wide Area Network. C'est un réseau académique de la recherche, il connecte 16 villes universitaires et constitue un outil de développement des ressources pédagogique multimédia, ceci grâce aux services qu'il offre à savoir le télé-enseignement ; la visioconférence, l'accès

---

26 : Voir la liste des sites web au Maroc en annexe.

à Internet et à plusieurs réseaux de recherche étrangers (Rénater, Réseaux canadiens...). MARWAN participera également à stimuler la demande des autres services Internet, ce qui permettra à terme aux fournisseurs d'accès d'augmenter leur bande passante d'une part, et d'installer leurs propres connexions internationales à travers IAM d'autre part.(27)

En outre, les chercheurs marocains ont la possibilité d'interroger via Internet plus de 300 catalogues de bibliothèques réparties sur les cinq continents, ainsi que d'énormes bases de données bibliographiques, factuelles, d'image et même en texte intégral. Ceci sans avoir le souci des commandes ou protocoles d'accès ; les interfaces d'Internet prennent en compte les modèles de l'utilisateur pour guider et orienter la recherche.

Par ailleurs, Internet permet de développer des espaces de communication entre les communautés d'un même domaine. Ces espaces se concrétisent par les échanges d'informations sur des sujets spécifiques, l'envoi de lettres d'information ou de diffusion, la diffusion de revues électroniques...

#### 2.4.3. La presse :

« Le monde de la communication passe progressivement d'une économie de rationnement et de contrôle organisée par les Etats à une économie libérale tournée vers l'abondance de l'offre et la pluralité ».(28)

En effet, la révolution numérique bouleverse les paysages médiatiques du monde entier, les répercussions qu'elle engendre couvrent toutes les étapes et tous les métiers impliqués dans la chaîne journalistique, allant du recueil des données jusqu'à la distribution et la diffusion du produit final. De ce fait, plusieurs questions se posent ; Internet tuera ou suscitera-t-il la presse écrite ? Les agences

---

27 : « Morocco : Internet thriving with more room for improvement ». *Pyramid Research, Telecoms & Wireless Africa/Middle East*. Numéro du 27 Août 1998

28 : « Comment les nouvelles technologies vont bouleverser notre vie ». Le quotidien marocain *Al Bayan*, le 16 septembre 1998. P. 9

de presse doivent-elles s'ouvrir au multimédia ? Pourrions-nous croire en des informations dont nous ignorons l'émetteur ?

Il y a quelques années les experts considéraient Internet comme le fossoyeur de la presse écrite. Ils sont aujourd'hui nombreux à estimer le contraire : grâce au réseau, la presse écrite va pouvoir retrouver la place que lui avait prise la télévision. Ainsi, de plus en plus de journaux dans le monde ouvrent des serveurs sur Internet.

A l'instar de ces pays, l'espace médiatique marocain a compris le parti qu'il pourrait tirer du réseau de transmission de données : échange et transmission des informations ; consultation de diverses banques de données ; sondage d'opinion ; presse à domicile, etc.

Ainsi, on a commencé à organiser plusieurs rencontres, tables rondes et séminaires dont le but était de sensibiliser les professionnels de la presse de l'importance de l'outil technologique dans l'exercice de leur métier.

La première journée sur l'utilisation du web au profit des journalistes a été organisée le 29 mars 1998 par le Ministère de la Communication. Elle a porté essentiellement sur les mesures que le département de la communication entendait prendre en vue de vulgariser et généraliser l'utilisation d'Internet à l'ensemble des médias nationaux. Le Ministre de la Communication marocain a donc affirmé l'intention des services de son ministère d'acquérir les nouvelles techniques nécessaires à l'utilisation de la langue arabe, il a rapporté que ces mêmes services œuvreront à la numérisation et à la diffusion des « photographies » des activités officielles sur Internet , ce qui permettra à tous les médias là où ils se trouvent d'en bénéficier, ceci outre le fait qu'une boîte aux lettres électroniques soit mise à la disposition des journalistes.

En plus, de nombreuses mesures sont prises pour faciliter l'accès des journalistes des différents médias au réseau Internet notamment la réduction du coût de l'abonnement. A l'issue de cette rencontre, la journée du 29 mars est

Une deuxième table ronde a été organisée le mois de mai 1998 par les professionnels de la presse sous le thème « Internet et le journaliste ». Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'utilité de cet outil appelé à devenir un précieux instrument de communication et d'information, avait pour but de demander la généralisation d'Internet comme un outil technologique au service de la qualité et de la crédibilité de la presse nationale.

Ce genre de manifestation s'est multiplié par la suite. L'objectif principal étant d'instaurer une action commune qui permet de sensibiliser la société à l'utilité d'Internet comme un moyen et un partenaire de taille dans l'activité professionnelle en général et journalistique en particulier.

#### 2.4.4. Autres domaines d'application :

Le web constitue un moyen de divertissement : cinéma, musique, adhésion aux clubs de distraction... Il abolie la distance et permet grâce à ses services innombrables de dialoguer en temps réel avec des personnes, qu'on connaît ou qu'on ne connaît pas, réparties dans les cinq coins du globe ce qui lui attribue un aspect de convivialité.

Il offre également la possibilité de s'instruire et de s'informer via les forums de discussions, sur n'importe quel sujet (cuisine, tourisme, sciences, sport, musique, etc...)

L'exemple le plus opérationnel au Maroc est le site du Ministère de la Communication (29). Il fournit plusieurs informations sur le Maroc : son histoire, sa géographie, son industrie, ses institutions, mais aussi il présente un tableau diversifié comprenant les coins touristiques au Maroc (musées, monuments, paysages des villes impériales...), les spécialités de la cuisine marocaine, les

---

29 : L'adresse électronique du site du Ministère de la Communication est : <http://www.mincom.com>

idiomes et les musiques. Tout ceci, dans l'objectif de faire connaître le patrimoine culturel et artistique du Maroc.

Il faut signaler à ce propos que l'artisanat marocain est désormais présent sur Internet. En effet, grâce au site web de l'anthropologue américaine Susan SHAEFER DAVIS qui a branché le tapis et la broderie marocaine sur le Net, des millions d'internautes peuvent acheter une collection d'articles de sa galerie baptisé « Marrakech Express »<sup>(30)</sup>. D'ailleurs, Madame Hilary CLINTON compte parmi les clients de ce site commercial puisqu'elle y a déjà acheté un tapis marocain.

Outre le site du Ministère de la Communication et celui de Madame SHAEFER, les marocains essaient également d'utiliser le réseau des réseaux à des fins commerciales et touristiques par la conception de pages web publicitaires des restaurants, hôtels, agences de tourisme et de voyages, musées, monuments historiques, etc...

---

<sup>30</sup> <http://www.marrakechexpress.com>

## **2.9. LA REGLEMENTATION D'INTERNET AU MAROC :**

A l'occasion du Discours du Trône de Mars 1997, le Roi Hassan II déclarait : "Dans le domaine des télécommunications, une réforme du cadre institutionnel régissant ce secteur s'avère incontournable en raison des exigences de la libéralisation accrue de l'économie mondiale d'une part, et l'évolution rapide des technologies d'autre part ... En effet, pour pouvoir s'intégrer à cette économie, il est nécessaire de recourir à des réseaux performants qui requièrent des investissements au delà des possibilités de l'Etat. D'où, l'impérieux besoin de faire appel aux initiatives privées pour relayer l'effort du secteur public, tout en veillant évidemment à soumettre au pouvoir régulateur d'une autorité gouvernementale les activités des opérateurs privés qui auront été agréés...".

Certes, les choix économiques du Maroc et sa volonté de s'insérer dans l'économie mondiale posent aujourd'hui avec acuité la question des statuts des télécommunications ; ce secteur, dans sa définition la plus large, constitue un vecteur de développement économique et social et favorise l'épanouissement et la diffusion de l'héritage civilisationnel et culturel du pays.

Les Télécommunications doivent alors s'adapter aux mutations socio-économiques qui résultent du développement général du pays et, en même temps, s'intégrer dans un ensemble de réseaux internationaux, caractérisés par une association de plus en plus étroite du secteur privé, à leur exploitation dans un cadre commercial et concurrentiel.<sup>(31)</sup>

Toutefois, l'expansion des services nouveaux dans le secteur, notamment Internet, a entraîné une remise en cause quasi-universelle du mode de gestion et d'organisation de ces deux activités.

Au Maroc, le secteur des télécommunications a toujours été associé à celui des postes, car quoique régie par des textes législatifs différents, la gestion

---

31 : Loi N° : 24-96 relative aux postes et aux télécommunications (Traduction non officielle)

opérationnelle des deux domaines a toujours été confiée à une même entité. Il s'agit de l'Office des Postes et des Télégraphes (1924 à 1956), puis du Ministère des Postes et Télécommunications (1956 à 1984) et enfin de l'Office National des Postes et Télécommunications (ONPT) depuis 1984.

Quant au réseau Internet, il importe de signaler qu'il n'existe pas de textes particuliers le régissant. Cependant, le projet de loi sur les télécommunications adopté par le gouvernement marocain le 24 octobre 1996, et voté par le Parlement le 29 juin 1997 comprend entre autres des articles sur les réseaux de transmission de données multimédia dont Internet fait partie intégrante.

Cette loi qui vise la réforme des télécommunications, s'inscrit dans le contexte plus général du retrait progressif de l'Etat en tant que producteur et prestataire de services, ainsi que dans la nécessité d'impliquer des opérateurs étrangers (technologie, investissement). Elle comporte :

➤ La séparation des activités Postes et Télécommunications et la scission de l'ONPT en deux entreprises :

- la création d'une société anonyme (Ittissalat Al Maghrib) en charge de la gestion et le développement du réseau téléphonique, héritant d'une partie de l'activité de l'ONPT ;
- la création d'un organisme public en charge de la gestion de la poste et des services financiers.

➤ La séparation des fonctions de réglementation et d'exploitation et la création auprès du Premier Ministre de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications.

Soumise à la tutelle et au contrôle financier de l'Etat, cette agence est chargée d'élaborer les propositions visant à adapter le cadre juridique et économique dans lequel s'exercent les activités de télécommunications y compris Internet. Elle est également amenée à tenir à jour le cahier des charges fixant les droits et les obligations des exploitants des réseaux publics de

- L'association du secteur privé pour l'accélération du développement des télécommunications et le renforcement du service public :
  - définition de critères accompagnant l'ouverture du secteur des télécommunications à la concurrence : la réforme prévoyant la libéralisation totale, et envisageant d'inscrire, comme priorité, l'offre de lignes louées et l'interconnexion au réseau public pour tout opérateur et ce, dans des conditions justes et équitables garanties par le cahier des charges de l'opérateur principal.
  - le secteur privé commence désormais à investir dans les prestations de services en matière d'Internet (plus de 80 fournisseurs d'accès).
  
- De nouvelles réglementations en matière de télécommunications tenant compte des besoins nouveaux de communications des entreprises. La privatisation de IAM est programmée. La loi stipule « le capital de IAM peut être ouvert en totalité ou en partie au secteur privé ». France Télécom compte parmi les candidats à cette opération.<sup>(32)</sup>

Mise à part cette loi, le Maroc n'a jamais connu aucune mesure restreignant les libertés des internautes, que ce soit pour les communications électroniques, la consultation des différentes pages web ainsi que l'utilisation sans aucune entrave de tous les services offerts par la toile.. Tout citoyen marocain dans n'importe quelle région du Royaume peut s'abonner, établir une page personnelle, communiquer et partager des informations aussi bien avec l'étranger qu'à l'intérieur du pays. Le gouvernement marocain, et jusqu'à présent n'a jamais pris de mesures interdisant tel contenu véhiculé sur Internet ou sanctionnant l'utilisation du web.<sup>(33)</sup>

Dans cette optique, l'Organisation de Défense des Droits de l'Homme a

---

32 : « Evolution des télécommunications en Méditerranée, Afrique du Nord Proche-Orient ». *IDATE*, novembre 1998

33 : « Internet, l'autre liberté marocaine. A l'abri de toile censure, comment le web s'installe lentement. mais sûrement dans les mœurs ». *Libération*. 24 juillet 1999.



affirmé dans un rapport ponant sur la censure et la liberté d'Internet, que le Maroc fait figure « d'îlot » de liberté en matière d'Internet, si l'on considère toutes les pratiques de censure relevées chez les autres pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, notamment la Tunisie qui dispose d'une législation détaillée en la matière.<sup>(34)</sup>

Dans ce même ordre d'idée, il faudra souligner l'absence de réglementation claire pour protéger les droits d'auteurs en la matière. Les seuls textes existant sont ceux de 1970 tels que révisés en 1985. Ils sont évidemment insuffisants.

Par conséquent, une législation adéquate et détaillée dans ce domaine s'impose, afin de tirer le meilleur profit de cette nouvelle pratique qui offre un accès libre au savoir et à la connaissance universelle.

---

34 · <http://www.hrw.org/advocacy/internet/mena/index.htm>

## 2.11. Les entraves du développement d'Internet au Maroc :

Le Maroc se caractérise par certaines spécificités qui entravent l'insertion effective des nouvelles technologies, notamment Internet.

En effet, la tradition de communication au Maroc est orale. Les gens communiquent rarement par courrier ou par téléphone, ils le font beaucoup plus en se rencontrant et en se connaissant. Les relations humaines sont donc absolument liées à cette tradition. De ce fait, les marocains ont du mal à accepter l'imposition d'une machine entre eux et de communiquer avec des gens qu'ils ne voient pas ou qu'ils ne connaissent même pas, ce qui constitue un véritable obstacle à l'introduction massive d'Internet du moins pour un bon nombre d'années.

Cette tradition communautaire est suffisamment forte pour que la pénétration de la dite technologie ne risque de la mettre en péril. « Internet ne serait jamais un outil populaire » a déclaré la présidente de l'association marocaine d'Internet (MISOC) <sup>(35)</sup>. « Ce sera un outil pour les professionnels qui vont l'utiliser pour des objectifs bien spécifiques »<sup>(36)</sup>. Les raisons sont multiples, d'abord à cause de l'inconscience de ce que peut représenter l'économie du virtuel pour un pays comme le Maroc. Ceci est dû probablement à un manque de sensibilisation de la part des responsables qui n'ont pas mis suffisamment en évidence les enjeux du phénomène. Ensuite, l'absence de réglementation dans l'exercice des métiers en Internet perturbe considérablement le développement du réseau. Les citoyens ne peuvent pas utiliser un nouveau mode de communication dans lequel il n'y a aucune loi qui les protège ni en tant que producteurs de l'information (les auteurs-créateurs), ni en tant que consommateurs.

---

35 : *Development Workshop*. conférence annuelle organisée par Internet Society. Malaisie, INET' 97

36 : Najat ROCHDI, Présidente de MISOC. Idem

D'autre part, le Maroc souffre d'un écart considérable entre les zones urbaines et les zones rurales. Celles-ci sont complètement déconnectées de toutes les toiles d'information et de communication, même avec les régions urbaines auxquelles elles sont rattachées. La population rurale, qui représente 46,8% de l'ensemble de la population du Maroc semble donc être isolée et marginalisée, ce qui explique le fait qu'Internet n'arriverait pas à atteindre un grand nombre de citoyens marocains. Envisager des mesures de liaison s'avère indispensable afin de parvenir à une véritable insertion du réseau dans le pays.

Par ailleurs, la demande en technologie de l'information est très faible, elle se limite à quelques micro-ordinateurs et à leurs logiciels de base. La quasi totalité du parc informatique ne comporte pas des services multimédias interactifs. Le marché des particuliers quant à lui, est très bas vu que les prix sont hors de la portée des citoyens. Ajoutant à ceci les prix exorbitants de la connexion et qui sont pour beaucoup dans la désaffection des entreprises et des particuliers au réseau des réseaux, s'y greffent les frais d'abonnement et d'accès qui changent selon le plusieurs critères<sup>(37)</sup> ; Internet demeure le privilège d'une mince couche de la population. Pour un grand nombre d'utilisateurs le coût de la communication est jugé peu encourageant et le réseau paraît donc inaccessible à une large franche d'entre eux.

Il faut préciser à ce niveau que le problème se pose également pour les fournisseurs d'accès ; le lourd investissement du départ (1,5 million de DH), assorti du montant de la redevance (240.000 DH/an) leur sont prohibitifs. Selon un responsable marketing et communication d'un fournisseur d'accès (casanet) » Le coût du matériel reste le principal obstacle au développement de l'abonnement. Cela revient en moyenne à 5.000 DH/an. Il ne faut pas oublier que la connexion à Internet nécessite un certain investissement en matériel dont notamment un PC assez performant, un modem et un coût de communication en tant que telle. Tout cela fait que le coût global de l'abonnement soit trois à quatre fois plus cher que dans des pays comme les Etats-Unis. Sans oublier bien entendu, la différence au niveau des pouvoirs d'achat.<sup>(38)</sup>

En outre, les fournisseurs d'accès à Internet souffrent du problème de la saturation de la bande passante ; ils s'alimentent à partir de lignes spécialisées de 64Kb/s ce qui engendre un goulot d'étranglement ralentissant le débit des données. Leurs reproches à ce niveau vont de prime à l'opérateur national des télécommunications Ittissalat Al maghrib qu'ils jugent de détenteur de monopole. Ils se heurtent à l'absence de dialogue avec lui ce qui freine incontestablement leur élan.<sup>(39)</sup>

Tous ces facteurs associés, entravent certainement l'entrée massive du phénomène et font que la taille du marché local est presque négligeable. Selon une étude menée par l'association marocaine d'Internet, le nombre d'utilisateurs d'Internet au Maroc ne dépassera jamais les 2 millions sur une population de 26 millions.

---

39 : « Le réseau a triplé en neuf mois ». *La Vie Economique*, 19-25 février 1999

40 : « Entre providers et IAM aucun dialogue ! » *Le Journal* 19-25 juin 1999

## 2.11. Approche comparative :

Le Maroc est classé parmi les pays tiers-mondistes les plus développés dans le domaine d'Internet. En terme de connexions par 1000 habitants, il occupe la troisième place dans le monde arabe (0.008), derrière le Liban (0.024) et la Tunisie (0.009), mais loin devant les autres pays africains tels que le Sénégal (0.0016) ou la Côte d'Ivoire (0.0002). (41)

En général, la proportion d'habitants des pays arabes et africains reliés à Internet est de 0.2%, contre 0.5% en Asie de l'Est et Sud-Est, 0.8% dans les pays latino-américains, 6.9% d'Européens et de Japonais, et 26.3% des citoyens américains. (42)

La différence est flagrante, elle suscite l'inquiétude des responsables en Technologies de l'Information, notamment dans les pays les moins développés tels que le Burkina, dont le président du Conseil Supérieur de l'Information, lors du Sommet mondial des régulateurs organisé par le Conseil Supérieur français de l'Audiovisuel, a affirmé que dans ce même pays il y a « moins de 30 sites web [...] et 3000 abonnés » ; ce sous développement au niveau des connexions est la conséquence de la faible télédensité, qui est de 0.38 téléphone fixe pour 100 habitants, et 0.27 téléphone mobile. Quant aux ordinateurs, il y en a 1 pour 1000 habitants. De plus, le téléphone comme le parc informatique sont « concentrés dans les centres urbains » et « la pénétration dans les foyers est quasi nulle ». Le responsable burkinabé ajoute que « hormis l'Afrique du Sud, le Maroc, le Kenya, le Zimbabwe et l'Egypte, la plupart des pays africains connaissent une situation semblable à celle du Burkina ». (43)

Les entraves de l'insertion effective d'Internet dans ces pays sont quasiment les mêmes, ils sont étroitement liés aux problèmes de sous-développement à

---

41 : *La Lettre de la Francophonie*. N° 94, juillet 1996. P.3

42 : « Laissés pour compte ». *Jeune Afrique*. N° 2032 ; du 21 au 27 décembre 1999

43 : O. C. C.

savoir la pauvreté des populations face aux coûts exorbitants de la connexion, l'insuffisance de l'infrastructure et l'incapacité de s'octroyer des équipements de haut niveau technologique ; ces pays ont d'autres priorités. Il y a aussi le problème de l'absence de réglementation dans le secteur, sauf quelques exceptions tels que la Tunisie qui est l'un des premiers, sinon le premier pays arabe et africain à se connecter à Internet et aux réseaux de recherche dans le monde.

En effet, la Tunisie, contrairement au Maroc considéré comme l'îlot de liberté sur Internet, dispose d'une législation détaillée en la matière. A titre exemple, les citoyens souhaitant avoir droit à Internet doivent impérativement obtenir une licence. Celle-ci est délivrée par une commission où siègent les ministères de l'Intérieur et de la Défense mais elle comprend, elle-même, des restrictions d'accès à d'énormes sites web tels que celui des Reporters sans frontières ou The Committee to Protect Journalists; les autorités tunisiennes bloquent tout accès. Ajoutant à ceci, la supervision et le contrôle des flux de données, y compris le courrier électronique, exercés par l'Agence Tunisienne d'Internet, elle a tout le droit de rompre les contrats d'abonnement et sans préavis.<sup>(44)</sup>

Les monarchies du Golf se caractérisent par des pratiques similaires. En Arabie Saoudite, Internet n'est disponible pour le grand public que depuis janvier de cette année, mais il est strictement contrôlé par la Cité du roi Abdelaziz. Au Bahreïn, Emirats Arabes, Yémen et Koweït, la situation est presque la même, tandis que dans des pays comme la Libye, la Syrie ou l'Irak, les autorités ont décidé de faire vivre leurs populations dans l'ère de « l'avant-web ». Les seules utilisations d'Internet notamment en Syrie en Irak répondent aux besoins de propagande des autorités politiques. <sup>(45)</sup>

Les coûts de connexion quant à eux, sont décourageants dans tous ces pays. Encore plus en Tunisie, dans laquelle les prix sont beaucoup plus élevés qu'au Maroc.

---

44 : [www.hrw.org/advocacy/internet/mena/index.htm](http://www.hrw.org/advocacy/internet/mena/index.htm)

45 : «Internet, l'autre liberté marocaine ». *Libération*, 24 juillet 1999.



**3<sup>ème</sup> CHAPITRE :**  
***ENJEUX & PERSPECTIVES***

### 3.1. LES ENJEUX :

Les développements technologiques dans le domaine des médias font entrevoir une ère où la communication est reine, et où la force des nations et des individus se mesure à leur degré de maîtrise des circuits et flots de l'information.

Désormais, le produit stratégique n'est plus l'Energie mais l'Information. Les critères de la société industrielle et de l'économie de marché commencent à atteindre leurs limites au moment où la société de l'information fait émerger de nouveaux modes d'organisation et de développement.

Dans cet état de fait, Internet constitue l'exemple type de cette évolution rampante. Nous y avons affaire à un citoyen qui est à la fois producteur, émetteur et consommateur libre de l'information<sup>(45)</sup>. Selon Daniel KAPLAN, « Internet met en place les conditions techniques, économiques et culturelles qui permettent aux nouveaux modes d'organisation de la société de se dével37pper ». <sup>(46)</sup>

Toutefois, cette révolution qui ne semble évoquer que des avantages et des gains, soulève quelques interrogations et inquiétudes : le défi universel, constitué par les inforoutes en général et Internet en particulier, concerne-t-il autant les pays du Nord que les pays du Sud ? L'avènement de cette technologie annonce-t-il un accès égalitaire de tout le monde à tout type d'information ? Comment la société marocaine va-t-elle réagir ? Comment la mentalité et la culture vont-elles évoluer ? Comment le gouvernement marocain va-t-il cohabiter avec le libre accès à l'information ? Internet serait-il un vecteur efficace pour diffuser et protéger la culture marocaine ? En d'autres termes, comment utiliser les formidables potentialités d'Internet tout en évitant ses inconvénients ? Comment échanger

dans le vrai sens du terme ? C'est peut-être à ce niveau que se situe les véritables défis que doit affronter le Maroc.

---

45 : <http://www.francophonie.org>

46 : KAPLAN Daniel. *Internet : les enjeux pour la France*. Rapport. Aftel Editions, 1998



Toutes ces réflexions sont autant de questions qui se posent avec acuité car les enjeux mis en œuvre par Internet sont énormes. Ils recouvrent tous les domaines de la vie ; ils sont économiques, sociaux, politiques, juridiques et éthiques, éducatifs et culturels.

#### 4.1.1. Enjeux sociaux :

Les incidences sociales d'Internet sont difficiles à cerner, parce que d'un côté le développement d'Internet s'effectue selon une logique industrielle et commerciale et ne s'accompagne que rarement d'études des besoins réels de la population. « La technologie précède la demande sociale »<sup>(47)</sup>. D'un autre côté, l'impact social ne peut se mesurer qu'avec le temps, et en raison de la nouveauté de l'outil, ses retombées dans le corps social commencent juste à poindre. En dépit de ceci, les bouleversements technologiques, apparus au cours de la dernière décennie, ont entraîné des évolutions sensibles dans les pratiques des individus. Le public des technologies de la communication se fragmente sous l'effet d'une individualisation accrue des usages et de conduites de plus en plus autonomes<sup>(48)</sup>. Mais ceci est surtout cantonné aux pays industrialisés, le cas de ceux du tiers monde diffère selon certains critères propres à chacun d'eux.

A l'instar de ces derniers (les pays du Sud), le Maroc dispose d'une situation géographique et un historique de colonisation qui lui ont permis de garder des relations privilégiées avec l'Europe, particulièrement la France et l'Espagne. Cette ouverture a influencé la façon de vivre du peuple marocain, sa manière de se comporter et même sa politique de développement. Elle lui a permis également d'être au courant de tout ce qui se passe dans ces pays et par conséquent d'être exposé aux nouvelles technologiques.

Cependant, le pays se caractérise par certaines spécificités qui expliquent clairement les enjeux que pourrait générer le réseau Internet.

---

47 : *Les nouvelles technologies de la communication : orientations de la recherche*. Paris, Unesco, 1990. P.53

48 : *Ibid.* P.57

D'abord, le Maroc souffre d'un déséquilibre régional remarquable, d'un côté entre le milieu rural et le milieu urbain, et de l'autre entre les différentes villes du royaume, lesquelles sont groupées dans deux grandes entités : le Maroc « utile » qui concerne le littoral atlantique Rabat-Casablanca et dans lequel se trouve concentrée toute l'activité économique, industrielle et technologique et le Maroc « inutile » absent de tous les champs d'action et de développement. Ce déséquilibre qui a toujours existé risque d'être accentué encore plus avec l'insertion d'Internet. Les raisons sont multiples ; d'abord parce qu'au Maroc, contrairement à ce qui est visé par les pays occidentaux et jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a pas de politique de généralisation des nouvelles technologies. Les propriétés de développement du pays avaient été élaborées en vue d'avoir une position internationale, le développement strictement national a été moins bien réfléchi. Ensuite, l'insertion d'Internet dans les zones rurales nécessite un lourd investissement, et ce, en raison du niveau d'équipement relativement bas en matière de télécommunications (dans certains villages on trouve parfois un seul téléphone) ainsi que le taux d'analphabétisation très haut et qui atteint quatre vingt pour cent de la population rurale.

D'autre part, il y a l'enjeu de la maîtrise de cette nouvelle technologie, et donc de la formation et du perfectionnement des ressources humaines. La compétence de la population active est le facteur du succès de la société dans tous les domaines. Il importe de ce fait, d'instaurer, à tous les niveaux, une culture d'apprentissage permanent en terme d'Internet et des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Au Maroc, les lauréats de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en la matière ne dépassent pas 2000 par an, ils se répartissent sur sept instituts et écoles publiques, quatre universités et une centaine d'écoles privées. Malgré cette domination, la formation du secteur privé se contente uniquement des formations d'analyste et analyste-programmeur de niveau technicien et technicien spécialisé. Or, la révolution que connaît le monde en matière de nouvelles technologies et d'Internet exige des ressources humaines capables de suivre des

poussées ; « nous ne pouvons pas prétendre à une société de l'information sans ressources humaines préparées pour assumer leur rôle dans cette société d'information. »<sup>(49)</sup> a affirmé le Secrétaire d'Etat chargé de la Poste et des Nouvelles Technologies de l'Information. En effet, une société d'information est avant tout basée sur la connaissance, mais aussi sur la capacité de trier la grande masse d'informations en circulation et de l'investir dans la prise de décision et la création de nouvelles richesses.

D'ailleurs, ce qui distingue les économies aujourd'hui c'est l'innovation. La véritable valeur ajoutée se trouve désormais en amont dans la créativité et l'innovation qui deviennent les véritables sources de bénéfices au détriment de la production. Dans ce nouvel environnement, il ne faut pas rester à l'état de consommateur, « car la notion de consommateurs est du domaine passif et donc du domaine de la marginalisation ».<sup>(50)</sup>

Ainsi, il est très important de mettre Internet à la disposition du grand public, et ce afin de permettre aux chercheurs dans toutes les régions du Maroc y compris les zones rurales d'accéder à toute la richesse informationnelle des centres de recherche et des universités les plus avancées. Internet deviendra le moyen primordial pour accéder à la connaissance et à la production scientifique courante.

Toutefois, l'adoption d'Internet risque de poser des problèmes au niveau de l'emploi. Cet outil peut apporter de la richesse dans certains pays et du chômage dans d'autres sans avoir besoin de déplacer un seul homme, un seul baril de pétrole ou un seul quintal de blé.<sup>(51)</sup>

En effet, plusieurs auteurs s'accordent pour dire que grâce à ce nouvel outil, de nouvelles professions ont vu le jour. Tandis que pour d'autres Internet ne fait

---

49 : « Attribution de la deuxième licence GSM, les raisons d'un report ». *Le Quotidien Economie*, du 18 au 24 juin 1999.

50 : Op. Cit.

51 : Déclaration du Président de l'IDATE pour le journal *Le Monde*, 04 décembre 1992. « Le téléphone qui apporte le chômage », F.H. de VIRIEU

qu'accentuer le chômage.

A titre d'illustration, pour J. RIFKIN les nouvelles technologies de l'information et de la communication, y compris Internet, ont déjà provoqué le chômage de millions de personnes et menacent toujours des millions d'emplois dans tous les secteurs d'activité<sup>(52)</sup>. Néanmoins, nombreux sont ceux qui estiment que l'énorme potentiel qui existe pour les nouveaux services tant liés à la production qu'à la consommation, à la culture et aux loisirs, permettra la création d'un grand nombre d'emplois nouveaux. (53)

Par ailleurs, de nouvelles formes de travail sont apparues, notamment le télétravail. Il consiste en l'exercice des différentes activités professionnelles à distance, et ce via l'outil informatique et la transmission de données moyennant les techniques de télécommunications, entre autres les réseaux.

Cette technique commence à gagner du terrain au Maroc, mais elle reste limitée aux grandes entreprises privées ou multinationales ou encore les organismes dont le domaine d'activité repose essentiellement sur les Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication tel que les fournisseurs d'accès à Internet, les établissements publics spécialisés dans les télécommunications, etc...

#### 4.1.2. Les Enjeux économiques :

Les enjeux économiques, industriels et financiers que peut générer Internet au Maroc comme dans tous les pays du tiers monde sont immenses.

---

52 : *Courrier de la planète*, mai 1994.

53 : LAHOUL Ibrahim, LAMONTAGNE Pascal, « Clés pour... », des Fiches pour comprendre : l'emploi et la croissance face aux nouvelles technologies. Dossier réalisé avec le soutien de la Commission des Communautés Européennes.

Le défi majeur et universel est que ce nouvel outil peut entraîner une forme de marginalité en creusant le fossé existant entre les pays développés et ceux en voie de développement. Le danger est celui de diviser le monde en deux : les « riches » qui détiennent le pouvoir, l'information et les réseaux ; et les « pauvres » laissés pour compte et qui finissent par devenir les marchés des pays développés sur tous les plans même celui de la technologie et de la recherche.

C'est en tout cas l'affirmation du Président français Jacques CHIRAC : « Si rien ne vient changer les lois du marché, le développement des autoroutes de l'information risque de creuser encore le fossé entre le Nord et le Sud ».<sup>(54)</sup>

Il est hélas peu probable que les implacables lois du marché rendent le coût des nouvelles technologies abordable pour tous. Les pays du sud se trouvent alors submergés par la marée des gadgets électroniques que les sociétés privées (du Nord) s'apprêtent à jeter sur le marché.

En effet, de toutes les problématiques posées par la trilogie réseaux, matériels, programmes, le Maroc est exclu. Il n'est pas concerné par la construction de satellites, démodulateurs, ordinateurs, etc... Alors que l'éclosion de ces nouveaux supports créent des emplois nouveaux dans les pays du Nord. Il restera donc, et comme tous les pays du Sud, le marché « naturel » de ces produits, conçus ailleurs.<sup>(55)</sup>

Cet avis est partagé par plusieurs chercheurs ; ils pensent qu'à l'ère de l'information-marchandise, les inégalités économiques se produiront inévitablement dans l'accès à l'information. Mais ceci n'empêche que certains sont optimistes quant aux chances que peut accorder Internet à la totalité des pays du tiers monde dont le Maroc. Il leur permet de rester en contact permanent avec la communauté économique internationale d'où l'échange d'idées et d'informations et

---

45 : <http://www.francophonie.org>

46 : Idem

la discussion des problèmes que peuvent rencontrer ces pays en terme d'économie, de finance et d'industrie.

Aussi, faut-il tenir compte du rôle d'Internet dans la circulation des capitaux, dans un monde où la compétitivité des entreprises et des économies nationales se fonde de plus en plus, sur une base de services et non plus sur une base manufacturière. Dans ce contexte, Internet offre de larges possibilités de diffusion pour les investissements nationaux et internationaux, et permet aux entreprises marocaines l'ouverture sur le marché mondial, la recherche de partenaires dans n'importe quel pays et l'accès à d'innombrables sources d'information sur les marchés lointains.

En effet, indépendamment de son emplacement géographique, l'entreprise, quelle que soit sa taille, peut, en adoptant le commerce électronique, conquérir de nouvelles parts de marché, améliorer la qualité de ses produits et services, personnaliser son offre et être plus proche de ses clients grâce notamment, aux modalités simples et pratiques d'interactivité offertes par les nouvelles technologies de l'information.

Du côté du client, la concurrence accrue entre les fournisseurs potentiels se traduit par le renforcement de son pouvoir, ceci lui permet d'accéder à des produits et services personnalisés, de qualité et à meilleur coût.

Par ailleurs, l'un des atouts majeurs d'Internet est que la combinaison télécommunication / informatique, permet aux entreprises de disposer d'une plateforme beaucoup plus riche en applications destinées à satisfaire et fidéliser le client que le téléphone, le fax... Les outils logiciels mis en œuvre sur Internet, permettent de concevoir d'innombrables stratégies pour améliorer le marketing, les ventes, la distribution ou le paiement.

Dans ce même ordre d'idée, le développement d'Internet et des activités commerciales en réseau amplifie considérablement la croissance de produits et services qui leurs sont spécifiques : matériels informatiques, audiovisuels et de télécommunications, logiciels, contenus et services.<sup>(56)</sup> Le Maroc devrait donc

Le Maroc devrait donc profiter de ces avantages et développer ses activités commerciales en ligne.

rester à l'état de consommateur et par conséquent, devenir le marché des pays développés.

Simultanément, le développement du commerce électronique peut avoir des conséquences sur l'emploi. Il conduira certainement à multiplier les fonctions d'assistance, de labellisation et d'assurance qui permettront de sécuriser les consommateurs aventurés dans la jungle d'offres dont ils ne connaissent pas physiquement la réalité et les fournisseurs.

Ainsi, les opportunités offertes par Internet bénéficieront-elles aux consommateurs comme aux entreprises. Elles seront probablement créatrices de nouveaux emplois essentiellement dans les domaines à haute valeur ajoutée. Mais pour les saisir, il faut que l'environnement soit favorable à leur développement. Ceci exige une coordination nationale entre tous les secteurs d'activité ainsi qu'un cadre législatif des activités commerciales afin de protéger les consommateurs et les encourager à intervenir dans l'entrée du Maroc dans la société du troisième millénaire.

### 3.1.3. Les enjeux politiques :

L'entrée dans la société de l'information est devenu une priorité politique de premier plan<sup>(57)</sup>. Désormais, l'information signifie le pouvoir, et l'accès à une grande masse d'information via les nouvelles voies électroniques constitue le moyen rapide et efficace d'aide à la prise de décision.

Cependant, l'éclatement des frontières généré par Internet n'est pas sans poser des problèmes. Il s'agit du souci politique de souveraineté de l'Etat sur son propre territoire, des conflits financiers, juridiques et culturels relatifs à la publicité

---

56 : « Commerce électronique : une nouvelle donne pour les consommateurs, les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics ». Rapport du groupe de travail présidé par Francis LORENTZ

57 : MARCHIPONT Jean-François. *Les nouveaux réseaux de l'information : enjeux et maîtrise de la société de l'information*. Paris, Continent Europe, 1995

transfrontières, aux droits d'auteur, à la liberté de l'information, à la protection de l'enfance, des mœurs ou de l'identité culturelle nationale.

Pour le Maroc, et contrairement à tous les pays maghrébins ou à ceux du Moyen-Orient, Internet est synonyme de liberté et d'ouverture d'esprit grâce aux sources pluralistes de données qu'il met sans réticence à la disposition du citoyen et les opportunités de contact avec autrui par le biais de la messagerie électronique. Une nouvelle forme de communication démocratique naît, où chacun prend la parole de manière presque instantanée. Ceci peut se répercuter négativement sur les tenants du pouvoir ; ce dernier deviendra de plus en plus décentralisé.

Les problèmes se posent partout dans le monde, et les Etats sont impuissants à combattre ces images et ces informations qui transitent par le réseau des réseaux. Mais il faut reconnaître que la libre circulation de l'information, malgré tous ces soucis politiques, est un facteur qui joue en faveur de la démocratie et des droits de l'homme.

Il est clair cependant qu'une véritable mutation de l'Internet national, tant sur le plan de l'information que sur celui de la création, s'avère nécessaire voire indispensable pour concurrencer les contenus existants et bien se positionner dans le cybermonde. Pour cela, il faudra créer les conditions d'une relance de l'innovation technologique dans le secteur privé en adaptant le contexte réglementaire aux nouvelles réalités mondiales fondées sur la concurrence.

En effet, la vulgarisation d'Internet appelle une forme de privatisation, c'est pour cette raison que le Maroc a lancé le projet de privatisation de l'opérateur national des télécommunications Ittissalat Al Maghrib prévu pour l'an 2000. L'opérateur changera par la même occasion son appellation et se nommera Maroc Télécoms. Toutefois, la privatisation risque de renvoyer entre autre à la perte du pouvoir de l'Etat sur la politique d'équipement dans ce domaine. Aussi, les enjeux au niveau de l'opérateur étatique concernent-ils les coûts de la communication, qui sont désormais prohibitifs pour les marocains. Mais malgré tous ces risques, l'aventure est tentante car c'est ainsi que le cyberspace pourra sécréter de



nouvelles libertés pour un nouveau genre de citoyen et une nouvelle forme de démocratie.

#### 1.1.4. Enjeux culturels :

La société de l'information offre, certes, des opportunités mais présente également plusieurs contraintes.

La question posée par Internet en matière de matériel, se pose également en terme de contenu, de programmes et de services offerts et soulève elle-même plusieurs réflexions : la multiplication des canaux de diffusion va-t-elle imposer une culture dominante, gommer les identités culturelles et, par là même, secréter une standardisation des esprits et des cultures ? Allons-nous assister à la disparition des cultures nationales, par cette standardisation et par l'effacement des différences, de la diversité, source d'enrichissement universel ? ou au contraire, faut-il encourager cette ouverture sur les autres cultures et considérer cette situation comme un véritable stimulant pour les diffuseurs nationaux ?

Tels sont les enjeux du défi culturel qui s'est imposé aujourd'hui, et qui tourne autour d'un point focal : la production du contenu.

En effet, la circulation internationale des informations via le réseau des réseaux se caractérise par un déséquilibre flagrant entre les pays du Nord et les pays du Sud. Elle reste largement dominée par les sources anglo-saxonnes, et par la langue anglaise. Trouver des sources francophones, interroger les sources en langue française, ou à fortiori en arabe est une denrée rare.

Selon le Directeur du développement et des Relations Internationales de la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris, 76% des contenus du net circulent en anglais et la seconde langue sur le net est l'Espagnol.(58)

Les incidences culturelles d'une telle domination risquent de toucher la culture et l'identité nationale des internautes marocains ; la langue véhicule un contenu qui lui est spécifique, c'est-à-dire que si les internautes se trouvent face à 76% du contenu en langue anglaise, c'est que les informations produites localement sont absentes, par conséquent, ils sont en train de consommer la culture anglo-saxonne, et ceci peut engendrer des effets négatifs sur leur éducation, surtout chez les jeunes d'entre eux.

Il faut reconnaître qu'il s'agit d'un réseau de circulation d'idées et de doctrines qui dépassent les frontières traditionnelles et qui ne sont soumis à aucune censure ni surveillance à partir du moment où on se connecte. L'internaute se trouve alors attiré par cette liberté sans limites, il peut être même manipulé par ce qu'il a devant lui, de sorte qu'il cherche de plus en plus à découvrir ce qui, en temps normal, peut lui être interdit et ce, pour des raisons d'ordre moral ou éducatif. « Internet est convivial si vous le prenez par le bon bout, mais monstrueux et terrifiant, surtout pour les personnes qui ne connaissent pas ses us et coutumes particuliers ». (59)

Pour remédier en partie à ces problèmes, il faut produire « national », il faut concurrencer ces services et programmes étrangers qui peuvent marginaliser l'identité marocaine, standardiser l'esprit des jeunes et dévier leur éducation. L'explosion de l'offre de programmes, fait sentir le besoin d'identité de plus en plus pressant.

La question essentielle se situe donc au niveau de la création, l'innovation et la production de programmes et contenus au niveau de l'expression culturelle et civilisationnelle de la communauté marocaine ; l'accès à des données fiables, abordables et équitables est condition de la diversité de l'offre. Sinon, à quoi sert la libéralisation de la circulation de l'information, si la production ne vient que d'un seul côté ?

Ainsi, la conquête des produits nationaux s'avère une étape primordiale pour que la communauté marocaine s'affirme et s'impose sur la toile. Internet est évidemment une chance pour le Maroc pourvu que celui-ci évite de tomber dans le piège de la consommation unilatérale d'information provenant du Nord.

A ce propos, il faut dire que si de nos jours, il est plus facile et plus économique d'importer des programmes télévisuels que de les produire, en termes de coûts, la production de contenus sur Internet est à la portée de la majorité des entreprises ou des institutions marocaines.<sup>(60)</sup>

C'est pour toutes ces raisons qu'il est prépondérant pour le dit pays, de mettre sur pied une véritable offre nationale sur le web. Avec pour finalité d'offrir aux internautes un espace vital d'expression et de travail ainsi que de participer, avec les autres nations, à l'échange et à la conservation du patrimoine culturel et civilisationnel et par là enrichir la diversité de l'Internet. Défendre le contraire serait rester à l'écart et prôner une véritable démission culturelle. Le fait de défendre la culture nationale ne suscite absolument pas le refus de l'ouverture ou la limite de la liberté d'accès aux autres cultures véhiculées sur le web. Il ne s'agit point d'une invitation à la fermeture sur soi et à l'isolement culturel. Il s'agit au contraire d'une attitude dynamique qui accepte l'ouverture tout en défendant son droit à la différence et à l'expression de cette différence.

Toutefois, si la finalité est possible, les moyens pour y parvenir sont complexes. Ils touchent au politique (souveraineté de l'Etat, liberté d'expression, défense de l'identité nationale), au juridique (textes législatifs qui réglementent le secteur), au fiscal (détaxation, subventions), à la stratégie de formation des cadres et chercheurs et au culturel (sauvegarde du patrimoine).

---

60 : [http://www.menara.co.ma/communique\\_de\\_presse.as](http://www.menara.co.ma/communique_de_presse.as)

### 3.1.5. Enjeux techniques :

« On néglige trop souvent d'une part les conditions techniques nécessaires au fonctionnement de la société d'information globale et, de l'autre, la rapidité des changements techniques qui rend problématique l'espoir d'un éventuel rattrapage des actuels utilisateurs d'Internet par ceux qui ne le sont pas encore».(61) Tels sont les enjeux techniques d'Internet, ils concernent le développement des infrastructures et des équipements technologiques dans le pays en question.

En effet, la construction d'une infrastructure pour Internet implique des investissements financiers gigantesques, que le Maroc, comme tous les pays pauvres, n'est pas disposé à engager. Ceci se répercute négativement sur la qualité des services offerts par l'opérateur national Ittissalt Al Maghrib ainsi que par les fournisseurs d'accès et qui, avec une bande passante de 12 mbps et des lignes spécialisées de 64 Kbps n'arrivent plus à satisfaire les besoins des utilisateurs marocains dont le nombre évolue considérablement.

Par ailleurs, en raison du développement exponentiel des équipements techniques, ces derniers risquent de tomber très vite dans l'obsolescence. Le Maroc se trouvera alors dans l'obligation de suivre l'évolution et donc d'investir continuellement dans ce domaine pour renouveler ses parcs informatiques. Ceci peut déboucher sur des alliances internationales qui favoriseront une nouvelle pénétration des grandes sociétés étrangères et donc une nouvelle dépendance permanente qu'on pourra nommer « le colonialisme électronique ». « Au lieu de relancer les sciences et techniques, l'arrivée d'Internet provoquerait une nouvelle dépendance durable vis à vis des pays maîtres de la technologie ».(62)

De toute manière, le Maroc ne peut pas faire autrement ; soit il prend en charge lui-même l'investissement au profit d'Internet, soit, si sa situation financière

---

61 : TORRES Astrad. *Le Monde Diplomatique*. février 1996. P. 25

62 : MATTELARD Armand. *Les nouveaux Scénarios de la communication internationale*.

ne le permet pas, il se trouvera dans l'obligation de faire appel aux interventions étrangères. Le cas échéant, il sera rejeté par la société de l'information.

### 3.1.6. Enjeux juridiques et éthiques :

L'avènement du réseau mondial Internet a offert l'accès libre à d'énormes sources d'information de nature différente (texte, son, image fixe et animée). La globalité du réseau rend difficile l'application des lois nationales, d'autant plus que la multiplication des sources et la réception ouverte des données ont soulevé des problèmes complexes de droit et qui concernent essentiellement le piratage, la protection des œuvres et le respect des droits des auteurs et créateurs.

Les techniques numériques permettent la duplication facile et parfaite des données et aggravent la piraterie des œuvres originales, spoliant ainsi les créateurs de leurs sources légitimes de revenus.<sup>(63)</sup>

Ce développement des technologies des supports et de circulation de l'information soulève un débat mondial quant à l'adéquation des juridictions actuelles en terme de droits d'auteur ou de responsabilité pénale. Si les créateurs européens ont résolu le problème par le copyright, qui protège les auteurs-créateurs du Maroc? Qui empêchera que même les patrimoines et les folklores du Maroc soient demain commercialisés sous toutes les formes, y compris les plus dénaturées ?

Afin de pallier en partie ces défaillances, le Secrétariat d'Etat chargé des Postes et des Technologies de l'Information est en train de préparer un cadre réglementaire pour les technologies de l'information, afin de protéger les logiciels et les bases de données. « Nous sommes conscients que le piratage tue non seulement l'emploi mais ce qui est beaucoup plus grave c'est qu'il n'encourage pas la création.» déclare le Secrétaire d'Etat, « Comme nous allons nous préparer à une société du savoir, il va falloir protéger et encadrer réglementairement l'émergence de cette société. » ajouta-t-il.<sup>(64)</sup>

---

63 : <http://www.francophonie.org>

Sur le plan éthique, les techniques numériques permettent toutes sortes de manipulations du signal. Ce qui laisse la place à toutes les dérives. L'information sous forme numérique peut être copiée sans aucune perte de qualité, rien ne permet de distinguer la copie de l'original. L'authenticité de l'information est donc mise en cause. On peut truquer les documents historiques, dénaturer les spécificités propres au pays ; le folklore à titre d'exemple. On peut même réinventer une réalité virtuelle plus vraie que nature. La crédibilité de l'image, qui s'est substituée à celle de l'écrit, s'en trouve aujourd'hui largement entamée.

D'autre part, l'abondance de l'information et la facilité avec laquelle chacun peut mettre une information à disposition du monde entraînent certains abus allant de la propagation d'informations incomplètes, fausses ou reproduites illégalement jusqu'à la propagande ou la désinformation volontaire.<sup>(65)</sup>

Aussi, faut-il tenir compte de l'existence de contenus étrangers sur Internet et qui semblent être incompatibles avec la culture marocaine. Néanmoins, il faudrait « dépasser l'idée qu'on ne retrouve les informations incommodantes que sur Internet, la capacité de démoralisation de la société par le réseau est bien inférieure à celle de la télévision. » affirme l'ancien président de l'association d'Internet. Internet doit donc être pris pour « l'outil d'information et de communication qui est en train de révolutionner le monde, et dont le Maroc devrait profiter. » ajouta-t-il.<sup>(66)</sup>

En conclusion, il faudra signaler qu'il est difficile de mesurer d'une façon précise les enjeux et bouleversements sociaux, culturels, économiques et politiques que pourra entraîner la vulgarisation d'Internet au Maroc, car dans ce pays le phénomène n'est qu'à ses débuts, et il est difficile d'en prévoir les lendemains surtout que dans ce domaine les choses évoluent et changent très vite.

---

64 : <http://www.francophonie.com>

65 : « Internet au Maroc ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*. 26 février 1998

66 : DUFOUR Arnaud. *Internet*. Paris : PUF. 1996. « Oue sais-ie ? »

### **3.2. Perspectives & recommandations:**

L'avènement d'Internet provoque donc des bouleversements profonds qui touchent tous les aspects de la vie collective : la culture, l'éducation, les services publics, le travail, l'économie...

Ainsi, le Maroc est appelé à faire face à tous les enjeux d'Internet et à se préparer pour intégrer la société de l'information, afin d'éviter le sort de marginalisation à l'ère de la mondialisation de l'économie et de l'internationalisation des échanges.

Pour ce faire, il faudrait qu'il se dote d'une véritable stratégie nationale ; une stratégie d'ensemble englobant tous les acteurs (publics, privés...), et permettant au pays d'atteindre ces objectifs tout en tenant compte de données fondamentales de la réalité de la société marocaine. Cette stratégie doit lui permettre également de parvenir à un véritable transfert et à une véritable maîtrise des technologies afin d'éviter le simple parachutage technologique et de rester à l'état de consommateur.

En revanche, il est à remarquer qu'on a tendance souvent à parler de stratégie des Technologies de l'information, or en réalité dans ce domaine qui évolue extrêmement vite, la notion de stratégie n'est pas adéquate (67). Par contre ce qui est pertinent est la possession d'une vision de développement appuyée par des plans d'action au niveau national auxquels doivent participer tous les acteurs à savoir l'Administration, l'Entreprise mais aussi le Citoyen.

Il faut signaler à ce niveau, que certaines initiatives sont déjà concrétisées ou du moins sont entrain de se mettre en place, mais elles sont éparses. Elles proviennent notamment de l'Etat, des Organisations Non Gouvernementales ainsi que des Organismes Internationaux qui oeuvrent au profit des pays en voie de

---

67 : « Attribution de la deuxième licence GSM, les raisons d'un report ». *Le Quotidien Economie*, du 18 au 24 juin 1999

développement tels que la Banque Mondiale, l'Unesco et l'Agence de la Francophonie. La participation du secteur privé quant à elle, est minime.

### 3.2.1. La stratégie nationale étatique :

L'Etat marocain n'a jamais opté pour une politique spécifique à Internet, elle a toujours été comprise dans sa politique générale de développement des télécommunications et dans ses démarches préconisées dans le but de préparer le Maroc à intégrer la société de l'information. Le choix gouvernemental consiste à préparer le pays à l'entrée dans la société de l'information (68). C'est un choix stratégique qui comprend non seulement l'engagement de tout le monde, mais essentiellement le fait de s'y préparer avec des visions intégrées et complémentaires. Il ne faut pas le voir uniquement « sous un aspect très sectoriel et limité. Ce que nous faisons pour préparer le passage à l'an 2000 est un devoir pour sauvegarder nos acquis. C'est également l'occasion de réviser et de remettre en cause tous les aspects défailants de nos systèmes d'information et des choix technologiques qui ont été opérés ».(69)

C'est dans ce contexte que le Secrétariat d'Etat chargé des Postes et des Technologies de l'Information (SEPTI), poursuivra dans le cadre du plan quinquennal 1999-2003 de développement économique et social, entre autres, les objectifs suivants :

✓ *L'émergence d'une économie du savoir et de l'innovation dans laquelle se concentreront la majorité des investissements productifs, les échanges de services et les nouveaux emplois :*

le Maroc, par son adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce et par son association à l'Union Européenne, a opté pour la libéralisation de son économie. Il se trouve alors confronté à une concurrence rude. Pour y faire face, le Maroc doit orienter ses choix



69 : Op. Cit.

vers l'industrie des Nouvelles Technologies de l'Information, celle-ci constitue un secteur à forte valeur ajoutée.

L'Etat doit donc encourager les investissements dans ce secteur. Pour cela il a recours à :

- La création d'un Crédit Impôt Recherche, c'est un fonds de soutien destiné à encourager les entreprises ayant des projets de recherche relatifs aux technologies de l'Information en réduisant les impôts que doivent payer ces sociétés ;
- La constitution d'un fonds d'investissement ayant comme mission de lancer les investissements dans le secteur et amortir la phase initiale de création et de développement ;
- La création d'un organe de soutien à l'innovation dans les Technologies de l'Information, qui assurera le suivi et la coordination des actions du gouvernement.(70)

Aussi, faudrait-il entreprendre, auprès des différentes entreprises dans le royaume (PME/PMI), une campagne de vulgarisation de l'apport d'Internet à leur compétitivité. Parallèlement, il faudrait baisser les coûts de connexion et d'équipements que nécessitent cet outil. Ces orientations s'avèrent inéluctables, car l'efficacité et la pertinence du recours à Internet deviennent des éléments discriminants dans la concurrence que connaît le monde économique ces dernières années.

En effet, le Ministère de la Communication a décidé d'envoyer une circulaire en coordination avec le secrétariat d'Etat chargé des Postes et des Technologies de l'Information aux entreprises spécialisées dans le domaine d'Internet, les incitant à réduire le coût d'abonnement. Il compte également envoyer une lettre aux différents secteurs administratifs, aux autorités régionales, provinciales et locales pour actualiser leur branchement au réseau Internet et pour consacrer davantage de crédits

---

70 · Plan quinquennal 1999-2003 Dans <http://www.senti.gov.ma>

pour l'installation de nouveaux sites en attendant qu'une rubrique spéciale soit proposée aux milieux concernés.(71)

En outre, le réseau des réseaux offre diverses perspectives de développement aux PME/PMI, notamment via le commerce électronique. Ce dernier est un moyen rapide, souple et sûr qui entraîne des changements profonds dans le fonctionnement des entreprises et dans leurs rapports avec le client. Il leur permet de conquérir de nouveaux marchés et d'échanger à distance sans avoir à se déplacer.

Le Secrétariat d'Etat chargé des Postes et des Technologies de l'Information doit donc favoriser sur le commerce électronique ou ce que le Secrétaire d'Etat a appelé; « l'économie en réseau ». D'ailleurs, il prévoit de préparer tous les cadres réglementaires qui permettront aux entreprises de trouver leur place au sein du marché mondial actuel basé sur la concurrence et la compétitivité , notamment pour ce qui est des conditions de validité de la preuve de la signature électronique, de la cryptologie et de la dématérialisation des procédures administratives.(72)

En outre, le SEPTI compte créer une structure statistique qui étudiera l'évolution des Technologies de l'Information, elle sera chargée également de mener une réflexion sur le nouveau cadre de travail correspondant à cette nouvelle société, notamment le télétravail.(73)

D'autre part, le Maroc a donné, lors du premier forum maghrébin du commerce électronique, l'impulsion au projet de création d'une association

---

71 : « Internet au Maroc : Mesures pour la généralisation de l'Internet». Journée « portes ouvertes » sur l'utilisation du web au profit des journalistes. *Le matin du Sahara et du Maghreb*. 1<sup>er</sup> avril 1998

72: « E-Business : Ajjoul prépare un cadre juridique ». Rachid JANKARI. *L'Economiste* : N° 466. 18 mars 1999

73 : Plan Quinquennal 1999-2003. Op.Cit.

maghrébine baptisée Association Maghrébine du Commerce et des Echanges Electroniques (AMCEE). Elle aura pour vocation « la promotion, le développement du commerce et les échanges entre tous les acteurs économiques par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication au Maroc, au Maghreb et dans le monde ». (74)

✓ *La formation et la valorisation des ressources humaines* : L'avènement de la société de l'information a donné naissance à de nouvelles compétences et professions, d'autres ont disparu, d'autres encore se trouvent radicalement modifiées. Ceci incite à repenser le système éducatif et exigent une adaptation de la formation des ressources humaines.

Le plan quinquennal 1999-2003, comprend un projet qui consiste à vulgariser les technologies de l'information en intégrant cette formation dans les différents niveaux de l'enseignement et en initiant les jeunes à ces technologies, de telle façon qu'ils pourront ultérieurement évoluer dans un univers connecté.

En parallèle, le Maroc doit revaloriser ses ressources humaines afin qu'elles soient en mesure de suivre l'évolution de l'économie mondiale. Pour cela, il faut entreprendre une action de formation continue et intensive en matière d'Internet et des nouvelles technologies.

✓ *Le développement des infrastructures* : L'implication d'Internet au Maroc nécessite le développement de l'infrastructure en terme de capacités offertes, de qualité et de diversification des services et de sécurisation des réseaux. Pour ce faire, le Maroc œuvre pour mettre en place un réseau national à haut débit. En effet, le réseau public des télécommunications au Maroc dispose d'une infrastructure de

---

74 : « E-Business : Ajjoul prépare un cadre juridique ». Rachid JANKARI. *L'Economiste* : N° 466. 18 mars 1999

transmission interurbaine en fibre optique répondant à la norme SDH (Hiérarchie Digitale Synchrone). Ce réseau permet aujourd'hui de véhiculer à grande vitesse des flux à hauts débits tels que la visioconférence, la radiodiffusion et Internet. L'action de l'Etat pendant la période quinquennale (1999-2003) sera de poursuivre la desserte de toutes les régions du Maroc. Elle vise également la prolongation des accès à au moins 2 Méga bits par seconde pour 500 sites administratifs, hôpitaux, campus universitaire, etc...

Ceci permettra aux réseaux de passer du mode « circuit » au mode « paquet » selon le protocole d'Internet. A ce propos, il faut signaler qu'au Maroc, le trafic de données sur Internet connaît une croissance de 15% par mois, contrairement au trafic de la téléphonie qui évolue de 5%.(75)

L'objectif principal de l'Etat à cet effet, est de faire converger les différents réseaux existants au Maroc vers un nouveau réseau unique et pratique.

D'autre part, le Maroc doit compléter son infrastructure terrestre de transmission à haut débit, et ce par l'adoption d'un système de satellite performant et couvrant l'ensemble du territoire. Ce besoin croît de plus en plus, notamment avec l'utilisation des outils multimédia tel qu'Internet.

En outre, l'adhésion du Maroc aux projets technologiques internationaux lui permettra d'avoir une infrastructure diversifiée, performante et sécurisée en terme de services et de connectivité. Elle lui permettra également de s'imposer dans la société universelle de l'information.(76)

---

75 : Plan quinquennal 1999-2003. Op. Cit.

76 : Op. Cit.

✓ *La généralisation de l'utilisation des Technologies de l'Informations dont Internet* : Un des objectifs du SEPTI est d'abord d'inciter l'ensemble des départements, du tissu productif national à disposer de veilles technologiques au sein de leurs départements. Cela veut dire que la gestion des technologies de l'information ne doit pas être centralisée. Il en est de même pour les entreprises. Ceci permettra d'établir des dimensions d'interdépendance et de communication permanente entre l'ensemble des départements, entre les départements et les entreprises ainsi que les départements avec les régions jusqu'à atteindre le citoyen. Le but est d'impliquer le citoyen dans l'utilisation et la gestion administrative publique(77). Internet et les autres nouvelles Technologies contribueront de ce fait à l'amélioration du niveau de vie des citoyens d'un côté et de l'autre à l'élargissement de la démocratie dans le pays.

Afin d'atteindre cet objectif, le SEPTI a décidé d'une part d'organiser des journées annuelles des technologies de l'information ayant pour mission de sensibiliser chaque individu à l'importance de ce phénomène nouveau, à ses opportunités et à ses défis. D'autre part, le SEPTI envisage la mise en place de télécentres régionaux sous forme d'espaces multimédia offrant divers services de communication : téléphone, fax, transmission de données, Internet et le télétravail. Le but principal est donc d'assurer à la totalité des couches de la population l'accès aux services de la communication et de l'information.

D'ailleurs, le SEPTI en collaboration avec le Ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, l'APEI et le Maroc Compétitif envisage l'instauration d'un parc informatique dans la ville de Casablanca, la capitale économique du Maroc. Le projet a pour objectif d'aménager

---

77 : Déclaration du Secrétaire d'Etat chargé des Postes et des Technologies de l'Information.

un espace fonctionnel destiné à accueillir des opérateurs de tailles différentes du secteur des Technologies de l'Information et à préparer la maîtrise de cette technologie. Le financement de ce projet reposera partiellement sur le secteur privé mais aussi sur les organismes internationaux tels que la Banque Mondiale.

✓ *La Valorisation du patrimoine culturel* : Comme vu précédemment, Internet peut avoir des incidences négatives sur la culture marocaine. Toutefois, il peut servir à réaffirmer l'identité nationale et multiplier la diffusion du patrimoine culturel, et ce par :

- la numérisation des fonds patrimoniaux de la Bibliothèque Nationale marocaine et la mise en place d'un serveur Internet qui assurera l'accès et la diffusion des œuvres du domaine public ;
- la création d'espaces cultures multimédias ;
- l'équipement des bibliothèques pour devenir les points d'accès privilégiés d'Internet, « le but étant de favoriser à la fois l'accès à Internet par les bibliothèques et l'accès aux bibliothèques par Internet ».(78)
- Faire connaître les potentialités touristiques du Maroc via Internet. Pour cela, le SEPTI propose qu'une réflexion soit menée en collaboration avec les fédérations de tourisme en vue d'installer un serveur national d'information et de réservation sur Internet.

Par ailleurs, et en raison des déficits existants entre les zones rurales et les zones urbaines au Maroc, notamment en matière d'infrastructure des télécommunications, le gouvernement devrait accorder une importance certaine au développement rural en introduisant l'outil multimédia notamment Internet, étant donné qu'il comprend plus que le texte, le son et l'image, celle-ci est un élément très important dans la culture et la tradition marocaine. Il faudrait également former les formateurs qui se chargeront eux aussi de former la population rurale.

---

78 : Plan quinquennal 1999-2003. Op. Cit.

Il faut noter à ce propos que c'est le Secrétariat d'Etat chargé des Postes et des Technologies de l'Information qui chapeautera toutes ces actions tout en impliquant les collectivités locales et les associations professionnelles dont la participation devient indispensable pour la réalisation de ces objectifs.

D'autre part, IAM, un établissement public en voie de privatisation jouant un rôle prépondérant dans la promotion d'Internet au Maroc, envisage l'utilisation des satellites pour un accès rapide et facile au réseau Internet. Cette nouvelle forme de connexion permettra d'éviter les problèmes d'encombrement de lignes ainsi que la lenteur des débits dont souffrent les internautes marocains.

De plus, IAM est actuellement en train de mettre en place le backbone Internet National qui couvrira six principales villes (Rabat, Casablanca, Marrakech, Fès, Tanger et Agadir) (79). Selon IAM, ce projet qui lui permettra d'élargir son portefeuille clients, sera opérationnel en totalité avant février 2000. L'organisme mettra pour la même date une capacité permettant d'accueillir plus de 50000 abonnés « dial up ».

Dans le même ordre d'idées et en terme de bande passante internationale, IAM est passé récemment de 12 à 20 Mbps et compte avoir plus de 50 Mbps d'ici février 2000. Toutefois, IL est conscient que tous ces projets nécessitent la participation des citoyens pour une meilleure promotion d'Internet et une utilisation optimale de ses services est incontournable. Pour cela, il faudrait revoir les prix vers la baisse et mettre ces services à la portée des citoyens en terme financiers.

---

79 : Les six villes se trouvent respectivement à l'ouest, le centre, le nord et le sud du Maroc. Le but étant que toutes les régions du pays bénéficient, dans la mesure du possible équitablement du projet.

### 3.2.2. Les Organisations Non Gouvernementales :

Les Organisations Non Gouvernementales marocaines œuvrant dans le domaine d'Internet sont très rares, et leurs actions pour la promotion de cet outil sont confrontées à d'énormes obstacles notamment d'ordre financier.

Néanmoins, on peut retenir quelques exemples d'associations qui ont su marquer leur présence dans le secteur, par plusieurs activités exercées au profit de l'utilisation d'Internet au Maroc. Il s'agit de l'Association Marocaine d'Internet et l'Association des Professionnels des Technologies de l'Information.

- **L'Association Marocaine d'Internet (MISOC) :** L'association d'Internet au Maroc a défini une série de priorités, pour le développement du Net, portant essentiellement sur l'intérêt des générations futures.

Ainsi, l'association préconise-t-elle le renforcement du programme de formation des réseaux informatiques, elle recommande la multiplication des points d'accès publics au réseau des réseaux et propose d'aider les entreprises à profiter du cybernet, en redéployant une partie des fonds de la formation professionnelle vers les formations au réseau mondial.

L'association s'est fixée également comme objectifs de développer les équipements, protéger le consommateur et la propriété intellectuelle et chercher à supprimer les incertitudes juridiques.

Aussi, Misoc a commencé à mettre en place des projets d'utilisation d'Internet ; tels que la mise en place du système de la visioconférence en vue de former les formateurs, notamment dans le monde rural. D'ailleurs, elle a déjà eu des expériences d'utilisation du multimédia via CD-ROM dans des campagnes de sensibilisation au planning familial, à la lutte contre le sida, à la santé, à la bonne hygiène de l'eau. Cette expérience a



montré l'importance de l'image dans la culture marocaine, l'image animée encore plus ; dans une telle tradition, orale et iconographique, le multimédia est parfaitement adapté.

Le premier Vice président de l'association a affirmé lors d'une interview, que Misoc orientera ses perspectives vers l'Ecole entant qu'élément de base pour la formation. Ceci se concrétisera par l'organisation de campagnes de vulgarisation auprès des enfants, afin de les familiariser avec ce nouveau jargon, ainsi que par l'incitation des fournisseurs d'accès à Internet pour participer à cette action, et ce par la baisse des prix de navigation et d'assistance à cette clientèle jeune.

- **Association des Professionnels des Technologies de l'Information (APEBI) :** L'association joue un rôle primordial dans la vulgarisation d'Internet au Maroc. Ceci se traduit par plusieurs actions effectuées à cette fin, notamment la caravane informatique destinée à la sensibilisation du grand public à l'outil informatique et à Internet ; c'est une unité de personnes qui vont sillonner plusieurs villes du Maroc, offrant aux citoyens l'accès aux ordinateurs et au Net et leur fournissant toutes les informations sur le développement des technologies de l'information, les nouveaux métiers et les opportunités offertes aux entreprises grâce à Internet.(80)

D'autre part, la dite association est partenaire impliqué dans la mise en place du parc informatique de la ville de Casablanca. Les membres de l'association contribueront à la deuxième partie du financement et qui s'élève à 130 millions de dirhams.

### 3.2.3. Le rôle de la francophonie :

La maîtrise de l'information suppose l'appropriation des outils qui la conditionnent. Dans ce contexte, la langue doit être considérée comme une

---

matière première, un support véhiculant la connaissance des communautés utilisant cette même langue.

Cette avancée a été bien renforcée par l'émergence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, notamment Internet. Cependant, la présence de la langue française sur le net est minime par rapport à l'anglais ou l'espagnol. De ce fait, la communauté francophone doit s'emparer de ces outils de communication et principalement Internet afin de défendre la pluralité des langues et des cultures, mais aussi pour aider les pays en voie de développement à intégrer la société de l'information. Les pays francophones, plus particulièrement ceux du sud, devront pouvoir accéder aux inforoutes, y circuler, y trouver des contenus francophones et devenir eux-mêmes producteurs d'informations.

C'est dans ce cadre que se tient un certain nombre de congrès et de sessions tels que la Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes, tenus à Montréal en mai 1997. Les axes d'intervention définis lors de cette manifestation portent essentiellement sur la démocratisation de l'accès aux inforoutes ; le développement de l'aire de l'éducation, de la formation et de la recherche ; l'encouragement de la création et de la circulation des contenus ; la promotion du développement économique ; la sensibilisation des jeunes, les producteurs et les investisseurs ; l'assurance d'une présence concertée et active et l'établissement d'une vigie francophone.

Dans ce même contexte, l'ambassade de France au Maroc a organisé, lors de la Journée Mondiale de la Francophonie en mars 1998, un concours de création de sites Internet sur le thème de la « Francophonie Scientifique et Technique au Maroc », l'objectif est de contribuer au développement de nouveaux sites marocains ainsi que de créer des contenus de types scientifiques et techniques relatifs au Maroc sur le réseau.

Outre ce type de manifestations, l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF) met en œuvre des actions favorisant l'accès aux inforoutes. Le

production de contenus, la veille technologique, la sensibilisation et la concertation. Elle a installé au Maroc un certain nombre de postes d'accès à Internet et poursuit la mise en place de la « toile scolaire » dans six Etats membres dont le Maroc. Cette action entre dans le cadre d'un programme francophone d'équipement des établissements scolaires en matériels informatiques et en terminaux.

Au niveau de la formation, le Consortium International Francophone de Formation à Distance (CIFFAD) créé en 1987, anime un réseau de coopération entre des institutions francophones de formation à distance. Parmi ses actions, on trouve le projet d'enseignement du français comme langue étrangère et d'écriture journalistique pour les élèves du secondaire, mené dans des lycées et des écoles dans plusieurs pays dont le Maroc. Aussi, faut-il tenir compte de la formation des maîtres et formateurs, car ce n'est que par une véritable appropriation de la technologie et non pas par une greffe superficielle que le Maroc pourra vraiment identifier lui-même ses priorités et mettre en valeur ses propres visions du monde.

Dans ce contexte, l'acquisition du savoir-faire professionnel semble fondamentale et urgente pour permettre l'émergence de productions nationales appropriées.

Le but de la francophonie est donc d'accroître rapidement sa présence sur Internet. Pour ce faire, il faut connecter massivement les pays du tiers monde afin que l'ensemble francophone dispose d'un maillage serré de structures d'accès au réseau.

En partant de cette approche, l'Agence française pour l'enseignement supérieur et de la recherche (Aupelef-Uref) a créé Refer : Réseau Electronique Francophone d'Information. Il se matérialise aujourd'hui par des centres d'hébergement de serveurs, des lieux de formation et des points d'accès à Internet.

D'autre part, l'Aupelef-Uref en collaboration avec l'Agence de la Francophonie met en œuvre des actions multilatérales dont l'objectif vise à intégrer

pleinement l'enseignant-chercheur du Sud à la communauté scientifique internationale.

Ces actions menées au bénéfice des réseaux universitaires et des facilités tarifaires doivent être consolidées et systématisées, car la connexion permanente des réseaux universitaires pourra permettre le retour de certains cerveaux du Maroc dans leurs pays et la constitution d'équipes internationales francophones autour de projets porteurs. En outre, l'accès aux bases de données des pays développés pourra faire cesser l'isolement des chercheurs marocains et leur permettre d'accéder à l'information la plus actualisée, faisant gagner un temps précieux à la recherche, et par-là au développement durable du pays.

#### 3.2.4. Les organisations internationales :

Le Maroc, comme tous les pays du tiers monde, s'est tourné vers les Organismes Internationaux en vue de promouvoir ses projets relatifs à Internet et aux télécommunications en général, ainsi que pour accélérer son entrée dans la société de l'information.

En effet, le pays participe activement aux travaux organisés par les différentes enceintes internationales spécialisées tels que le projet de télé-enseignement avec l'UNESCO et l'UIT ; le projet du commerce électronique dans les pays en développement EC-DC (Electronic Commerce for developing Countries) de l'UIT ainsi que sa participation au GAC (Governmental Advisory Committee) pour le nommage sur Internet.<sup>(81)</sup>

Par ailleurs, le Maroc a obtenu à la fin de l'année 1998 environ 215 millions de dollars de la part d'organismes internationaux, et ce pour libéraliser son secteur de télécommunications, de la poste et des nouvelles technologies de l'information. De cette somme, la Banque Mondiale a octroyé un prêt de 100 millions de dollars, 110 millions de dollars a été emprunté à la Banque Africaine de Développement, alors que l'Union Européenne a accordé une enveloppe de 5 millions d'écus à

---

*81 : Dépêche de l'Agence France Presse, 22 décembre 1998*

l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (l'ANRT) pour lui permettre de renforcer ses structures<sup>(82)</sup>. Cet argent devrait permettre au Maroc de libéraliser le secteur des télécommunications pour favoriser l'investissement privé et développer les technologies de l'information au service des entreprises, de l'Administration et des usagers.

Aussi, ces organismes internationaux, notamment la Banque Mondiale, participeront-ils à la réalisation du projet du parc informatique de la ville de Casablanca.

Toutes ces aides sont bel et bien utiles voire indispensables vue la situation financière du Maroc. Cependant, elles génèrent plusieurs inquiétudes. Effectivement, le pays se trouvera dans l'obligation de supporter le fardeau des dettes et des incohérences du programme d'ajustement structurel qui lui est imposé par le Fonds Monétaire International. Les échéances deviennent de plus en plus difficiles à respecter.

Certes, les Nouvelles Technologies restent donc des outils puissants et susceptibles de contribuer au développement du pays, en offrant un nouvel espace à sa production scientifique et à la propagation de sa culture, mais le succès de leur diffusion au Maroc comme tous les pays du Sud supposerait de tempérer le système concurrentiel généralisé et de redonner à des structures internationales, le pouvoir de conseiller et de financer les projets dans ce domaine.

L'UNESCO est particulièrement désigné pour entreprendre le bilan de la situation et pour dégager les perspectives.

## **CONCLUSION**

En quelques années, Internet est devenu familier pour de nombreuses personnes. Il a suscité une énorme curiosité, d'autant plus grande qu'il est devenu difficile de le rapporter à une catégorie particulière de piste de recherche.<sup>(83)</sup>

En effet, le réseau des réseaux permet de communiquer, de s'informer, de se divertir, de travailler à distance et même de créer un nouveau langage. Par son biais, l'on peut vendre et l'on peut acheter, l'on peut fusionner un ensemble de technologies en conjugant voix et image. C'est toute l'ébullition d'un moyen original de communiquer qui se développe, et dans lequel chacun cherche à prendre des positions. <sup>(84)</sup>

Internet est comparé alors à une grande famille. L'expression « Village Global » de Mac Luhan est devenu un lieu commun. On y affirme l'égalité des hommes devant l'accès aux connaissances ; Internet est de ce fait, présentée comme l'outil démocratique par excellence. Grâce à lui, les pays du Tiers-monde seront susceptibles de sortir de leur état de misère et franchiront le pas vers un avenir meilleur. C'est une chance octroyée par la révolution informationnelle à ces mêmes pays, afin d'accélérer leur processus de développement en s'insérant directement dans l'économie de l'information, et dans le but de rattraper les économies avancées. En tout état de cause, il serait difficile pour les pays en développement de rester à l'écart de l'informatisation accélérée du monde.

Internet permet donc, de rendre compte des logiques de la mondialisation sans les mystifier. A l'inverse de ce que donne à croire la représentation « globaliste » et « égalitatrice » de la planète, dont les logiques nous rappellent que la mondialisation des économies et des systèmes de communication est indissociable de la création de nouvelles disparités entre les divers groupes

---

83 : L'Atlas mondial de l'Internet 98. Dans [http://unix.anrt.net .ma/Docs/Externes/Idate4/index.htm](http://unix.anrt.net.ma/Docs/Externes/Idate4/index.htm)

84 : *Le Point*. N° 1383, 20 mars 1999. P. 78

sociaux ; en d'autres termes, elle est source de nouvelles formes d'exclusion.

Internet reste, toutefois, une source très importante d'information pour ceux qui savent la traiter, ce n'est pas un média mais un flux d'information qu'il faut mettre en forme et ordonner pour rendre accessible et compréhensible. L'essentiel est donc de savoir se comporter en consommateur intelligent et de ne pas se laisser dépasser par les connexions.<sup>(85)</sup>

Au Maroc, si le phénomène est déjà une réalité et une pratique quotidienne pour nombre de citoyens, il demeure encore un mystère et un univers de fiction pour la plupart d'entre eux.

Comme c'est souvent le cas quand des mutations essentielles sont amorcées, l'appropriation des nouveaux modes de communication que propose l'Internet nous pose une kyrielle de défis qui procèdent en définitive d'une seule et même interrogation : le pays voudrait-il se donner les moyens pour intégrer de plein-pied le « village global » qui prend irrémédiablement forme autour de nous ?<sup>(86)</sup> Il est clair que désormais, Internet est encore dans sa phase embryonnaire. Une cyberlégislation s'avère impérative et de nombreux éléments techniques sont à développer, quoique les pas les plus difficiles que le Maroc doit franchir pour une meilleure maîtrise du réseau ne sont probablement pas ceux d'ordre technologiques, mais plutôt ceux d'ordre social, économique, politique et juridique.

D'autre part, mettre Internet à la question implique de réfléchir aux mutations qu'il engendrent et qui consistent à l'émergence de nouvelles formes de consommation et de communication, de nouvelles relations sociales et une redéfinition du travail, mais aussi de réfléchir aux exclus de ces mutations, et ils sont si nombreux au Maroc, et au risque paradoxal d'une nouvelle forme de solitude créée par cet outil communicant. <sup>(87)</sup>

85: « Bien se comporter face au Net ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 4 mai 1999

86 : AL OMARI Said. *Le Maroc sur le net*. Op. Cit.

87 : GUERIN Serge. *Internet en question* . Paris : Editions ECONOMICA, 1997

La grande question lancée également dans ce contexte, concerne la capacité du pays à produire du contenu pour pouvoir, plus tard, revendiquer une passerelle de cette culture en gestation sur le web, et par là, pouvoir transmettre ses propres contenus, échanger au sens vrai du terme et ne pas rester à l'état de consommateur passif de l'information. Aussi, comment maintenir un contenu harmonisé, de bon niveau et gratuit ? Comment s'imposer au sein de cette révolution digitale universelle ?

Toutes ces questions ainsi que beaucoup d'autres s'imposent et ouvrent de nouveaux horizons et de nouvelles pistes de recherche.



**ANNEXES**

## **Fiche technique du Maroc**

**Superficie** : 710 850 Km<sub>2</sub>

**Population (1998)** : environ 27,8 millions dont 46,8% de ruraux.

**Densité** : 39,1 hab./Km<sub>2</sub>

**Capitale** : Rabat

**Langue officielle** : arabe

**Autres langues utilisées** : Berbère, français, espagnol.

**Monnaie** : Dirham (DH)

**Taux de fécondité** : 3,3 (2,6 en milieu urbain ; 4,3 en milieu rural)

**Taux d'accroissement e la population** : 1,7% par an.

**Taux d'activité** : 48% (masculin : 73%, féminin : 22%)

**Taux de chômage (urbain)** : 19% (masculin : 17%, féminin : 24%, diplômés de l'enseignement supérieur : 25%)

**Taux d'analphabétisme** : environ 51% (masculin : 40%, féminin : 68%, urbain : 37%, rural : 72%)

**Salaires minimum** : 1660 DH/mois en 1998

**Conditions d'habitation (1996), accès à :**

- Electricité : 53% (urbains 84%, ruraux 12%)
- Téléphone : 16% (urbains 28%, ruraux 1%)

**Répartition sectorielle du PIB (1998) :**

- Activités primaires : 16,3%
- Activités secondaires : 29,9%
- Activités tertiaires : 37,2%
- Administrations publiques et transports : 16,6%

**Croissance du PIB (en %) :**

- 1997 : -2%
- 1998 : +6,3%
- 1999 : non déterminé

**Investissements :**

- Taux d'investissement (1998) : 21,8%

- Investissements étrangers : 5,5 milliards MAD dont 23% de la France. **MAD** = 1 dirham marocain = 0,635 Franc français.

**Source :** *Direction des statistiques. Secrétariat d'Etat à la Population*

### **Interview n° 1**

*Secrétaire Général de l'Union Internationale des Journalistes et de la Presse en Langue Française (UJIPLF), Monsieur Georges GROS a été interviewé le mardi 18 mai 1999 à Paris.*

*1°/ Depuis quelques années, on entend parler de la révolution des réseaux notamment Internet. La presse profitera-t-elle de cette nouvelle technologie ?*

Je pense qu'il est intéressant à la presse d'utiliser les services d'Internet pour deux raisons :

- Possibilité d'entrer en communication instantanée avec le monde entier ; c'est déjà un avantage ;
- Possibilité de recevoir du texte, des photos, des résultats d'enquête ; il y a cette mise à disposition immédiate d'une masse d'information.

Un Internet de la presse francophone est un outil de dialogue, d'assistance, de formation et de perfectionnement. C'est un outil de documentation, d'information qui doit être permanente, un certain nombre de services auxquels nous apporterons les renseignements à ceux qui nous consulteront.

Vous êtes récepteur mais aussi émetteur, vous avez la possibilité d'envoyer et de mettre en communication les articles que vous publiez ; donc il y a cette grande complémentarité.

Il y a aussi des inconvénients. Ces inconvénients c'est que nous avons l'habitude, nous journalistes, soit de travailler avec nos propres sources d'information, soit se fier, parce que nous avons confiance en elle, à un grand nombre de pourvoyeurs d'information qui sont les agences de presse. Mais demain, avec Internet, n'importe qui peut transmettre de l'information et vous n'aurez pas toujours la possibilité de vérifier le sérieux de l'information si vous ne donnez pas le temps à cette information de s'avérer véridique, mais comme nous sommes dans un marché de l'information où la notion de temps est très importante, nous risquons d'aller vers des erreurs graves si nous ne prêtons pas attention à d'éventuels pourvoyeurs d'information qui pourraient se faire passer pour des sources

sérieuses et qui ne pourraient être que des émanations de genre mal attentionné ou genre groupe de propagande qui trouverait tout intérêt à diffuser ce qu'ils ont envie par l'intermédiaire d'Internet. C'est utile mais attention aux dangers.

## *2)/ Faut-il mettre en place une politique de censure ?*

Pour nous journalistes, non pour deux raisons : premièrement, l'information doit circuler librement et normalement, et Internet est un moyen, un outil de cette information. Deuxièmement, c'est une information qui émane d'une structure journalistique sérieuse, il n'est pas question de censurer car les journalistes diffuseront de l'information sur Internet comme ils le font sur leurs colonnes. Le mot «censure » n'est pas à évoquer. Toutefois, une politique de véracité s'impose. On n'a pas le droit quand on est journaliste digne de ce nom de diffuser n'importe quoi, le problème est là. Premièrement, nous avons des objectifs, l'information doit donc être selon les secteurs prédéterminés, c'est de donner une information qui correspond et que nos éventuels correspondants branchés sur Internet attendent de nous et surtout que nous pourrions garantir l'authenticité.

## *3)/ La banalisation d'Internet ne risque-t-elle pas d'accroître la prédominance de l'anglais ? Et quelles sont les répercussions sur les pays francophones ?*

C'est normal, parce qu'actuellement il y a beaucoup plus d'installation Internet dans les pays anglo-saxons. C'est normal car le système Internet n'est pas développé comme il le devrait les pays francophones. C'est pour cela que les pouvoirs publics des pays francophones se sont penchés sur cette question et ont créé des fonds spécifiques pour permettre le développement dans les autres langues.

## *4)/ Quelle serait donc la place des autres langues, notamment l'arabe ?*

L'arabe a sa place comme toutes les autres langues, ce qu'il faut c'est se méfier qu'il n'y est qu'une langue qui soit automatiquement prioritaire et majoritaire sur Internet. Ce qu'il faut c'est permettre à toutes les langues d'être consultées sur Internet. Le problème est là, il faut que l'arabe soit présent, que l'espagnol soit présent, que toutes les grandes langues soient présentes. C'est indispensable parce que c'est l'un des véhicules de pensée, véhicules de culture. Si demain nous continuons à étouffer les langues nous serons des

sujets d'une seule langue, donc d'une seule pensée dans une seule forme de civilisation, je ne parle même pas de culture, je parle d'une seule civilisation et de langues qui viendront automatiquement numériques.

Les Etats Unis qui a une politique souverainiste pour ne pas dire impérialiste à travers le monde, je crois qu'il faut se méfier de cela si on veut rester marocain, les autres français c'est tout. Mais il ne faut pas ignorer les grandes langues, au contraire, il faut les apprendre, on en a besoin pour communiquer.

*5°/ L'avènement de cette société de l'information annonce-t-il un accès égalitaire de tous, individus, groupes et pays à cette fin de pénurie d'information ?*

Il peut y avoir des problèmes, il faut savoir à un moment ou un autre où se limite l'information pure et où nous débordons cette information, à partir du moment où nous nous posons la question, interviennent automatiquement des règles, et qui dit des règles dit un droit. Il y aura un droit d'Internet comme il y a un droit de la presse avec des choses qui seront possibles et d'autres qui ne le seront pas, elles donneront lieu à des lois, donc dès lors à une juridiction et à des condamnations. Quand on touche un domaine sensible, et l'on diffuse de l'information le concernant, c'est bien sûr de l'information que j'ai piqué quelque part, et donc j'ai commis un premier acte délictueux, mais quand je la diffuse je commets un second acte délictueux. La liberté ne peut exister que dans le cadre de ce qui garantit cette liberté, de ce qui protège cette liberté. A partir du moment où la liberté est totale, il y a licence et perversion de la liberté, dans ce cas là, on ne rend pas service à la liberté, on la supprime. La liberté, il faut savoir la respecter si on veut la conserver.

## **Interview n°2 :**

*Monsieur Ilyace GUENNOUNI est le Premier Vice-président de l'Association de Linux et d'Internet au Maroc (ALIM) ; Il a été interviewé le lundi 21 juin 1999 à Rabat.*

*1°/ Internet se répand au Maroc, l'accueil est-il favorable ?*

En effet, Internet se répand au Maroc, mais lentement. Une partie de la population marocaine cherche à découvrir ce nouveau média et commencent alors à l'utiliser, mais cette utilisation diffère selon les plusieurs critères notamment l'âge. A titre d'exemple, 75% des internautes font l'IRC, ils sont âgés entre 15 et 18 ans, quant aux internautes âgés de 18 à 26 ans surfent soit pour le plaisir, soit pour leurs études. En plus, il y en a ceux qui le prennent comme effet de mode et de snobisme, et ils sont si nombreux.

En tout cas, les marocains commencent à ressentir le besoin d'accéder à Internet ; forcément le jeune de 15 ans qui commence à rencontrer des gens en IRC, utilisera son mail pour dialoguer directement, et peut-être participera dans des forums de discussions et par-là s'intéressera à des domaines beaucoup plus précis. Personnellement, je pense que les News-groupes sont le meilleur aspect d'Internet.

*2°/ Vous parlez de courrier électronique, IRC et des News-groupes, mais quels sont les autres services offerts au Maroc ?*

Pratiquement tous les services d'Internet sont offerts au Maroc, seulement, nous ne disposons que d'un seul serveur auquel nous pouvons envoyer des messages ; c'est le serveur de l'ONPT. Jusqu'à présent nous ne pouvons pas accéder à des serveurs externes.

Officiellement, on dit que c'est faute de budget mais personnellement je ne le crois pas, l'ONPT a toujours eu les moyens pour le faire.

A part ceci, l'accès à tous les services d'Internet est libre: l'IRC, le courrier électronique, le web, le FTP...

*3°/ ALIM a vu le jour en mars 1999, elle s'est fixée comme premier objectif la promotion et le développement d'Internet au Maroc. Quelles sont vos réalisations durant ces trois de vie ?*

L'Association de Linux et d'Internet au Maroc a commencé officiellement en mai, date de sa première assemblée générale. Mais la réunion qui a donné le coup de pouce à ALIM était en novembre 1998, dans laquelle nous avons demandé à l'ONPT d'ouvrir un forum de discussion sur Linux et c'est parti. Au début il n'y avait que quatre personnes, nous avons commencé à envoyer des messages et à participer à des News-groupes sur Linux mais ceci est resté clos. A partir du mois de mai, il y avait des gens qui commençaient à s'intéresser à Linux et donc il participaient à nos forums de discussion, et c'est à ce moment là où nous avons pensé à créer un club et par la suite une association qui s'intéressait aussi bien à Internet qu'à Linux car les deux sont très liés, en plus, ce couplage nous a permis d'étendre notre champs d'activité.

Actuellement nous sommes 50 adhérents. Nous nous intéressons au développement de logiciels sur Internet tout en se basant sur Linux, et nous avons une sorte de filiale nommée ADIL et qui s'intéresse uniquement au développement d'Internet.

Pour ce qui est de nos réalisations, pour l'instant nous n'avons que des projets ayant pour but de vulgariser ce nouvel outil. Nous avons prévu également un atelier sur Apache ; c'est un serveur très utilisé sur Internet. Cependant, nous avons des problèmes d'ordre juridique parce que notre association est à but non caritatif, forcément des projets comme les nôtres nécessitent le financement, que seule la cotisation des adhérent ne suffit pas.

*4°/ L'extension d'Internet a introduit la notion de « l'information sans frontières », est-ce le cas pour le Maroc ?*

L'intérêt d'Internet est qu'il n'y aurait plus de frontières. L'information passe dans un sens et dans l'autre.

Les internautes marocains ne sont pas trop handicapés par rapport aux ceux en France ou aux Etats-Unis. Nous sommes libres de recevoir et d'émettre via Internet.

*5°/ Le Maroc dispose-t-il d'atouts indispensables pour promouvoir Internet ? L'opérateur national des télécommunications Ittissalt al Maghrib a-t-il l'infrastructure et les équipements nécessaires pour gérer le réseau ?*

Pendant des années, IAM monopolise tout ce qui touche aux télécommunications au Maroc : téléphonie fixe et mobile, réseaux numériques, tout passe par IAM, ses prix sont exorbitants, il ne se soucie de personne du moment que le besoin existe et l'offre est unique.

IAM a l'expérience de gérer des réseaux mais ils sont obsolètes, ils ne répondent plus aux besoins actuels, mais le fait qu'il soit le seul opérateur, freine l'évolution d'Internet. Désormais il y a l'ANRT qui essaie de réglementer un peu le secteur, mais franchement depuis qu'ils sont là, je ne vois pas trop ce qu'ils font.

Pour ce qui est de l'infrastructure, c'est vrai qu'elle est un peu ancienne, on peut avoir mieux, mais le problème est que tout est concentré à Rabat et à Casablanca, je me demande si les autres villes en ont des notions. IAM accentue encore plus cette disparité en concentrant toutes ses activités entre ces deux villes ; il y a trois ans, IAM avait précisé un prix unique des communications via Internet pour tout le royaume, c'était dans le but de promouvoir Internet au Maroc, mais ceci n'a pas duré longtemps, car le prix était plus élevé que la communication locale. IAM a donc tout annulé et a opté pour le prix de la communication locale ; c'est à dire qu'un provider à Rabat ne peut offrir ses qu'à Rabat, et c'est pareil pour les autres villes. Les villes qui ne disposent pas de fournisseurs d'accès sont complètement déconnectées. Évidemment IAM a la possibilité de remédier à tous ces problèmes, il a des connexions partout, il n'a qu'à déposer le matériel, mais dans un sens commercial ceci n'est pas rentable, c'est pour cette raison que l'opérateur national limite ses connexions à la région de Rabat-Casablanca.

*6°/ Je comprends de ce que vous avancez qu'il n'y a pas des mesures de liaison entre les régions du Maroc ?*

Dans un premier lieu, il faut dire que la mentalité marocaine diffère d'une région à une autre. Les résidents des grandes villes le voient comme un phénomène de snobisme, pour



certain d'entre eux c'est un luxe. Mais je reviens pour dire que IAM doit quand même baisser les prix. Le prix d'une connexion permanente coûte 10000 Dhs par mois, les PME ne peuvent pas se permettre cet outil aussi cher.

### **Interview n° 3 :**

*Monsieur Khalil HACHIMI IDRISI est Rédacteur en chef dans l'hebdomadaire marocain « Maroc Hebdo International ». Ce journal se veut parmi les premiers organismes connectés au réseau Internet et ayant un site et un journal en ligne. Monsieur IDRISI a été interviewé le mardi 22 juin 1999 à Casablanca.*

*1°/ Depuis quand êtes-vous connectés à Internet ?*

Depuis quatre ans, c'est à dire depuis la première année qu'Internet est entré au Maroc, et nous sommes connectés par ligne spécialisée.

*2°/ Pour quelles raisons avez-vous décidé la connexion au réseau ?*

C'est une nécessité, pour deux raisons : d'abord pour le travail quotidien et la recherche d'information, il s'est avéré qu'Internet est important pour le journalisme, et c'est très

important, en tant qu'usager, de développer la pratique d'Internet au Maroc. Ensuite, en tant que journal, une édition électronique de notre journal s'est imposée dans la mesure où on n'avait pas le choix ; soit on prenait ce train et on faisait partie des pionniers qui ont participé à cette évolution, soit on était persuadé que si on ne faisait pas ça, on allait être largué, c'est à dire dépassé par les événements, sachant que l'avenir de la communication écrite passe par le support papier et nous sommes convaincus qu'il passe aussi par les éditions électroniques, parce que la mise en œuvre des éditions électroniques permet de toucher quand les conditions sont optimales un lectorat plus important que celui des éditions écrites.

### *3°/ Comment appréciez-vous l'ouverture du journalisme marocain sur Internet ?*

Cette ouverture est importante, sauf qu'elle doit être accompagnée de la mise en place d'un dispositif interne au cœur de l'entreprise et non pas à la marge de l'entreprise, car le fait qu'on soit à la marge de l'entreprise est une chose assez froide. Nous, on est au cœur de l'entreprise car la mise à jour du site est faite par les journalistes, ceci dit que la cellule Internet n'est pas un complément ou un département marginalisé, c'est quelque chose qui est prise de la même manière que quand on écrit un papier ou on fait le journal, sauf que j'apprécie différemment la présence des journaux marocains sur le web, je distingue entre les journaux qui font le travail eux-mêmes comme nous, les journaux qui le délèguent à des départements internes et ceux qui le sous-traitent à l'extérieur. Entre les trois cas de figures ce n'est pas la même dynamique, ce n'est pas la même perception d'Internet, ce n'est pas la même appropriation de l'outil Internet et ce n'est pas la même vision. Par exemple, pour le cas qui nous concerne c'est à dire des gens qui sont providers et qui le font eux-mêmes, nous constatons qu'il y a toujours le souci de faire d'Internet quelque chose de quotidien et d'important pour nous, et on remarque que pour les confrères qui le sous-traitent à l'extérieur il n'y a pas un grand intérêt.

Au Maroc c'est là où réside la difficulté. Celui qui ne met pas la main dans la pâte, qui n'est pas régulier dans la mise à jour du site, n'existe pas sur le web. Pour nous, à partir du vendredi, il y a 15000 à 17000 pages consultées par heures. C'est énorme. Mais quel est l'intérêt du journal puisque c'est une fonction qui n'est pas rémunérée directement ? c'est qu'on est positionné dans un marché, on a notre place et on est beaucoup plus avantage pour notre notoriété.

*4°/ Quels sont les avantages que vous avez générés de l'utilisation d'Internet ?*

Il n'y a pas d'avantages en terme financier mais en terme de notoriété, ce qui est important pour nous. On est connu dans le monde entier ; au Canada, en Australie, en France... On a des contacts très intimes avec nos lecteurs par l'échange des e-mails ce qui nous permet de savoir ce qu'il fait par leur feed-back. Contrairement avec ce qui se passe avec nos lecteurs papiers, leur courrier est moins fourni que celui des internautes car celui-ci est plus rapide et plus efficace.

*5°/ Parmi les incidences du réseau Internet, l'émergence de la notion de « l'information sans frontières », cet enjeu peut se répercuter négativement sur la société marocaine. Y a-t-il une politique de censure ou de cryptage de contenus au Maroc ?*

On n'a pas vu de cas de censure au Maroc. Certes on est dans la marche de l'ouverture et de la liberté d'expression, sauf qu'Internet a causé l'obsolescence de certains termes et que l'information n'ayant plus de frontières est marquée par la liberté ; l'information est libre, c'est l'une des caractéristiques de la toile. Mais ce qui va avec la liberté c'est la responsabilité. Il faut savoir profiter intelligemment de cette liberté et il faut la respecter.

*7°/ La banalisation d'Internet ne risque-t-elle pas d'accroître la prédominance de l'anglais ? et quelles sont les répercussions de cette prédominance dans les pays francophones ?*

Oui, mais ce n'est pas un problème, car nous n'avons pas de complexes particuliers ni avec le français ni avec l'anglais. C'est la responsabilité des éditeurs en langue française, c'est à eux de multiplier l'information, la création et la créativité française. Ça dépend de la compétence des éditeurs, mais il faudrait également que, qualitativement, les sites francophones soient présents sur le réseau d'une manière efficace.

La problématique de langue est une problématique idéologique, elle a des raisons politiques. Moi je suis marocain-francophone, j'ai conscience de mes appels en tant que francophone mais d'abord en tant que marocain, ceci dit que ma vision globale sur le

monde s'exprime au niveau des outils mais il faut mettre la main dans la pâte, la politique de puissance s'accompagne des moyens de puissance.

*8°/ Et le contenu en langue arabe, quelle est sa place au sein de cette manne d'information ?*

La place de l'arabe relève d'une autre problématique, la naissance de cette technologie s'est faite en dehors de notre langue, nous sommes donc invités à y participer en nous donnant les moyens pour se réadapter et à orienter cette nouvelle technologie à notre propre usage, je parle en terme de logiciels, création d'interfaces, etc.

Actuellement, il y a de plus en plus de logiciels qui permettent de créer des sites en format PDF pour encourager la langue arabe sur le web. Ceci dit, c'est un effort que doivent faire les arabes ; un effort de réappropriation, de réadaptation de toutes ces technologies, ce savoir et ces connaissances en langue arabe. Encore faut-il que le savoir et les connaissances diffusées en langue arabe soient arabes, c'est à dire qu'ils ne soient pas une traduction d'une autre langue. Il faut que les décideurs créatifs qui s'expriment en langue arabe aient la volonté d'être présents sur Internet, c'est la question principale. S'il n'y a pas cette volonté, on ne peut pas la décliner en terme de stratégie pour de multiples raisons ; d'abord parce qu'on a encore à faire à des problèmes de démocratie, de droits de l'Homme, d'éducation, de santé, bref des problèmes de Pays en Voie de Développement. Une fois ces problèmes dépassés, nous arriverons à s'installer dans une logique postindustrielle basée sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

*9°/ Hormis ces problèmes, que peut apporter Internet au Maroc ?*

Internet peut apporter beaucoup de choses. Il faut savoir qu'on est dans un pays qui fonctionne à plusieurs vitesses. On peut le segmenter, il y a des gens qui sont high. Tech., des gens qui le sont moins, et la majeure partie qui sont complètement déconnecté. On peut faire en sorte qu'Internet soit un vecteur de libération et de développement ; dans le domaine de l'enseignement par exemple, on peut imaginer qu'Internet désenclave des régions entières où la scolarisation n'est pas encore faite, on peut imaginer qu'Internet encourage la scolarisation de la petite fille qui travaille dans les champs, aide à la performance scolaire, la formation continue. Nous pouvons résoudre nos problèmes structurels de développement d'une manière plus ouverte et plus élevée, si nous donnons à nos stratégies de développement un outil comme Internet. Tout ceci est un rêve, mais c'est

du rêve possible. Nous pouvons imaginer tout ceci, mais nous revenons à la volonté d'incliner nos stratégies pour résoudre ces problèmes, mais l'Etat n'a pas de stratégie, il n'a pas de vision, ni même un projet de développement, parce que c'est un outil pour lui nouveau, et quand l'Etat s'exprime, il ne s'exprime pas forcément en fonction en fonction des hautes technologies, il a d'autres priorités. Il y a des éditeurs de sites, des éditeurs privés de pages web, le seul domaine où l'Etat montre une espèce d'intérêt pour Internet c'est dans le site du Ministère de la Communication. Mais là, il faut dire que derrière ce site, il y a la volonté de personnes qui veulent que le Maroc soit présent sur Internet.

#### *10°/ Qui favorise Internet au Maroc ?*

C'est l'initiative privée. Il y a une volonté des Pouvoirs Publics pour qu'Internet soit présent au Maroc, mais favoriser le développement avec des stratégies durables, ceci n'existe pas. Cependant, le fait qu'il y ait Internet au Maroc, c'est qu'on a choisit à un certain moment de l'introduire.

#### *11°/ Y a-t-il des mesures de liaisons entre les différentes régions du Maroc en matière d'Internet ?*

Pour accéder à Internet, il faut juste avoir un téléphone, les moyens pour payer ce téléphone et les machines (ordinateurs, modems...). Si on a ceci, une personne à Marrakech peut se connecter avec un fournisseur d'accès à Rabat. Le problème géographique ne se pose pas. Il y aurait peut être des nœuds locaux qui faciliteront l'accès et la rapidité. Actuellement, nous disposons d'un seul nœud à Rabat, il doit y avoir un autre à Casablanca dans pas longtemps, et on doit avoir un grand débit bientôt, mais ce qu'on n'a pas c'est les connexions privées, en dehors de ce qu'offre Ittissalat Al Maghrib, c'est à dire par satellite.

#### *12°/ Il n'y a pas d'initiatives privées alors ?*

Le Maroc est un pays qui a une monopolistique au niveau de plusieurs services dans ce sens où c'est un pays libéral qui est entrain de s'ouvrir sur le monde extérieur, et moi je croie en l'ouverture et la concurrence ; ce sont les seuls moyens pour que l'utilisateur ait des services de qualité avec des prix convenables. Allons-y alors vers la privatisation et la libéralisation.

#### *13°/ Quels seront les enjeux culturels ?*

Les enjeux sont tellement évidents qu'on n'en discute pas. Internet peut être un outil formidable pour des pays comme nous, mais il faut démocratiser cet outil qui n'est pas totalement démocratisé. Nous sommes inquiets pour notre culture, mais il faut être présent. Nous ne pouvons pas jeter la pierre à des pays qui ont mis le paquet pour que leurs cultures restent impériales. Nous en sommes conscients, donc il faut produire des contenus qui véhiculent notre culture, mais c'est un travail de longue haleine.

Le problème dans ce contexte provient des décideurs, de la maturité, de la nature des sociétés, à quel niveau de développement se situe ce qu'on appelle communément «la Société Civile » ? Comment peut-elle faire en sorte que le rendez-vous ne soit pas raté, mais «la Société Civile » dans son contexte marqué par le sous-développement n'est pas une «société Civile ». On ne peut pas dire qu'on va développer une vraie culture marocaine qui exprime exactement notre réalité ; ce que nous sommes ; et nous sommes ce qu'il y a dedans, car les gens qui ont pu développer des sites, ils l'ont fait. Il n'y a pas de partage des richesses, du savoir et de la technologie.

#### **Interview n°4 :**

*Vice-président de l'Association d'Internet au Maroc, Monsieur Abdelaziz HILALI a été interviewé le jeudi 24 juin 1999 à Rabat, au sujet de l'insertion d'Internet et de son développement au Maroc.*

*1°/ Qu'est-ce que d'abord MISOC ?*

Moroccan Internet Society est une association à but non lucratif qui a été créée en novembre 1995, quelques jours avant la connexion du Maroc au réseau Internet. Sa mission est de contribuer à élargir la diffusion d'Internet au Maroc auprès de tous les utilisateurs potentiels, organismes publics et privés, providers et particuliers.

*2°/ Le Maroc accuse-t-il un retard lourd par rapport au reste du monde en matière d'Internet ?*

Pour le moment, nous ne disposons pas de classement fiable. Toutefois, je peux vous dire qu'en Afrique du Nord, l'Egypte est classée en premier rang en terme du nombre d'internautes, suivie de la Tunisie qui, actuellement a cédé sa position au Maroc.

Pour ce qui est de l'infrastructure, les choses ne vont pas de même, mais il faut dire que le Maroc dispose de l'infrastructure nécessaire pour le développement et l'expansion du réseau.

*3°/ Ce changement quantitatif (nombre de connexions), serait-il aussi qualitatif ?*

La tradition de communication au Maroc est orale, il très difficile d'interposer une machine entre des personnes qui ont toujours communiquer en se rencontrant et en se connaissant. Cependant, une grande partie de la population commence à prendre conscience de la nécessité d'utiliser l'outil Internet dans ses activités économiques, politiques, de recherche et autres. La notion de conscience est présente mais il faut qu'elle s'accompagne de la notion de responsabilité.

*4°/ Peut-on parler alors du profil de l'internaute marocain ?*

Oui, ce sont les cadres d'entreprises privées, universitaires et beaucoup de journalistes. Il y a également les ministères qui ont créé leurs propres sites.

*5°/ Cette situation ne risque-t-elle pas de faire apparaître une élite d'information ?*

C'est un risque. Si l'on ne développe pas des projets de liaison entre le monde rural et le milieu urbain, une différence flagrante naîtra. Aussi, il y aura des disparités dans les zones urbaines elles mêmes, car l'essentiel de l'activité liée à Internet est concentrée dans l'axe de Rabat et Casablanca, les autres parties du Maroc n'ont été desservies que récemment.

*6°/ Quels sont les services d'Internet offerts au Maroc?*

Nous avons pratiquement tous les services d'Internet : World Wide Web, IRC ;FTP ;Telnet ; E-mail ; les forums de discussions sont devenus accessibles il n'y pas longtemps.

*7°/ Le Maroc essaie-t-il de trouver des utilisations originales d'Internet ou il suit simplement les pas des pays développés ?*

Jusqu'à l'heure actuelle, il n'y a pas eu de tentatives de création de nouveaux services d'Internet. Pour l'instant, nous sommes entrain de se familiariser avec ce nouveau phénomène et de découvrir ce que maîtrisent déjà les pays développés.

*8°/ Quelles sont les projets de MISOC pour contribuer au développement d'Internet au Maroc ?*

Nous envisageons continuer notre effort de formation avec des séminaires, conférences et ateliers. Nous nous orienterons cette fois-ci vers l'internaute-enfant, nous allons organiser des caravanes de formation qui auront pour but d'un côté de sensibiliser les enfants à l'école de l'utilité d'Internet, et de l'autre côté de convaincre les fournisseurs d'accès à Internet de baisser les prix de connexion au profit de ces enfants , et ce afin qu'ils puissent naviguer le maximum de temps possible à des prix qui seront à la portée des parents. Notre objectif est donc d'inculquer aux marocains dès un âge précoce la culture du multimédia, cette culture que nous, les adultes, ne l'avons pas encore acquise.



## **Interview n°5 :**

*Responsable de la cellule Internet au Ministère de la Communication, Monsieur Brahim ELGHARRAS a été parmi les premières personnes qui ont collaboré pour éditer le site web du Ministère, qui est un site portail sur le Maroc. Monsieur ELGHARRAS a été interviewé le 07 juillet 1999 à Rabat.*

*1°/ Depuis quand êtes-vous connecté à Internet et pour quelles raisons avez-vous pensé à concevoir un site le Maroc ?*

L'idée d'avoir un site Internet sur le Maroc est venue à Monsieur Laâroussi, le Directeur de la Communication au Ministère dès qu'il était possible, d'un point de vue technique, d'avoir Internet au Maroc.

Internet a commencé en septembre-octobre 1995, à partir de janvier 1996 nous avons commencé la collecte des informations et nous avons contacté les deux personnes qui sont devenu les administrateurs du site, donc nous avons commencé réellement à travailler au mois de février 1996.

*2°/ A cette époque, avez-vous les moyens techniques et les ressources financières et humaines nécessaires pour mener à bien ce projet ?*

Au début, nous avons commencé par des moyens faibles, nous n'avions qu'un seul poste. On a rassemblé tous les documents issus et produits par le Ministère tel que « le Maroc 98 » qui a été distribué sous forme papier en trois langues :arabe, français et anglais et « Le Maroc des potentialités » produit également par le Ministère et qui rassemble toutes les informations concernant le Maroc : sa géographie, son infrastructure, l'industrie et mines, l'histoire, la politique, etc. Cette documentation explique largement l'arborescence du site. Nous avons commencé par de simples pages HTML avec du texte et quelques images et nous nous sommes trop basés sur l'architecture marocaine (zellige).

Lors de la réalisation des premières pages on était hébergé au site du Secrétariat Exécutif du Moyen Orient et l'Afrique du Nord, mais pendant les trois derniers mois nous travaillions en local, avec notre liaison spécialisée, notre connexion et notre domaine à part la dernière semaine de réalisation pour les essais. L'inauguration officielle du site était le 16

juillet 1996. La conception du site a duré quatre à cinq mois mais il faut signaler que durant le dernier mois nous travaillions sept jour sur sept et presque vingt heures par jour.

Pour ce qui est des ressources humaines, c'est la cellule Internet et les fonctionnaires propres au Ministère qui réalisent et tiennent à jour le site.

*3°/ Vous êtes le premier site portail au Maroc ?*

D'un point de vue historique, nous sommes le premier site officiel du Maroc et nous le sommes toujours par la richesse et la variété des thèmes que nous présentons. Ceci se voit clairement via le nombre d'internautes qui visitent le site : chaque semaine nous avons en moyenne 1600 à 1700 adresses IP par jour.

*4°/ Quels sont vos projets pour le troisième millénaire ?*

Notre projet pour le troisième anniversaire du site est de changer toute la présentation et l'arborescence du site avec une amélioration des contenus. Nous chercherons également un certain équilibre entre les deux versions française et anglaise en attendant de mieux gérer le contenu en arabe.

*5°/ Pourquoi vous retarder la gestion du contenu arabe ?*

Pour des contraintes purement techniques. Nous essayons de retarder pour mieux préparer la version arabe.

## **Liste des tableaux**

- Tableau n° 1** : Chiffres clés des télécommunications au Maroc. *P.13*
- Tableau n° 2** : Coût d'abonnement mensuel aux services Internet via la Ligne Spécialisée. *P.18*
- Tableau n° 3** : La nouvelle tarification téléphonique au Maroc. *P.30*
- Tableau n° 4** : Evolution des télécommunications au Maroc depuis 1990. *P.36*
- Tableau n°5** : Evolution de l'offre et de la demande d'Internet via le réseau téléphonique commuté. *P.37*
- Tableau n°6** : Evolution de l'offre et de la demande d'Internet via la liaison louée. *P.38*

## **Liste des graphiques**

- Graphe n°1** : Evolution de l'offre et de la demande d'Internet via le réseau téléphonique commuté. *P.39*
- Graphe n°2** : Répartition des noms de domaine créés sous « ma ». *P.50*
- Graphe n°3** : Répartition des fournisseurs d'accès à Internet par région. *P.38*

## **Liste des illustrations**

- Illustration n° 1** : Comment se connecter au réseau Internet ? *P.22*
- Illustration n° 2** : Les accès via le réseau Maghripac. *P.24*

## **Liste des sigles et acronymes**

ACCT : Agence de Coopération Culturelle et Technique

AIF : Agence Intergouvernementale de la Francophonie

ALIM : Association de Linux et d'Internet au Maroc

AMCEE : Association Maghrébine du Commerce et des Echanges  
Electroniques

ANRT : Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications

APEBI : Association des Professionnels des technologies de  
l'Infomration

ARPANET: American Research Project Network

CIFFAD : Consortium International Francophone de Formation à  
Distance

DNS : Domain Name Server

DOD : Département américain de la Défense

ERBDB : Emission Réception en Bande De Base

FTP : File Transport Protocol

IAM : Ittissalat Al Maghrib

IDATE : Institut De l'Audiovisuel des Télécommunications en Europe

IP : Internet Protocol

IRC : Internet Relay Chat

Kbps : Kilo Bits par Seconde

LAN : Local Area Networks

Mbps : Méga Bits par Seconde

MISOC : Moroccan Internet Society

MTDS : Morocco Trade and Development Services

NSF : National Science Foundation

ONPT : Office National des Postes et Télécommunications

PC : Personnel Computer

PPP : Point to Point Protocol

RTC : Réseau Téléphonique Commuté

SEPTI : Secrétariat d'Etat chargé des Postes et des Technologies de l'Information

SLIP : Serial Line Protocol

TCP : Transfer Internet Protocol

TNR : Terminaison Numérique de Réseau

UIT : Union Internationale des Télécommunications

URL : Uniform Request Langage

WAIS : wide Area Information Search

**Liste des adresses web telle que fournie par le site de  
l'ambassade de France au Maroc :**

## **Bibliographie**

### **Les ouvrages :**

- ✓ AL OMARI Said. *Le Maroc sur Internet, guide pratique d'initiation*. Rabat : world Design communication, 1998
- ✓ DUFOUR Arnaud. *Internet*. Paris : Presse Universitaire de France, 1995. Que sais-je ?
- ✓ GUERIN Serge. *Internet en question*. Paris : Economica, 1997
- ✓ LACROIX Guy. *Le Mirage Internet, enjeux économiques et sociaux*. Paris : Vigot, 1997
- ✓ LAQUET T. *Sésame pour Internet*. Paris, 1994
- ✓ *Les nouvelles technologies de la communication : orientations de la recherche*. Paris : Unesco, 1990
- ✓ MARCHIPONT J.F. *Les nouveaux réseaux de l'information : enjeux et maîtrise de la société de l'information*. Paris : Continent Europe, 1995

- ✓ MATTELARD Armand. *Les nouveaux scénarios de la communication internationale*. Barcelone, 1994
- ✓ PAQUEL Norbert. *L'Explosion du multimédia et des réseaux : choix et maîtrise des outils*. Paris : les Editions d'Organisation, 1995

### **Les rapports de conférences, séminaires et tables rondes :**

- ✓ « Clés pour... », *des fiches pour comprendre : l'emploi et la croissance face aux Nouvelles Technologies*. Dossier réalisé par Ibrahim LAHOUL et Pascal LAMONTAGNE avec le soutien de la Commission des Communautés Européennes.
- ✓ Atelier National sur la Société de l'Information marocaine dans son environnement africain, *note de présentation*. Rabat, du 28 au 30 septembre 1999
- ✓ *Commerce électronique, une nouvelle donnée pour les consommateurs, les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics*. Rapport
- ✓ *E-commerce : opportunités et obstacles pour le Maroc*. Table ronde organisée par la Chambre Américaine de Commerce. Septembre 1999
- ✓ *Internet Maroc*. Rapport de l'Office National des Postes et Télécommunications, Direction Centrale des Télécommunications. Novembre 1995
- ✓ *Internet : les enjeux pour la France*. Rapport annuel. AFTEL, 1998
- ✓ *Le Commerce électronique dans les pays émergents, enjeux et politiques de développement*. Premières journées internationales professionnelles du management & de l'ingénierie des réseaux d'entreprises. Marrakech, 11 et 12 novembre 1999
- ✓ *Plan quinquennal 1999-2003. Rapport de la sous-commission des Technologies de l'Information*. Rabat, 1999

### **Les articles de presse :**

- **Presse quotidienne marocaine :**

- Presse générale :

- ✓ « Bien se comporter face au Net ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 04 mai 1999
- ✓ « Comment les nouvelles technologies vont bouleverser notre vie ». *Al Bayane*, 16 septembre 1998
- ✓ « Internet à l'africaine ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 04 mai 1999

- ✓ « Internet au Maroc : Mesures pour la généralisation de l'Internet ». Journée « portes ouvertes » sur l'utilisation du web au profit des journalistes. *Le matin du Sahara et du Maghreb*, 1er avril 1998
- ✓ « Internet au Maroc ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 26 février 1998
- ✓ « Internet : Ca ira un peu plus vite ». *Libération*, 14 juillet 1999
- ✓ « Internet : le Maroc plus branché que certains pays européens ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 20 mai 1997
- ✓ « Internet : le Maroc plus branché que certains pays européens ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 20 mai 1997
- ✓ « Internet : le Maroc plus branché que certains pays européens ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 20 mai 1997
- ✓ « Internet, l'autre liberté marocaine ». *Libération*, 24 juillet 1999
- ✓ « Internet, un outil technologique au service de la presse ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 31 mai 1998
- ✓ « L'information, le divertissement et les autres vertus d'Internet ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 4 mai 1999
- ✓ « La francophonie face aux enjeux des inforoutes ». *Almaghrib*, 04 avril 1997
- ✓ « Le Maroc parmi les dix pays à participer à « L'Internet pour le développement économique » ». Dépêche de la MAP (*Agence Marocaine de Presse*), juin 1999
- ✓ « Le Maroc sur Internet ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 16 février 1999
- ✓ « Les nouveaux services « Rakkas » ; « Marnis » et l'annuaire électronique de l'ONPT, meilleure intégration des technologies de l'information et du multimédia ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 12 mars 1997
- ✓ « Mâle, jeune et célibataire ». *Al Bayane*, 28 mai 1999
- ✓ « Militer pour Internet ». *Libération* : N°2208, 14 avril 1998
- ✓ « Première enquête en ligne sur l'internaute marocain. L'information, le divertissement et les autres vertus d'Internet ». *Le Matin du Sahara et du Maghreb*, 04 mai 1999
- ✓ « Une réglementation claire est nécessaire ». *Libération*, 24 novembre 1998

**Presse spécialisée :**

- ✓ « E-Business : Ajjoul prépare un cadre juridique ». Rachid JANKARI. *L'Economiste* : N° 466, 18 mars 1999
- ✓ « E-Business : IAM lancera son site-portal en juillet ». *L'Economiste*, 19 mars 1999



- ✓ « Internet au Maroc, deux ans et toujours à tâtonner ». Ghassan KHABER. *L'Economiste* : N° 313, 15 janvier 1998
- ✓ « Internet par satellite, pour bientôt ». Amine BENABID. *La Vie Economique*, 4 septembre 1998
- ✓ « Internet : le débit de la bande passant doublera en été ». *L'Economiste*, 07 avril 1999
- ✓ « Internet : plutôt « chater » que faire de la recherche ». *L'Economiste* : N°343, 13 août 1998
- ✓ « L'ANRT sort trois licences de ses tiroirs ». *L'Economiste*, 21 octobre 1999
- ✓ « Le marché des providers s'élargit ». *L'Economiste* : N°362, 22 octobre 1998
- ✓ « Un logiciel de « chat » en arabe conçu par un marocain ». *L'Economiste* : N° 545, 08 juillet 1999
- ✓ « Un parc pour les technologies de l'information à Casablanca d'ici 2001 ». Rachid JANKARI. *L'Economiste* : N°622, 21 octobre 1999
- ✓ « Une américaine branche le tapis marocain sur le Net ». *L'Economiste* : N° 376, 11 novembre 1998

• **Presse hebdomadaire marocaine :**

- ✓ « Attribution de la deuxième licence GSM, les raisons d'un report ». *Le Quotidien Economie*, du 18 au 24 juin 1999
- ✓ « Banques... Virtuelles ». *Le Journal* : N°78, du 05 au 11 juin 1999
- ✓ « Conception d'un site enquête : les internautes marocains, ces Inconnus ». *La Nouvelle Tribune*, du 18 au 24 février 1999
- ✓ « Entre providers et IAM, aucun dialogue ! » *Le Journal*, du 19 au 25 juin 1999
- ✓ « Internet au Maroc ». *Maroc Hebdo International*, du 22 au 28 septembre 1995
- ✓ « Internet et les entreprises nationales : ce n'est pas un franc succès. Dans l'hebdomadaire marocain ». *Le Journal*, du 23 au 29 janvier 1999
- ✓ « Le réseau a triplé en neuf mois ». *La Vie économique*, du 19 au 25 février 1998
- ✓ « Prolifération des Providers au Maroc : pagaille on line ». *Maroc Hebdo International* : N°371, du 07 au 13 mai 1999

- ✓ « Un site sur Internet, pour quoi faire ». *La Nouvelle Tribune*, du 26 mars au 01 avril 1998

• ***Presse internationale :***

- ✓ « Evolution des télécommunications en méditerranée, Afrique du Nord et Proche-Orient : Maroc ». *Publication de l'IDATE*, novembre 1997
- ✓ *La Lettre de la Francophonie*. N°94, juillet 1996
- ✓ *La Lettre de la Francophonie*. N°51, 03 décembre 1999
- ✓ *Le Monde Diplomatique*. Janvier 1996
- ✓ *Courrier de la Planète*. Mai 1994
- ✓ « Le téléphone qui apporte le chômage ». F.H. de VIRIEU. 04 décembre 1992
- ✓ *L'Agence Marocaine de presse*. Jui-n 1999
- ✓ « L'Internet en France ». *Le Point* : N° 1383, 20 mars 1999
- ✓ « Le Maroc obtient 215 millions de dollars de prêts pour ses télécommunications ». *L'Agence France Presse*, 22 décembre 1998
- ✓ « Morocco : Internet thriving with more room for improvement ». *Pyramid Research, Telecoms & Wireless Africa/Middle East*. 27 août 1998
- ✓ « Laissés pour compte ». *Jeune Afrique* : N° 2032, du 21 au 27 décembre 1999

**Les adresses web :**

- ✓ Le site d'Ittissalat al Maghrib : [www.iam.net.ma](http://www.iam.net.ma)
- ✓ Le site de casanet qu'est fournisseur d'accès aux services d'Internet situé à la ville de Casablanca : [www.casanet.net.ma](http://www.casanet.net.ma)
- ✓ Le site de l'Agence de la Francophonie (Ex ACCT) : [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)
- ✓ Le site de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) : [unix.anrt.net.ma/Docs/Externes/19990206vitesse.htm](http://unix.anrt.net.ma/Docs/Externes/19990206vitesse.htm)
- ✓ Le site de l'Ambassade de France au Maroc : [www.ambafrance-ma.org](http://www.ambafrance-ma.org)
- ✓ Le site de l'Association des Professionnels des Technologies de l'Information : [www.apebi.org.ma](http://www.apebi.org.ma)
- ✓ Le site de l'Association Marocaine d'Internet : [www.misoc.org.ma](http://www.misoc.org.ma)
- ✓ Le site de l'hebdomadaire marocain «l'Economiste» : [www.leconomiste.press.ma](http://www.leconomiste.press.ma)

- ✓ Le site de l'Office National des Postes et Télécommunications :  
[www.onpt.net.ma/projet97.htm](http://www.onpt.net.ma/projet97.htm)
- ✓ Le site de l'organisation de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch :  
[www.hrw.org](http://www.hrw.org)
- ✓ Le site du Ministère de la Communication au Maroc : [www.mincom.gov.ma](http://www.mincom.gov.ma)
- ✓ Le site du Secrétariat d'Etat Chargé des Postes et Nouvelles Technologies de l'Information : [www.septi.gov.ma](http://www.septi.gov.ma)
- ✓ [www.connected.org/develop/najat.htm](http://www.connected.org/develop/najat.htm)
- ✓ [www.maroc.net.ma](http://www.maroc.net.ma)
- ✓ [www.mcinet.gov.ma](http://www.mcinet.gov.ma)
- ✓ [www.Menara.co.ma](http://www.Menara.co.ma)
- ✓ [www.uslink.net](http://www.uslink.net)